

PRÉSIDENTE

**Communiqué  
du Conseil des  
ministres**

P. 4

COUR CONSTITUTIONNELLE

**Le Président Tebboune  
reçoit les membres à  
l'occasion de leur prise  
de fonction**

P. 24

ALGÉRIE-FMI

**Le FMI félicite les autorités  
algériennes pour la  
stratégie de relance  
de la croissance**

P. 6

ELECTIONS LOCALES DU 27 NOVEMBRE

## Fin de campagne et silence électoral à partir de minuit

La campagne électorale pour les élections des Assemblées populaires communales et de wilaya, prévues le 27 novembre, prend fin ce mardi, à minuit, soit 3 jours avant la date du scrutin, une période au cours de laquelle les candidats doivent s'abstenir de faire campagne, conformément à la Loi organique relative au régime électoral. L'article 74 de cette loi stipule, en effet, que "nul ne peut, par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, faire campagne, en dehors de la période prévue à l'article 73 ci-dessus" qui dispose que la campagne est "déclarée ouverte vingt-trois (23) jours avant la date du scrutin et s'achève trois (3) jours avant la date du scrutin". Dans une première évaluation, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a estimé que la campagne électorale s'est déroulée de manière "positive", les règles de bonne conduite ayant été respectées.

P. 3  
DKnews-APS



**24<sup>e</sup> SESSION DE LA COMMISSION  
UNIVERSITAIRE**

**Promotion de 100  
chercheurs permanents  
(ministre)**

P. 4

TAMAZIGHT - ENSEIGNEMENT

**Engouement pour  
l'apprentissage de la  
langue amazighe  
à travers le pays  
(Si El Hachemi Assad)**

P. 24

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

**Renseignement  
hebdomadaire des  
quantités de matières  
premières**

P. 10

**SANTÉ**

**CONSTIPATION  
Comment  
choisir un  
laxatif ?**

P. 12-13

**F**   **T B A L L**

**Décès  
à 70 ans de  
l'entraîneur  
Mohamed  
Hamoui**

P. 22



**DROITS VOISINS  
SUR INTERNET**

**Google  
et l'AFP :  
accord sur une  
rémunération  
pendant  
cinq ans**

P. 17

**TÉLÉPHONIE**

**Assignation  
de fréquences  
supplémentaires  
aux trois  
opérateurs  
mobiles  
(ARPCE)**

P. 2

## MÉTÉO

### Pluies orageuses sur trois wilayas de l'Ouest du pays (BMS)



Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées de rafales de vent, affecteront trois wilayas de l'Ouest du pays jusqu'à lundi soir, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie (ONM).

Placées en vigilance "Orange", les wilayas concernées sont: Mostaganem, Chlef et Relizane, précise la même source, ajoutant que les quantités de pluie attendues sont estimées entre 20 et 40 mm durant la validité du bulletin, en cours jusqu'à lundi à 21h00.

## TÉLÉPHONIE

### Assignation de fréquences supplémentaires aux trois opérateurs mobiles (ARPE)

Des fréquences supplémentaires dans la bande E-GSM ont été assignées aux trois opérateurs de la téléphonie mobile ATM (Mobilis), OTA (Djzzy) et WTA (Ooredoo), annonce, dimanche, l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPE) dans un communiqué.

"Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service des réseaux de la téléphonie mobile, l'ARPT a procédé, ce jour le 21 novembre 2021, à l'assignation de fréquences supplémentaires dans la bande E-GSM (880-890/925-935 MHz) aux trois opérateurs (Mobilis, Djzzy et Ooredoo)", précise le communiqué.

L'ARPE "poursuivra ses efforts en matière de planification et d'assignation de fréquences, et ce pour offrir la meilleure qualité de service aux usagers", assure la même source.

## AGRICULTURE SAHARIENNE

### 350 dossiers d'investissement déposés à l'ODAS



L'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS) a reçu depuis son entrée en service en mars 2021 un total de 350 dossiers d'investissement, a indiqué, dimanche, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Quelque 120 projets ont été retenus et une superficie globale de 80.750 hectares a été accordée aux titulaires de projets au niveau de cinq wilayas du sud, a précisé le ministère sur sa page officielle Facebook.

Six (6) périmètres irrigués sur un total de 7 proposés par l'Office ont été mobilisés et entièrement accordés, selon la même source.

Le dépôt des dossiers d'investissement s'est fait via la plateforme numérique de l'Office, ayant "permis aussi à des opérateurs algériens établis à l'étranger d'obtenir des assiettes foncières pour la réalisation de leurs projets", a-t-on noté.

Le portefeuille foncier soumis par l'Office pour l'investissement dans les agricultures industrielles s'élève à 500.000 hectares, a ajouté la même source.

## TAMANRASSET

### Deux morts et trois blessés dans un accident sur la RN-1



Deux personnes ont perdu la vie et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu sur le tronçon de la RN-1 reliant Tamanrasset et In-Guezzam, a-t-on appris lundi après-midi de la Protection civile.

L'accident s'est produit dimanche soir suite à une collision frontale entre un véhicule léger et un autre utilitaire, à 50 km au Sud de Tamanrasset en allant vers In-Guezzam, causant la mort de deux personnes et faisant trois blessés, tous évacués vers l'hôpital de Tamanrasset, a-t-on précisé.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

## BOUIRA

### Deux morts dans un accident de la route à Belahnach

Deux personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu dimanche soir sur l'autoroute Est-Ouest au lieu-dit Belahnach (Est de Bouira), selon les services de la protection civile.

L'accident s'est produit suite au dérapage d'un camion sur la pente de Belahnach à Djebahia, faisant deux morts.

"Les deux victimes sont âgées d'une cinquantaine d'années", a précisé à l'APS le chargé de la communication de la protection civile; le sous-lieutenant Abdat Youcef. Une enquête a été ouverte par les services de la police pour élucider les circonstances de cet accident.

## DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

### Sadeg: transfert du siège de l'agence commerciale Rouiba à la cité Ahmed Medeghri

La Direction de distribution d'El Harrach relevant de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG, filiale Sonelgaz) a annoncé dimanche dans un communiqué que le siège de l'agence commerciale de Rouiba sis à la rue 1 novembre a été transféré à la cité 600 logements LPP Ahmed Medeghri-Rouiba.

La direction rappelle qu'un centre de contact est mis à la disposition de ses clients joignable au 3030 et ce 24h/7j.

## EL BAYADH

### Saisie de près de 4 kg de kif traité

Les services de police d'El Bayadh ont démantelé un réseau criminel de trafic de drogue et opéré une saisie de près de 4 kilogrammes de kif traité, a-t-on appris dimanche auprès de la sûreté de wilaya.

La cellule de communication et des relations publiques a indiqué que cette opération a été effectuée par la brigade de lutte contre les stupéfiants relevant du service de wilaya de police judiciaire sur la base d'informations faisant part d'un réseau criminel qui active dans le trafic de drogue au niveau de la daïra de Labiodh Sidi Cheikh, soulignant que

## TIZI-OUZOU

### Plus de 570 000 quintaux d'agrumes attendus



Une production prévisionnelle de plus de 573 636 quintaux d'agrumes (toutes variétés confondues) est attendue durant la campagne 2021/2022, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

La chargée de la filière arboricole, Khadidja Chibani, a indiqué à l'APS que cette récolte est prévue sur une superficie totale en production estimée à 1470,70 ha totalisant 425 828 arbres répartis sur les différents vergers agrumicoles de la wilaya.

Le rendement moyen de cette saison a été estimé à de 390 qx/ha.

Durant la saison 2020/2021, une production de 477 612 qx d'agrumes a été réalisée à Tizi-Ouzou sur une superficie productive de 1433,25 ha et avec un rendement de 300 qx/ha, a-t-on rappelé de même source.

## TRANSPORT MARITIME

### Reprise de la ligne Mostaganem-Valence (Espagne)

La ligne de transport maritime des voyageurs reliant le port de Mostaganem à celui de Valence (Espagne), a repris dimanche, après une interruption de plus de 20 mois d'arrêt suite aux dispositions préventives de la propagation du coronavirus (Covid-19).

Le ferry de la compagnie espagnole "Baléaria" a accosté au port de Mostaganem, dimanche à 8 heures du matin, avec à son bord 349 passagers et 148 véhicules, a annoncé, à l'APS, le directeur de wilaya chargé des transports, Boumediène Riadh.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES

### 6 morts et 100 blessés le week-end dernier

Six (06) personnes ont trouvé la mort et 100 autres ont été blessées dans 84 accidents de la circulation survenus le week-end dernier au niveau des zones urbaines, ont indiqué lundi les services de la Sûreté nationale. Ces accidents sont dus principalement au facteur humain, selon la même source. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle encore une fois les usagers de la voie publique au respect du code de la route et à la prudence au volant, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens pour tout signalement 24/24h.

les investigations ont permis d'arrêter le principal mis en cause dans cette commune, en sa possession une quantité de drogue.

L'enquête a permis ensuite de mettre la main sur deux autres individus ayant un lien avec cette affaire, a-t-on encore fait savoir, ajoutant que les mis en cause, au nombre de trois (3) ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Labiodh Sidi Cheikh pour les chefs d'inculpation de transport et de détention de la drogue, qui a ordonné leur incarcération.

# ELECTIONS LOCALES DU 27 NOVEMBRE La campagne prend fin à minuit, suivie du silence électoral

La campagne électorale pour les élections des Assemblées populaires communales et de wilaya, prévues le 27 novembre, prend fin mardi à minuit, soit 3 jours avant la date du scrutin, une période au cours de laquelle les candidats doivent s'abstenir de faire campagne, conformément à la Loi organique relative au régime électoral.

L'article 74 de cette loi stipule, en effet, que "nul ne peut, par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, faire campagne, en dehors de la période prévue à l'article 73 ci-dessus" qui dispose que la campagne est "déclarée ouverte vingt-trois (23) jours avant la date du scrutin et s'achève trois (3) jours avant la date du scrutin".

Refonte du code des collectivités locales pour conférer davantage de prérogatives aux élus, libérer ces élus de toutes les contraintes, ériger la commune en locomotive du développement local, en promouvant l'investissement et en créant de l'emploi, préserver et consolider la stabilité du pays, ont constitué les thèmes clés abordés par les candidats affiliés à des partis politiques ou se présentant comme indépendants.

Dans une première évaluation, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a estimé que la campagne électorale s'est déroulée de manière "positive", les règles de bonne conduite ayant été respectées. La loi organique relative au régime électoral énonce que "tout candidat ou personne qui participe à une campagne électorale doit s'abstenir de tenir tout discours haineux et toute forme de discrimination". M. Charfi a fait état de quelques "dépassements



mineurs", en relation avec le non-respect du protocole sanitaire pour faire face à l'épidémie du Coronavirus (Covid-19).

Le corps électoral s'est élevé, au terme de la révision exceptionnelle des listes électorales, à 23.717.479 électeurs et électrices, selon les données communiquées par l'ANIE, instance qui supervise tout le processus électoral.

Quelque 800.000 encadreurs seront mobilisés pour le bon déroulement du scrutin dans 61.696

bureaux et 13.326 centres de vote. Un total de 1.158 dossiers de candidature aux Assemblées populaires de wilaya (APW) a été retiré, dont 877 dossiers retirés par 48 partis politiques agrégés et 281 par des listes indépendantes. Un total de 22.325 dossiers de candidature aux Assemblées populaires communales (APC) a été également retiré, selon la même source.

Un protocole sanitaire en prévision des élections locales a été signé par l'ANIE et le ministère de

la Santé, en vue de prévenir la propagation du Covid-19. Les deux parties ont souligné leur attachement à l'application stricte des mesures préventives pour le déroulement du scrutin "en toute sécurité", relevant que tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de ce rendez-vous. D'autre part, un budget de 8,67 milliards de dinars a été alloué pour les dépenses liées à la préparation et à l'organisation des élections locales. M. Charfi a estimé que "toutes

les conditions" de réussite des élections locales du 27 novembre "sont réunies", tout en relevant que cette réussite était "étroitement liée au degré d'éveil démocratique chez le citoyen".

Les élections locales s'inscrivent dans le cadre du parachèvement du processus d'édification institutionnelle mis en œuvre par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Elles ont été précédées du référendum sur la révision de la Constitution du 1er novembre 2020 et des élections législatives du 12 juin 2021. En présidant la cérémonie d'installation des membres du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), le 28 septembre dernier, le président de la République avait qualifié les élections locales d'"étape cruciale" du processus de redressement dont découleront des assemblées représentatives à même de prendre en charge les préoccupations et les aspirations des citoyens".

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, avait annoncé, lors de la présentation du Plan d'action de son gouvernement, l'installation, en octobre, d'ateliers de réforme dédiés à la révision des codes communal et de wilaya, en vue de "répondre aux exigences du développement local".

## Dernière ligne droite pour convaincre les électeurs d'accomplir leur devoir civique et provoquer le changement (Presse nationale)

Les titres de la presse nationale paraissant ce lundi ont évoqué de long en large la dernière ligne droite de la campagne électorale qui prendra fin demain mardi, relevant que les candidats en lice abattent leurs dernières cartes pour convaincre les électeurs d'aller accomplir leur devoir civique et provoquer le changement escompté.

Sous le titre "La dernière ligne droite", le quotidien Le Soir d'Algérie a noté que "la campagne électorale pour les élections locales anticipées est à ses tout derniers jours avec le sentiment relevé chez nombre de candidats qui souhaitent que cette corvée prenne fin au plus vite". Même constat pour l'Expression qui a écrit qu'"entre l'appel à un vote massif, l'impératif d'un changement urgent et l'émergence d'Assemblées représentatives de la voix du peuple, les partis en lice pour les élections locales abattent, au dernier week-end de la campagne, leurs dernières cartes et insistent sur leur engagement à prendre en charge les préoccupations des citoyens". Le même journal a es timé dans un autre article que "le Maire doit retrouver son pouvoir pour traiter la crise du logement, examiner les demandes exprimées par les citoyens à travers un système de statistiques intégré et un fichier national précis et sécurisé au profit des franges sociales qui nécessitent réellement des aides de l'Etat dans ce domaine."

Le journal El Moudjahid a abondé dans le même sens en titrant sur "l'élargissement des prérogatives des élus". Le doyen des quotidiens nationaux a également publié une interview d'une spécialiste de la sociologie des Organisations à l'université de Tipaza, Zohra Haddouche en l'occurrence, qui a relevé entre autres que "les Assemblées populaires communales dépendent du budget de l'Etat, alors que les municipalités sont riches par leurs ressources et foyers fiscaux", déplorant en même temps que "les P/APC ne puissent pas avoir l'autonomie de décision pour mobiliser les ressources, ni avoir accès aux informations et statistiques pour gérer leurs communes et pro-

poser des projets". El Moudjahid a également consacré un commentaire au "nomadisme politique" qui a "vraisemblablement la peau dure", citant "des cas de militants qui désertent leurs familles politiques pour se porter candidats ailleurs en s'insérant généralement dans une liste d'indépendants". Le journal a relevé que "les cas en question émanent dans leur quasi-majorité des formations politiques ayant décidé de ne pas prendre part à ces élections". Le quotidien Horizons a consacré le zoom de sa rubrique "Vivre sa commune" à l'APC de Ouled Yaïch (wilaya de Blida), qu'il a qualifié de "petite bourgade à grande agglomération" et de "ville-dortoir et sans âme" qui souffre de "l'absence d'une vision futuriste dans le domaine de l'urbanisme".

Le quotidien arabophone Ech Chaab est revenu sur les faits saillants ayant marqué les derniers jours de la campagne électorale, notamment l'intensification des activités des candidats qui, dans leur dernier souffle,

tendent de convaincre les électeurs de se rendre en masse aux bureaux de vote pour élire leurs représentants et provoquer le changement souhaité. La même publication s'est intéressée au contenu du discours électoral prôné par les candidats en lice, lesquels ont insisté sur l'impulsion d'un nouvel état d'esprit au sein des futures Assemblées élues, tout en mettant l'accent sur la création des richesses. Pour ces candidats, "la clé du changement passe par une large participation au scrutin", a encore noté le tabloïd. Pour sa part, El-Massa a repris les principales déclarations des candidats qui ont multiplié leurs sorties sur le terrain au dernier week-end de la campagne électorale, alternant ainsi entre meetings populaires et activités de proximité. Selon El Massa, les candidats ont estimé que "les élections locales contribueront au parachèvement du processus de mise en place d'institutions élues et représentatives à même de renforcer le front interne et la

stabilité du pays". Le journal Echorouk a relevé des "dépassements avec le retour des anciennes pratiques, à savoir le recours à l'argent sale ainsi que l'achat des voix par certains candidats", interpellant ainsi l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) à sévir pour mettre fin à ces pratiques.

De son côté, le quotidien Al-Khabar s'est intéressé à l'affichage anarchique des candidats en lice, estimant que l'ANIE devrait intervenir et appliquer la loi en infligeant des amendes aux candidats ou partis politiques impliqués dans ce genre de pratiques qui portent atteinte à la crédibilité du scrutin.

Le même quotidien a également évoqué les mises en garde adressées par l'ANIE aux différents candidats et partis qui ne respectent pas de manière stricte et scrupuleuse le protocole sanitaire dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie du Coronavirus.

## L'importance du scrutin pour opérer un changement apaisé soulignée (presse régionale)

Les journaux paraissant dans l'Est du pays ont mis en avant, dans leur livraison de lundi, l'affirmation des responsables des partis politiques de l'importance des élections locales du 27 novembre courant pour opérer un changement apaisé. Dans ce contexte, le quotidien An-Nasr a répercuté la déclaration du président du parti El Fadjr El Djaid, Tahar Benbaibèche, lors d'une activité de proximité, tenue dimanche dans la ville d'Ain M'lila, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, affirmant que "le changement apaisé passe par une forte participation aux urnes", et soulignant que le peuple algérien a mis fin à la corruption à la faveur du Hirak du 22 février 2019. M. Benbaibèche a estimé, rapporte le journal, que le peuple peut aussi opérer

un changement apaisé en se dirigeant en force vers les urnes samedi prochain.

An-Nasr a également évoqué le rassemblement, animé hier dimanche par le secrétaire général du Rassemblement national populaire (RND), Tayeb Zitouni à Constantine, dans lequel il a souligné la nécessité de "s'appuyer sur la gouvernance locale pour édifier une économie forte à travers une approche économique basée sur la gouvernance locale pour parvenir à un réel développement local.

Le journal a également fait écho de l'appel du SG du RND relative à la révision de la loi sur l'information pour permettre à la presse d'être un rempart contre la cyberguerre. De son côté, "Le Quotidien de Constantine" a souligné que les élus sont

confrontés à la "problématique de la gestion des risques majeurs" qui constitue une grande préoccupation pour les prochaines assemblées populaires locales, s'appuyant sur la base de la déclaration faite dimanche par l'expert et président du club algérien des risques majeurs, Abdelkrim Chelghoum.

"L'Est Républicain", édité à Annaba, est revenu sur le rassemblement animé à Constantine, par le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, dans lequel il a souligné que la participation de sa formation politique aux prochaines élections locales constitue "un engagement envers ses responsabilités nationalistes et historiques".

## PRÉSIDENTE

## Communiqué du Conseil des ministres

"Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche 21 novembre 2021, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen et à l'approbation du projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat et du projet de loi modifiant et complétant la loi relative à l'assistance judiciaire, dans le cadre de l'adaptation des dispositions de ces deux textes de loi avec celles de la Constitution de 2020.

A l'issue de la présentation d'exposés liés aux secteurs de la transition énergétique, la pêche et les micro-entreprises, le président de la République a donné les instructions suivantes:

**Concernant le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique:**

- Importance de rationaliser la consommation locale du gaz en vue de préserver les ressources énergétiques, et augmenter partant les capacités d'exportation.
- Coopérer avec les pays développés dans les recherches sur les techniques de généralisation de l'utilisation des énergies renouvelables.

- Fixer un délai ne dépassant pas trois mois pour la transition énergétique par le recours à l'énergie solaire dans certains établissements et structures de l'Etat, notamment les secteurs de la santé et l'éducation.

- Obliger toutes les communes du pays à utiliser l'énergie solaire dans l'éclairage public, y compris au niveau des voies express et les zones montagneuses à l'instar des Aurès, l'Ouarsenis et Djurdjura.

- Redéfinir les critères relatifs à l'importation des chauffages à utilisation domestique de manière à prendre en considération les normes de sécurité et la transition énergétique en cours.

- Lancer une campagne nationale à titre gracieux pour le contrôle des chauffages fonctionnant au gaz naturel afin de protéger les vies de nos concitoyens.

- Interdire l'utilisation du bois dans les projets de réalisation de logements, et le remplacer par du PVC, afin de préserver la richesse forestière.

- Orienter progressivement le secteur du bâti ment et des travaux publics vers l'adoption de normes environnementales peu énergivores permettant d'éviter l'utilisation de matériaux nuisibles à l'environnement.

- Installer le Haut conseil de l'énergie, dans les meilleurs délais, pour lui confier les tâches de prospective et d'évaluation dans ce domaine.

**Concernant le secteur de la pêche et des ressources halieutiques:**

Le Président s'est félicité du progrès et de la coordination en-

tre les ministères de l'Intérieur, de l'Industrie et de la Pêche pour la concrétisation des projets d'extension des activités de construction navale, dans les zones pilotes, soulignant l'impératif de prioriser :

- L'extension de l'activité de construction navale à l'ensemble de la bande côtière algérienne, pour s'orienter vers une véritable industrialisation, selon un plan de développement sectoriel reposant sur des partenariats internationaux permettant de développer les ressources halieutiques qualitativement et quantitativement.

- Œuvrer pour permettre à l'Algérie de retrouver son rôle pionnier dans le domaine maritime par la concurrence dans l'investissement et la production halieutique.

- Octroyer davantage de facilitations en matière de foncier aux véritables investisseurs dans le secteur de la pêche, secteur stratégique, générateur de richesses et un des piliers de la sécurité alimentaire.

**Concernant le soutien et l'emploi des jeunes**

- Unifier la gestion de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), de l'Agence nationale de gestion de micro-crédit (ANGEM) et de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) en les plaçant sous la tutelle du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Micro-entreprise, dans un délai ne dépassant pas un mois.

- Accorder une chance aux jeunes en difficulté, ayant bénéficié de crédits de soutien à l'emploi en les exemptant des poursuites judiciaires tout en adoptant une approche économique en matière de traitement selon un échéancier de remboursement des dettes.

- Charger le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Micro-entreprise de présenter un recensement périodique semestriel concernant le nombre des postes d'emploi créés.

**Orientations générales:**

- Charger le directeur de cabinet de la Présidence de la République d'évaluer les décisions émanant du Conseil des ministres

et déjà mises en œuvre et d'assurer le suivi de celles non encore exécutées.

- Régulariser la situation de toutes les entreprises économiques privées productives réalisées sur des terrains agricoles en leur délivrant des permis de construire.

- Charger le Médiateur de la République de la prise en charge des préoccupations des industriels dont les projets sont en suspens pour des raisons bureaucratiques remontant à la gestion de la période précédente.

- Conférer une formule commerciale et économique au guichet unique consacré à la régularisation des dossiers d'investissement à l'avenir.

Le Président de la République a également salué les efforts consentis dans le secteur de l'industrie dont les indicateurs positifs commencent à se manifester.

Avant la levée de la séance, le Conseil a approuvé plusieurs décisions individuelles portant nominations et fin de fonctions pour des fonctions supérieures de l'Etat.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Promotion de 100 chercheurs permanents lors de la 24<sup>e</sup> session de la Commission universitaire (ministre)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a déclaré, dimanche à Alger, que la promotion de 100 chercheurs permanents lors de la 24<sup>e</sup> commission universitaire nationale des chercheurs permanents s'expliquait par l'adhésion d'un grand nombre de candidats à la transition numérique.

Présidant la cérémonie d'annonce des résultats de cette session qui a vu la promotion de 100 chercheurs permanents, le ministre a précisé que l'augmentation considérable du nombre de candidats (122) par rapport à la précédente session (23) dans les deux catégories concernées par la promotion, à savoir la promotion du grade de professeur de recherche "A" au grade de directeur de recherche et la promotion du grade de professeur de recherche "B" au grade de professeur de recherche "A" s'explique par l'adhésion des chercheurs permanents à la transition numérique. M. Benziane a souligné que son département veillait à "améliorer en permanence

la plateforme numérique de promotion des chercheurs permanents", précisant que la tenue de cette session par voie numérique, du 25 septembre au 11 novembre, a facilité aux chercheurs permanents, à travers tous les centres de recherche et les unités relevant du secteur ou sous tutelle d'autres secteurs ministériels, la gestion de leurs dossiers de promotion. Cela permettra de faire passer le nombre des encadreurs de recherche (directeur de recherche et enseignants chercheur "A") de 505 à 605 du nombre global des chercheurs permanents dont le nombre est de 2199 à travers tous les centres de recherche et les unités. Toutes ces promotions en matière d'encadrement de recherche scientifique dans les domaines des sciences et de la technologie, des sciences élémentaires, des sciences de la terre et de la vie, des sciences sociales et humaines permettront de "promouvoir la performance de la recherche scientifique et du développement technologique dans les centres de recherches".

Ces promotions y seront également "un appui", à travers ce que ces élites produisent en matière de "recherche scientifique d'application utile et de satisfaction des besoins des secteurs socio-économiques, et à travers ce qu'elles produisent comme recherches scientifiques qu'elles publient". A l'occasion, M. Benziane a indiqué que sur un total de 62 candidats, 50 enseignants chercheurs de classe "A" ont été promus au grade de directeur de recherches, répartis sur les filières des Sciences et technologies (16), les sciences fondamentales (12), les sciences de la Terre, de l'univers et de la vie (13), ainsi que sur les sciences sociales et humaines (9). S'agissant de la promotion du grade d'enseignant chercheur de classe "B" au grade d'enseignant de classe "A", il a été procédé à la promotion de 50 sur un total de 60, répartis sur les filières des sciences et technologie (26), des sciences fondamentales (13), des sciences de la Terre, de l'univers et de la vie (7), ainsi que sur les sciences sociales et humaines (4). Dans un

même contexte, le ministre a fait savoir que cette rencontre intervient en vue de traduire le souci de son secteur à suivre le processus professionnel du chercheur permanent, étant "le pilier essentiel" de la recherche scientifique et du développement technologique, ainsi qu'une réaffirmation de "l'encouragement de l'excellence", qui permet l'émergence de "recherches distinguées", consolide la production scientifique et la recherche de développement et crée une base de recherches solides qui se hisse au niveau exigé.

Partant, M. Benziane a affirmé que son ministère s'emploie, avec toute la détermination, à organiser les concours de promotion de façon "périodique et continue", à travers "des dates fixes" annoncées à l'avance, en vue de permettre aux différents candidats d'élaborer leurs dossiers dans des conditions très confortables et assurer la prise en charge idoine de la gestion des parcours professionnels de la catégorie des chercheurs permanents".

## TRANSPORTS

## Bekkai effectue une visite inopinée à l'Aéroport international "Houari Boumediène"

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkai a effectué dimanche soir une visite inopinée à l'Aéroport international "Houari Boumediène", où il s'est enquis des conditions d'accueil des voyageurs, a indiqué un communiqué du ministère. Cette visite qui a duré une heure et demi, a permis au ministre de s'enquérir des conditions d'accueil des voyageurs en provenance de différents pays, et d'inspecter les structures de l'aéroport tels les points de contrôle des documents de voyage et de bagages et les salles dédiées au diagnostic de Covid-19, précise la même source.

M. Bekkai a appelé les responsables de l'aéroport et des différents services sécuritaires à la mobili-

sation de toutes les ressources humaines et matérielles en vue d'assurer le confort et la sécurité des voyageurs, soulignant la nécessité de veiller au respect strict du protocole sanitaire.

Le ministre a souligné que la nouvelle aérogare de l'Aéroport international est "un acquis important" qu'il faut préserver à travers la maintenance et une exploitation optimale de ses équipements en vue d'assurer le confort d'entrée des voyageurs et en faire un trait d'union entre le continent africain et les différentes capitales du monde. M. Bekkai compte intensifier ce genre de visites dans les différents établissements et structures relevant du secteur, conclut la même source.

## SOUFISME - RENCONTRE

## Le président du HCI reçoit des représentants de la Tarika Chikhia de l'Europe et de l'Afrique

Le président du Haut Conseil islamique, Bouabdellah Ghlamallah a reçu, dimanche, une délégation des représentants de la Confrérie soufie des chouyoukh de l'Europe et de l'Afrique participant à la conférence internationale sur le thème de "la confrérie mystique El Chikhia et ses savants", tenue dernièrement à Ghardaïa, a indiqué un communiqué du HCI.

M. Ghlamallah a rencontré, au siège du HCI à Alger, les membres de la délégation ayant fait part de leurs remerciements à l'égard de

l'Algérie pour le bon accueil qui leur a été réservé ainsi que pour les efforts déployés par l'Algérie en matière de protection de l'identité religieuse et culturelle, en sus de la diffusion des valeurs de la paix et de l'amour, outre ses appel pour la coopération, le vivre-ensemble des courants islamiques pour l'unité de la nation et la prévention contre les menaces accrues", a précisé la même source.

La rencontre a porté sur "les voies et moyens de renforcer la coopération entre la Tarika Chikhia dans les

différentes régions du monde et le Haut Conseil islamique, notamment dans les régions marquées par une forte présence de la communauté nationale", a ajouté le communiqué. Organisée à l'Université de Ghardaïa, par la zaouia de Cheikh Sidi El-Hadj Ben Bahous de Métlili, la 4<sup>ème</sup> rencontre, a été dédiée à la célébration de la pensée de Sidi Cheikh Abdelkader Ben Mohamed comme modèle, est une initiative destinée à rendre hommage à ce disciple saint et pieux de la Tariqa Chikhia, rappelle-t-on.

## NÂAMA

## Plus de 1.500 jeunes ciblés dans une campagne de sensibilisation sur l'entrepreneuriat

Plus de 1.500 jeunes issus des différents établissements de formation ont été ciblés par une campagne de sensibilisation sur l'entrepreneuriat et la création de micro-entreprises lancée dimanche à Nâama, a-t-on appris auprès de la direction de formation et de l'enseignement professionnels.

Cette campagne de sensibilisation qu'organise la Maison de l'accompagnement et de l'insertion vise à inculquer l'esprit de l'entrepreneuriat aux diplômés sortant des établissements de formation et de l'enseignement professionnels et leur faire connaître les différents dispositifs d'aide et d'accompagnement devant leur permettre de créer leurs propres micro-entreprises dans différents créneaux, a indiqué le directeur du secteur, Belbekkouche Abdelkader. Les stagiaires, bénéficiaires de cette opération qui se poursuivra tout au long de la semaine en cours, disposeront d'informations nécessaires pour faire une incursion dans le monde de l'entrepreneuriat qui commence à partir d'une idée de projet, en passant par son développement, de même que la formation et l'accompagnement, notamment sur la manière de créer et de gérer



les projets innovants (naissants) jusqu'à leur aboutissement, outre les informations portant sur les avantages accordés par l'Etat pour mettre à leur disposition le foncier agricole et autres facilitations, a ajouté le même responsable.

Les organisateurs de la campagne de sensibilisation et d'information à laquelle prennent part des instances de soutien à

l'entrepreneuriat et de micro-entreprises et de financement des projets innovants, à l'instar de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) et l'Agence nationale d'aide et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), ont mis en exergue les potentialités et les atouts de la wilaya en matière d'investissement, outre l'organisation de rencontres et salons

destinés aux éventuels porteurs de projets. A signaler que la Maison de l'accompagnement et de l'insertion, domiciliée à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle dans la wilaya de Nâama, nouvellement créée, est encadrée par des conseillers du secteur, ainsi que des représentants des différents dispositifs de soutien à l'emploi.

Elle se charge de l'accompagnement des jeunes parmi les diplômés sortant de la formation professionnelle, en passant par l'ensemble des étapes pour la création de la micro-entreprise. Cette instance s'emploie également à doter les différentes entreprises économiques de la wilaya de données spécifiques aux diplômés sortants de tous les établissements de la formation et de l'enseignement professionnels selon les spécialités et les niveaux de qualification requis, a-t-on expliqué.

## BLIDA

## 170 agressions contre des installations énergétiques enregistrées en 2021

Quelque 170 agressions contre des installations énergétiques, ont été enregistrées dans la wilaya de Blida, depuis le début de l'année, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. La chargée de communication auprès de cette direction a indiqué à l'APS, en marge du lancement de la campagne de sensibilisation sur les risques liés à une mauvaise utilisation du gaz, à partir de la commune de Bouiane, que ces 170 agressions contre des installations électriques et gazières sont consécutives au non respect des intervenants (citoyens et entreprises) du périmètre de sécurité autour de ces installations. La même responsable a notamment cité dans ce contexte des cas de construction sur des câbles électriques ou des conduites de gaz et d'opérations de creusement par des entreprises de réalisation privées et publiques, ayant affecté le réseau.

Elle a observé que le plus grand nombre d'agressions a été enregistré au niveau de la circonscription de Larbaâ avec 67 cas, suivi de Mouzaia (50 cas), Boufarik (43 cas) et Blida (10 cas). Ces agressions se répercutent négativement sur la trésorerie de la société, induisant d'énormes pertes financières et affectant la qualité et la continuité du service fourni aux clients, a-t-elle déploré. Sur un autre volet et dans la perspective de prévenir les cas d'asphyxie au monoxyde de carbone, la direction de distribution de Blida a lancé une campagne de sensibilisation (organisée chaque année au début de la saison froide), en organisant, dimanche et pour une durée de quatre jours, des portes ouvertes au niveau de la place publique de Bouiane. Cette campagne de sensibilisation touchera les différentes communes de la wilaya, a-t-on appris de la chargée de communication. Les animateurs de cette cam-

pagne, dont la première journée a été marquée par l'affluence de citoyens, ont fourni moult conseils aux visiteurs pour éviter les accidents qui peuvent être causés par une mauvaise utilisation du gaz dont l'utilisation augmente en saison hivernale. Ils ont insisté, notamment, sur la nécessité de prévoir des bouches d'aération, l'entretien annuel, par des spécialistes, des appareils électroménagers, notamment le chauffage et le chauffe-eau. A noter que la direction de distribution de l'électricité et du gaz avait enregistré, l'année dernière, un cas d'intoxication au monoxyde de carbone, ayant causé la mort de cinq personnes d'une même famille. Pour ce qui est de l'année en cours, un seul cas d'asphyxie dont ont été victimes 4 personnes qui ont pu être sauvées par les services de la protection civile. A cela s'ajoute une explosion due à une fuite de gaz, et qui n'a pas fait de victimes, rappelle-t-on.

## Augmentation de la superficie plantée en colza à 130 hectares (DSA)

La superficie réservée à la culture du colza dans la wilaya de Blida, sera portée à 130 hectares, durant la saison agricole 2021/2022, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Cette décision d'augmenter la production dédiée à cette culture pour la porter à 130 ha, fait suite aux résultats "satisfaisants" obtenus, au lancement de cette filière agricole l'année dernière. Résultats obtenus aussi grâce aux conditions climatiques favorables, a déclaré à l'APS, l'ingénieur d'Etat au niveau de la DSA, Belgharbi Hadjira. Selon la même source, la culture du colza est pratiquée actuellement sur un total de 128 ha, répartis entre les fermes

pilotes de Oued El Alleug, Mouzaia et El-Affroune, dans l'attente de l'implication d'autres agriculteurs qui ont exprimé, à l'occasion des campagnes de sensibilisation menées par la DSA, leur intention de se lancer dans cette filière. A noter qu'une production estimée à 825,8 qx de colza, avec un rendement entre 4,5 qx et 14,4 qx/ha, a été réalisé la saison dernière. La récolte a été effectuée sur une superficie de pas plus de 91,7 ha, a déclaré Mme. Belgharbi, soulignant le rôle important des ingénieurs agronomes dans l'accompagnement technique des agriculteurs, depuis l'étape des semences jusqu'à la récolte. Elle a rappelé les nombreuses facilitations décidées par l'Etat

au profit des agriculteurs, pour les inciter à investir cette filière, comme la possibilité de bénéficier du crédit "Rfig", et de déposer leur récolte, destinée à la consommation, à la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS), qui se charge de l'acheter à la place des particuliers, comme c'était de rigueur la saison dernière. La culture du colza s'inscrit dans le cadre du programme du ministère de l'Agriculture et du développement rural, portant sur le développement de culture industrielle (oléagineux, plantes à sucre, maïs) au cours des quatre prochaines années, dans l'objectif de réduire les importations, notamment en huiles alimentaires, sucre et fourrages.

## ORAN

## Inhumation du moudjahid et ancien ministre Abdelghani Okbi

Le moudjahid et ancien ministre Abdelghani Okbi, dit Si Ammar, décédé samedi à l'âge de 88 ans des suites d'une longue maladie, a été inhumé dimanche au cimetière d'Aïn Beïda. Les obsèques du défunt se sont déroulées en présence du wali d'Oran, Saïd Sayoud, du Commandant de la deuxième Région militaire, le général major Hadj Laroussi Djamel, des autorités locales civiles et militaires, de la famille révolutionnaire, ainsi que de la famille du défunt et un groupe de citoyens. Dans l'oraison funèbre du défunt, lue par le directeur des moudjahidine de la wilaya de Mascara et directeur par intérim de la direction d'Oran Radji Mohamed Nadir, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebika, a souligné que "l'Algérie en général et la Wilaya V historique, de l'extrême sud au nord du pays, a perdu l'un de ses braves moudjahidine et digne fils, le moudjahid et officier de l'Armée de libération nationale Si Okbi Abdelghani". Le ministre a indiqué que "les qualités de ce nationaliste loyal, qui a grandi dans une famille riche de ses principes nationaux l'ont fait s'enrôler, dès son plus jeune âge, dans les rangs de l'Armée de libération nationale dans la Wilaya V historique, gravissant les échelons de la hiérarchie jusqu'à ce qu'on lui confie la tâche de diriger la 8ème région historique dans le Sahara".

Laïd Rebika a également souligné, dans son message, que "le défunt a participé et commandé de grandes batailles avec son armée d'avant-garde, au cours desquelles il a donné au colonisateur, avec son courage, des leçons de sacrifice et d'abnégation", relevant que "le défunt est resté sincère et fidèle aux sacrifices des martyrs jusqu'au recouvrement de l'indépendance nationale". Il a ajouté que "feu Si Abdelghani a poursuivi son combat, à l'aube de l'indépendance du pays, pour l'édification de l'Algérie. Il a été le fidèle serviteur de son pays dans toutes les fonctions qu'il a occupées et les tâches qui lui ont été confiées, qu'il a exécuté de la meilleure manière".

C'était un administrateur aguerri, un homme politique compétent, un homme d'Etat et un diplomate connu pour son efficacité et sa sagesse en toutes circonstances". "Si Abdelghani est le compagnon des martyrs et des moudjahidine.

Dieu l'a choisi pour les deux djihad : ceux pour l'indépendance et de l'édification nationale. Il a mis dans son cœur l'amour de la patrie et il est resté fidèle au message de ses camarades, le s martyrs et les moudjahidine, tels que Lotfi, Abdelhafid Boussouf, Houari Boumediene, le colonel Othmane et bien d'autres, qui ni le lieu ni l'espace ne suffisent pour les mentionner", souligne le ministre, ajoutant que le défunt a continué à transmettre aux générations les vertus, épopées et héroïsmes des martyrs et des moudjahidine et à préserver les valeurs de leur mémoire. Feu Moudjahid Abdelghani Okbi a rejoint les rangs de l'ALN en 1956. Il a été chargé de plusieurs opérations militaires pour la préparation des unités de l'ALN, dans le Sud-ouest du pays et entrepris plusieurs opérations révolutionnaires contre le colonisateur français, avant d'assurer le Commandement de la 8e région de la Wilaya V historique. Après l'indépendance, il a occupé plusieurs postes notamment celui de wali de Setif, Batna, Constantine, Saïda et Oran. Il a également été ministre du Tourisme, du Commerce. Le défunt a également fait partie du corps diplomatique comme ambassadeur d'Algérie en Italie, en Tunisie, en Chine et au Mali. En 2004, il a été nommé membre du Conseil de la Nation.

## KHENCHELA

## Plus d'un milliard de DA pour l'aménagement des zones d'activités

Une enveloppe de 1,4 milliard de DA a été allouée pour le parachèvement des opérations d'aménagement de zones d'activités industrielles dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC). Selon la même source, il a été procédé au financement des projets de développement de cinq zones d'activités industrielles dans les communes de Baghai (2), Bouhmma (1), Kais (1) et Babar (1) à la faveur de cette enveloppe financière dont a bénéficié cette wilaya dans le

cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales.

Le coup d'envoi de ces opérations sera donné par l'aménagement de la première tranche, à partir de la première zone d'activités de la commune de Baghai, ciblant une superficie de 30 ha sur un total estimé à 107 ha, afin que les investisseurs puissent entamer leurs projets sur le terrain, a souligné la même source. Il sera procédé aussi au lancement des travaux de réhabilitation d'une zone réservée aux petites activités industrielles de transformation dans la

commune de Bouhmma, sur une superficie globale de 10 ha, destinée notamment aux investisseurs souhaitant activer dans le domaine de l'arboriculture. Cela, a-t-on noté, parallèlement à l'aménagement d'une grande zone d'activités dans la commune de Kais sur une superficie de 50 ha, en attendant la finalisation des démarches administratives relatives à deux autres zones d'activités implantées dans les localités de Baghai et Babar. Les opérations d'aménagement des zones d'activités situées dans les communes de Baghai, Kais, Bouhmma et Babar

consistent en la création et l'aménagement des routes, la réalisation de l'éclairage public et du réseau des eaux usées, en plus de la construction de réservoirs d'eau pour assurer l'alimentation de ces zones en eau, a-t-on détaillé. L'objectif de l'aménagement de ces zones d'activités industrielles dans diverses communes de la wilaya de Khenchela est de faciliter et encourager l'investissement local tout en remédiant aux différents obstacles et problèmes rencontrés par les opérateurs économiques, a-t-on signalé.

## ALGÉRIE-FMI

## Le FMI félicite les autorités algériennes pour la stratégie de relance de la croissance

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a félicité les autorités algériennes pour leur stratégie de relance de la croissance et de réduction de la dépendance de l'économie vis-à-vis des hydrocarbures, tout en partageant les priorités de réforme identifiées pour aider à la transition du pays vers un modèle de croissance plus inclusif et durable.

Selon un communiqué du ministère des Finances, le Conseil d'administration du FMI a examiné, lors de sa réunion tenue le 19 novembre dernier, le rapport de la mission de consultation conduite sur l'Algérie au titre de l'Article IV des Statuts du Fonds, qui s'est déroulée virtuellement du 14 Septembre au 03 Octobre 2021.

A ce titre, le Conseil d'administration du FMI a "salué les réformes envisagées par l'Algérie, visant à renforcer les attributions de la Banque d'Algérie et a félicité les autorités algériennes pour leur stratégie de relance de la croissance et de réduction de la dépendance de l'économie vis-à-vis des hydrocarbures".

Il a également salué "le nouveau plan d'action du Gouvernement, tout en partageant les priorités de réforme identifiées pour aider à la transition de l'Algérie vers un modèle de croissance plus inclusif et durable", a précisé le ministère.

Le Conseil du FMI a noté également qu'"en dépit de ce contexte de pandémie, une reprise progressive est en cours en Algérie, même si quelques vulnérabilités persistent encore en raison des répercussions de la COVID-19 et de la prépondérance des hydrocarbures dans la structure de l'économie algérienne".

Tout en précisant qu'"un mix de politiques calibrées permettrait de soutenir la stabilité macroéconomique et promouvoir une croissance durable, résiliente et inclusive", le Conseil du FMI a mis l'accent notamment sur la nécessité de poursuivre les efforts de la consolidation budgétaire en adaptant son rythme et sa composition à l'évolution de la pandémie et aux conditions économiques nationales afin de protéger les populations les plus vulnérables.

Saluant également les efforts récents des autorités algériennes pour moderniser la gestion budgétaire et améliorer l'efficacité du secteur public, les administrateurs du FMI ont encouragé le Gouvernement à diversifier davantage les sources de financement du budget, a ajouté le communiqué.

Sur un autre plan, le Conseil d'administration du FMI a souligné qu'"une politique monétaire bien calibrée, associée à une plus grande flexibilité du taux de change, pourrait aussi soutenir les efforts de stabilisation". Le Conseil du FMI a recommandé, en outre, "une intensification des efforts de mise en œuvre des recommandations du Programme d'Évaluation du Secteur Financier (FSAP)", a-t-on indiqué de même source.

## MARCHANDISES

## Hausse des prix à l'importation et à l'exportation au 1<sup>er</sup> semestre 2021 (ONS)

Les prix à l'importation et à l'exportation des marchandises, exprimés en dinars, ont connu des hausses durant le premier semestre 2021 par rapport à la même période de 2020, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Ainsi, les prix en dinar à l'exportation des marchandises, hydrocarbures compris, ont connu une hausse "remarquable" de 49,5% sur un an, durant la période janvier-juin 2021, tandis que ceux à l'importation ont affiché une augmentation "importante" de 18,5%. L'ONS explique la hausse de l'indice des valeurs unitaires (IVU) à l'exportation des marchandises (prix à l'exportation) durant les six premiers mois de 2021, par l'augmentation des prix des hydrocarbures de 49% et des prix des exportations des produits hors hydrocarbures (PHH) de 42,5%. Expliquant l'évolution haussière de l'indice des prix à l'importation, l'office a précisé que tous les groupes de produits ont connu des augmentations durant les six premiers mois de l'année 2021 par rapport à la même période de l'année précédente.

La hausse la plus remarquable a concerné les combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes avec +72,9%, les huiles grasses et cires d'origine animale ou végétale avec +59,8%, les boissons et tabacs (+23,5%) et les produits chimiques et produits connexes (+23,5%).

D'autres groupes de produits ont également connu des augmentations de prix à l'importation.

Il s'agit des produits alimentaires et animaux vivants (+18,9%), des matières brutes non comestibles, sauf carburants (+17,4%), des articles manufacturés (+15,6%) et enfin les machines et matériels de transport (+8,4%).

## CONSEIL DES MINISTRES

## Pêche : étendre les activités de construction navale pour couvrir toute la bande côtière (Président Tebboune)

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a mis l'accent, dimanche à Alger, sur l'impératif d'étendre les activités de construction navale à l'ensemble de la bande côtière algérienne, indique un communiqué du Conseil des ministres.

S'exprimant à l'issue d'un exposé sur le secteur de la pêche et des ressources halieutiques présenté en Conseil des ministres, le Président Tebboune s'est félicité "du progrès et de la coordination entre les ministères de l'Intérieur, de l'Industrie et de la Pêche pour la concrétisation des projets d'extension des activités de construction navale, dans les zones pilotes, soulignant l'impératif de prioriser l'extension de l'activité de construction navale à l'ensemble de la bande côtière algérienne".

L'objectif étant de



s'orienter vers une véritable industrialisation, selon un plan de développement sectoriel reposant sur des

partenariats internationaux permettant de développer les ressources halieutiques qualitative-

ment et quantitativement. Il a également souligné la nécessité d'œuvrer pour permettre à l'Algérie de retrouver son rôle pionnier dans le domaine maritime par la concurrence dans l'investissement et la production halieutique.

Le Chef de l'Etat a également appelé à "octroyer davantage de facilitations en matière de foncier aux véritables investisseurs dans le secteur de la pêche, secteur stratégique, générateur de richesses et un des piliers de la sécurité alimentaire", selon le communiqué du Conseil des ministres.

## Régulariser la situation des entreprises économiques privées productives réalisées sur des terrains agricoles

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné dimanche à Alger la régularisation de la situation des entreprises économiques privées productives réalisées sur des terrains agricoles, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.

Président une réunion du Conseil des ministres, le Président Tebboune a donné des instructions pour "régulariser la situation des entreprises économiques privées

productives réalisées sur des terrains agricoles en leur délivrant des permis de construire".

Il a également ordonné de "conférer une formule commerciale et économique au guichet unique consacré à la régularisation des dossiers d'investissement à l'avenir", chargeant le Médiateur de la République de "la prise en charge des préoccupations des industriels dont les projets sont en suspens pour des raisons bureaucratiques remontant à la ges-

tion de la période précédente". Le Président de la République a également salué les efforts consentis dans le secteur de l'industrie dont les indicateurs positifs commencent à se manifester.

M. Tebboune a chargé le directeur de cabinet de la Présidence de la République d'évaluer les décisions émanant du Conseil des ministres déjà mises en œuvre et d'assurer le suivi de celles non encore exécutées, selon le communiqué.

## Transition énergétique : obliger toutes les communes du pays à utiliser l'énergie solaire dans l'éclairage public (Président Tebboune)

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a donné dimanche des instructions pour obliger toutes les communes du pays à utiliser l'énergie solaire dans l'éclairage public, selon un communiqué du Conseil des ministres.

Ces instructions ont été données à l'issue d'un exposé sur le secteur de la transition énergétique présenté lors du conseil des ministres présidé le président de la République, précise le communiqué. Le

Président Tebboune a ordonné d'"obliger toutes les communes du pays à utiliser l'énergie solaire dans l'éclairage public, y compris au niveau des voies express et les zones montagneuses à l'instar des Aurès, l'Ouarsenis et Djurdjura". Le chef de l'Etat a insisté sur l'importance de rationaliser la consommation locale du gaz en vue de préserver les ressources énergétiques, et augmenter partant les capacités d'exportation", appelant à "coopérer avec les pays développés dans les

recherches sur les techniques de généralisation de l'utilisation des énergies renouvelables".

Il s'agit également de redéfinir les critères relatifs à l'importation des chauffages à utilisation domestique de manière à prendre en considération les normes de sécurité et la transition énergétique en cours. Concernant le secteur du bâtiment et des travaux publics, le président Tebboune a ordonné d'orienter progressivement ce secteur vers l'adoption de normes environnemen-

tales peu énergivores permettant d'éviter l'utilisation de matériaux nuisibles à l'environnement, mettant l'accent sur l'interdiction d'utilisation du bois dans les projets de réalisation de logements, et son remplacement par le PVC afin de préserver la richesse forestière.

Le chef de l'Etat a ordonné d'installer le Haut conseil de l'énergie, dans les meilleurs délais, pour lui confier les tâches de prospective et d'évaluation dans ce domaine, ajoute la même source.

## Exempter les jeunes entrepreneurs en difficulté des poursuites judiciaires (Président Tebboune)

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné lors de la réunion du Conseil des ministres des instructions portant exemption des jeunes, en difficulté ayant bénéficié de crédits de soutien à l'emploi, des poursuites judiciaires, selon un communiqué du Conseil des ministres.

"Le Président de la

République a donné des instructions pour accorder une chance aux jeunes en difficulté, ayant bénéficié de crédits de soutien à l'emploi, en les exemptant des poursuites judiciaires tout en adoptant une approche économique en matière de traitement selon un échéancier de remboursement des dettes", précise le communiqué. Il a égale-

ment ordonné d'"unifier la gestion de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), de l'Agence nationale de gestion de micro-crédit (ANGEM) et de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) en les plaçant sous la tutelle du ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Micro-

entreprise, dans un délai ne dépassant pas un mois", selon la même source.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Micro-entreprise a été chargé de présenter un recensement semestriel concernant le nombre des postes d'emploi créés, ajoute le communiqué.

## MARCHÉS DES CHANGES

## La Bourse de Tokyo ouvre en repli

La Bourse de Tokyo démarrait lundi en baisse, affectée comme Wall Street vendredi par le retour de restrictions en Europe face au Covid-19, mais aussi par les craintes d'une accélération de la réduction des achats d'actifs de la Fed.

L'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes japonaises reculait de 0,43% à 29.618,60 points vers 00H55 GMT et l'indice élargi Topix perdait 0,51% à 2.034,16 points.

L'Autriche se reconfinait à partir de ce lundi face à la vive résurgence des cas de coronavirus sur son territoire, et des restrictions ont également été annoncées en Allemagne, des mesures qui ont pesé sur les marchés occidentaux vendredi.

Des incertitudes sur la direction de la politique monétaire américaine en 2022 perturbaient aussi le marché tokyoite.

L'un des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (Fed), Christopher Waller, a estimé vendredi que l'institution devrait accélérer la réduction de ses



achats d'actifs amorcée ce mois-ci, l'inflation se révélant plus forte et durable que prévu, tandis que le marché de l'emploi se redresse rapidement aux Etats-Unis. Le yen baissait très légèrement par rapport

au dollar, à raison d'un dollar pour 114,05 yens vers 00H35 GMT contre 113,99 yens vendredi à 21H00 GMT.

Le cours euro/yen était quasi stable, un euro s'échangeant pour 128,71 yens contre 128,69 yens ven-

dre.

Un euro valait 1,1284 dollar, contre 1,1290 dollar en fin de semaine dernière.

Les cours du pétrole baissaient lundi, alors que selon le quotidien japonais Yomiuri, le Japon pourrait puiser dans ses réserves stratégiques d'or noir de concert avec les Etats-Unis pour faire pression sur les pays de l'Opep+, qui refusent pour le moment de produire davantage pour faire baisser les prix.

Vers 00H40 GMT le prix du baril américain de WTI cédait 0,76% à 75,36 dollars et celui du baril de Brent de la mer du Nord reculait de 0,81% à 78,25 dollars.

Le marché du pétrole était aussi affecté par le retour de restrictions en Europe face au Covid-19.

## SYRIE

## Première conférence économique arabe à Damas depuis des années

La Syrie va accueillir le 29 novembre prochain, les activités de la 4e conférence de l'Union arabe des villes et des zones industrielles, ont rapporté samedi des médias sous le thème: "L'investissement dans les villes et les zones industrielles arabes et son rôle dans la réalisation d'un bond spécifique", cette conférence est la première qu'organisent les Unions arabes à Damas depuis des années, selon le secrétaire général de l'Union, Samer Ahmad al-Hamo, rapporte l'agence de presse syrienne (SANA).

Al-Hamo a indiqué que cette conférence constitue une opportunité pour la consultation et l'échange des expertises entre les décideurs dans le secteur des villes et des zones industrielles, affirmant que la conférence est un moyen d'évoquer les derniers développements dans le domaine de la coopération économique entre les pays arabes. Il a fait savoir que la conférence est une opportunité importante pour les parties publiques et privées en Syrie pour présenter les opportunités d'investissement disponibles.

Le secrétaire général a souligné que la conférence vise à encourager les investissements dans le secteur des villes et des zones industrielles arabes et à encourager les investisseurs et les hommes d'affaires arabes et étrangers à investir dans les projets prévus dans les villes et les zones industrielles arabes.

## TANZANIE

## Hausse des envois de fonds de la diaspora

Les envois de fonds de la diaspora tanzanienne sont passés de 465,7 millions de dollars américains en 2016 à 497,9 millions de dollars en 2019, ont rapporté samedi des médias, citant la ministre des Affaires étrangères et de la coopération est-africaine, Liberata Mulamula.

"La diaspora tanzanienne contribue énormément au développement économique du pays car les envois de fonds ne cessent d'augmenter", a déclaré Mme Mulamula lors d'une conférence de presse tenue dans la capitale Dodoma, évoquant les chiffres publiés par la

Banque de Tanzanie sur les envois de fonds des Tanzaniens vivant à l'étranger. Le gouvernement, par le biais du ministère des Affaires étrangères et de la coopération est-africaine, a créé en 2010 un département spécial chargé de coordonner les questions liées à la diaspora tanzanienne, a rappelé Mme Mulamula.

"Le gouvernement continue à mettre en place un environnement propice visant à attirer les Tanzaniens vivant à l'étranger pour qu'ils participent au développement économique du pays, y compris la création de projets d'investisse-

ment", a ajouté la ministre. Selon Mme Mulamula, la diaspora tanzanienne est en première ligne pour promouvoir l'utilisation du kiswahili, et a ouvert des centres d'enseignement du kiswahili en Chine, en Afrique du Sud, en Egypte, au Malawi, en Grande-Bretagne, en Belgique, aux Comores, Corée et en France.

Le kiswahili, langue officielle de la Tanzanie, parlée par la quasi-totalité des Tanzaniens, indépendamment de plus de 120 tribus, est considéré comme une langue unificatrice dans ce pays d'environ 60 millions d'habitants.

## INDUSTRIE AUTOMOBILE

## La Chine comptera plus de 300 millions d'automobiles immatriculées d'ici la fin de l'année

La Chine, le plus grand marché automobile du monde, devrait compter plus de 300 millions d'automobiles immatriculées d'ici la fin de l'année, a annoncé samedi un responsable de l'Association des constructeurs automobiles de Chine (ACAC).

Fin septembre, la Chine comptait déjà 297 millions d'automobiles immatriculées, a indiqué Shi Jianhua, secrétaire gé-

ral adjoint de l'association, lors d'un forum organisé en marge du Congrès mondial de la fabrication, à Hefei, capitale de la province orientale de l'Anhui.

Le marché automobile chinois devrait poursuivre sa croissance, avec une croissance annuelle moyenne de 4% prévue pendant les cinq années jusqu'à 2025, a fait remarquer M.Shi.

## SÉNÉGAL - ETATS UNIS

## Protocole d'accord en vue de l'exécution de quatre projets à financer par les Etats-Unis

Les Etats-Unis et le Sénégal ont signé samedi un protocole d'accord en vue de l'exécution de quatre projets à financer par Washington dans les infrastructures routières et la sécurité publique, pour un montant de près d'un milliard de dollars américains.

Le protocole d'accord a été signé par des sociétés américaines (Cubic Transportation System, groupe ABD, Bechtel et Motorola Solutions) et l'Agence des travaux et de gestion des routes (AGE-ROUTE) et le Conseil exécutif des transports urbains de Dakar.

La signature s'est tenue en présence du secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, et du ministre sénégalais de l'Economie, du Plan et de la Coopération, Amadou Hott. Le finance-

ment américain va permettre la construction de plusieurs ponts, à Ziguinchor et Tobor (sud), en vue de la constitution d'un corridor commercial entre le Sénégal et ses voisins. Le deuxième projet concerne aussi la future autoroute qui va relier Dakar à Saint-Louis (nord), un segment d'une autre autoroute, entre Dakar et Rosso, à la frontière du Sénégal avec la Mauritanie.

Ce projet routier est "une priorité absolue" pour le gouvernement du Sénégal, car il fournira un "accès meilleur, plus sûr et plus rapide à Saint-Louis", une région appelée à devenir un carrefour des activités agricoles et de l'industrie pétrolière et gazière du Sénégal. Saint-Louis va également faciliter les échanges commerciaux du Sénégal

avec l'Afrique du Nord.

Le contrat signé par Motorola Solutions et le Sénégal servira à construire un réseau national de communications. Le secrétaire d'Etat américain s'est félicité des protocoles signés par son pays avec le Sénégal, et il s'est réjoui de la présence de plus de 50 entreprises américaines au Sénégal. De son

côté, le ministre sénégalais de l'Economie, du Plan et de la Coopération a souligné que les Etats-Unis sont "un partenaire incontournable et fidèle" du Sénégal.

M. Blinken est arrivée vendredi soir à Dakar pour une visite au Sénégal, la dernière étape de sa tournée africaine qui l'avait mené au Kenya et au Nigeria.

## JAPON

## 430 milliards d'euros pour un nouveau plan de relance

Le Japon s'apprête à adopter un plan de relance massif d'un montant record de 56.000 milliards de yens (430 milliards d'euros) pour relancer la troisième économie mondiale, a indiqué vendredi le nouveau Premier ministre Fumio Kishida.

Cette batterie de mesures liées à la pandémie, qui devrait être approuvée par le gouvernement plus tard dans la

journée, "est suffisant pour rassurer la population japonaise et lui redonner espoir", a précisé M. Kishida à la presse.

Le plan de relance, le troisième depuis l'apparition de la pandémie, est constitué à 70% de dépenses budgétaires, d'investissements, de prêts aux entreprises et d'aides aux familles qui ont des enfants de moins de 18 ans. Il

inclut aussi des fonds qui avaient été fléchés pour de précédents plans d'aide mais n'avaient pas été utilisés jusqu'à présent. Des aides financières pour de petites et moyennes entreprises frappées par la crise et une augmentation des salaires pour les travailleurs de la santé sont aussi prévues dans ce programme.

APS

## ALGER

## Arrestation de 12 suspects et saisie d'une quantité de drogue dans trois affaires distinctes

Les services de la wilaya d'Alger ont arrêté 12 individus, saisi des quantités de drogue et récupéré un véhicule volé dans trois affaires distinctes, a indiqué dimanche un communiqué de ces services.

La première affaire a été élucidée par les services de la 3<sup>e</sup> sûreté urbaine de Douéra relevant de la circonscription administrative de Draria se soldant par l'arrestation de deux suspects pour détention de drogue destinée à la vente.

L'opération a permis également la saisie de 400 grammes de cannabis, a précisé la même source.

La deuxième affaire a été élucidée par la Brigade de police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Birtouta.

Il s'agit de l'association de malfaiteurs, de faux en écritures administratives avec la complicité d'agents publics pourvoyant au détournement de deniers publics outre l'usurpation d'identité et l'utilisation de plaque d'immatriculation non conformes. Sept (07) individus de différentes wilayas ont été arrêtés et un véhicule a été saisi.

La troisième affaire a été élucidée par la Brigade de police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Zéralda.

Suite à un appel lancé par le Centre de commandement et des opérations relevant de la Sûreté de la wilaya d'Alger signalant une rixe sur une voie publique, les éléments de la Brigade se sont rendus sur place pour disperser cette rixe où un véhicule suspect a été observé. Après avoir fouillé trois personnes à bord de ce véhicule trois (03) petits sachets de drogue dure et une quantité de cannabis et de psychotropes ont été saisis. Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause ont été déferés devant les juridictions territorialement compétentes, a conclu le communiqué.

## ORAN

## Démantèlement d'un réseau criminel international spécialisé dans l'escroquerie via Internet

Les services de la gendarmerie nationale de la wilaya d'Oran ont réussi à démanteler un réseau criminel international composé de trois individus spécialisés dans l'escroquerie via Internet et les réseaux sociaux, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps de sécurité.

Les membres de la section de recherche de la gendarmerie nationale d'Oran ont, dans le cadre de la lutte contre la criminalité en tous genres, démantelé ce réseau criminel spécialisé dans l'escroquerie via Internet et les réseaux sociaux, ainsi que dans l'organisation de traversées clandestines par mer depuis le littoral d'Aïn El Turck, selon la chargée de communication au groupement de la gendarmerie nationale à Oran, capitaine Imane Loucif, lors de la présentation de l'affaire à la presse. Ce réseau est composé de trois individus, âgés de 30 à 40 ans, originaires des wilayas d'Alger et d'Oran, des repris de justice impliqués dans plusieurs affaires, notamment d'escroquerie, de faux et usage de faux, ainsi que la possession illégale d'armes.

L'opération fait suite à une plainte déposée par l'une des victimes d'escroquerie de ce réseau, ainsi qu'un vol de plus d'un million de dinars pour l'achat de graines dites "DRT Santa" dont l'huile est extraite pour la fabrication de certains médicaments et produits cosmétiques par les grands laboratoires. Après avoir accompli toutes les procédures réglementaires requises, un plan a été adopté par les membres de la section de recherche d'Oran, qui s'est soldé par l'arrestation des trois individus impliqués dans l'affaire.

La perquisition dans les domiciles des mis en cause a permis la saisie d'une voiture de tourisme, qui était utilisée à transporter les membres de la bande, ainsi qu'une somme de plus de 220.000 DA et 400 graines de types et sources inconnus, en plus d'une embarcation à moteur, un pistolet automatique et des téléphones portables utilisés dans les communications entre les membres du réseau, a-t-on précisé.

Les individus arrêtés seront présentés devant les instances judiciaires compétentes, aussitôt l'enquête achevée, a-t-on conclu.

## SOUK LETHNINE (AÏN DEFLA)

## Relogement de 53 familles habitant à proximité du barrage de Kef Eddir

Pas moins de 53 familles de la région de Souk Lethnine dans la commune de Tachta (Aïn Defla) résidant à proximité du barrage de Kef Eddir ont été relogées dimanche dans un site situé non loin de leur lieu d'habitation, a-t-on appris dimanche d'un responsable de l'antenne locale de l'Agence Nationale des Barrages et des Transferts (ANBT), l'initiatrice de l'opération.

"Le relogement de ces 53 familles résidant à proximité du barrage de Kef Eddir est motivé par le souci de les protéger contre une éventuelle crue de cet ouvrage", a précisé Medjahdi Bencherki, directeur de projet au sein de la même, signalant que les nouvelles habitations des familles en question sont dotées des commodités assurant une vie décente.

Il a également ajouté que nombre de structures sont en cours de réalisation au profit des familles recasées à l'image, notamment, d'une annexe communale, un dispensaire, une maison de jeunes, un marché hebdo-



madaire et de nombre de locaux commerciaux.

Le même responsable a, par ailleurs, noté qu'à la

favor de cette opération, une quantité supplémentaire de 40 millions de m<sup>3</sup> d'eau sera emmagasinée par

le barrage de Kef Eddir, actuellement rempli à hauteur de 68 % de sa capacité de stockage.

"Le barrage de Kef Eddir pouvant emmagasiner 125 millions de m<sup>3</sup> est actuellement rempli à hauteur de 68 % de sa capacité de stockage (soit 85 millions de m<sup>3</sup>) et compte tenu du fait que nous n'aurons plus à effectuer, comme par le passé, des lâchers d'eau dans le souci de préserver les habitants contre une éventuelle crue, cet ouvrage sera, par voie de conséquence, renforcé par une quantité supplémentaire de 40 millions de m<sup>3</sup> annuellement", s'est-il réjoui.

## GHARDAÏA

## Sensibilisation sur le retrait à distance du certificat de nationalité

La cour de Ghardaïa a lancé une large opération d'information et de sensibilisation sur le retrait à distance de la version électronique du certificat de nationalité, via le portail électronique du ministère de la justice, a-t-on appris lundi auprès du parquet général de Ghardaïa.

L'opération s'inscrit dans le cadre du rapprochement de l'administration judiciaire du citoyen en vue de lui per-

mettre de bénéficier de ses prestations sans avoir à se déplacer aux juridictions, a indiqué, M. Ahmed Kadari, procureur général adjoint.

La nouvelle prestation, qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts visant à moderniser les services judiciaires, permet au citoyen de demander et de retirer en ligne un certificat de nationalité version électronique à partir d'un ordinateur, a expliqué M.

Kadari. La prestation est l'un des axes prioritaires auquel les pouvoirs publics se sont engagés pour concrétiser les jalons de la gouvernance électronique, a rappelé le procureur général adjoint, précisant que la délivrance de ce document est exemptée de taxe judiciaire.

La Cour de Ghardaïa coiffe cinq tribunaux, à savoir Ghardaïa, Berriane, Guerrara, Métili et El-Menea.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 5 morts et 139 blessés ces dernières 24 heures

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 139 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays au cours des dernières 24 heures, indique lundi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tamanrasset où deux (2) personnes ont trouvé la mort et trois (3)

autres ont été blessées suite à une collision entre deux véhicules légers sur la RN 01 dans la commune de Tamanrasset, souligne la même source.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus aussi pour prodiguer des soins de première urgence à six (6) personnes incommodes par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain à

l'intérieur de leurs domiciles à travers les wilayas de Jijel, Naâma et Médéa.

Il s'est également produit un homme légèrement blessé avant son évacuation vers l'hôpital de Douira, suite à un feu qui s'est déclaré dans un véhicule dans la commune de Hussein Dey (Alger).

Par ailleurs, dans le cadre des activités de lutte contre la

propagation du Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 16 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité du port du masque et des règles de distanciation physique, ainsi que 11 opérations de désinfection générale ayant touché des infrastructures et édifices publics et privés et des zones d'habitation.

## BORDJ BOU ARRERIDJ

## Démantèlement d'un réseau criminel international spécialisé dans l'émigration clandestine

Les éléments des unités du Groupement territorial de la gendarmerie nationale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ont démantelé un réseau criminel international spécialisé dans l'émigration clandestine et la traite d'êtres humains, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps de sécurité.

Cette bande criminelle, activant à travers le territoire national et qui organise des traversées clandestines en passant par la Libye puis vers l'Europe, est composée de 24 personnes âgées entre 40 et 45 ans, dont des repris de



justice, a affirmé la même source. L'opération a été réalisée sur la base d'informations faisant état des activités illicites d'un

réseau criminel spécialisé dans ce trafic, activant au niveau de la wilaya de Bordj Bou Arreridj en utilisant les réseaux sociaux,

a-t-on précisé, faisant savoir que les enquêtes engagées dans ce cadre ont contribué à l'identification de 17 personnes, tandis que 7 autres sont en fuite en dehors du pays.

L'opération, a ajouté la même source, a permis aussi de saisir 5 téléphones portables utilisés dans ces activités criminelles.

Les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes, après le parachèvement des procédures juridiques nécessaires, a-t-on conclu.

## MALI

**200 000 enfants retournés en classe grâce à une opération de l'UNICEF**

Quelque 200 000 enfants vulnérables ont regagné les bancs de l'école à la faveur d'une opération appelée "Retour à l'école" chapeautée par l'Unicef, a indiqué samedi, Sylvie Fouet représentante de l'agence onusienne au Mali.

Quelque 200 000 enfants vulnérables dont 97 721 filles sont retournés à l'école, précise la responsable à l'occasion de la Journée mondiale de l'Enfance.

Le thème choisi pour cette journée était : "Système de protection renforcée pour une protection adoptée à chaque enfant".

Selon l'UNICEF, l'objectif de cette journée mondiale de l'enfance vise, d'une part, à rappeler que "des millions d'enfants sont toujours privés de leur droit à la santé, à une alimentation saine, à l'éducation et à la protection, et d'autre part, à rendre la voix des jeunes



indispensable dans tout débat touchant à leur avenir". Au Mali, "Malgré la rentrée scolaire depuis le 1er

novembre courant, plus de 1 600 écoles restent encore fermées, à cause, de l'insécurité affectant près de 500 000 élèves et 10 000 enseignants", regrette Sylvie Fouet représentante de l'UNICEF.

Elle souligne en outre que l'opération "Retour à l'école" avait apporté un appui à la réouverture des écoles fermées et doté près de 2 000 établissements scolaires en kits d'hygiène contre la Covid-19.

Et d'ajouter que ce projet "a permis de renforcer l'éducation à distance de 10 000 enfants", à travers des cours dispensés à la radio.

## ETATS UNIS

**"Des morts" après qu'une voiture a percuté une foule (police)**

Un véhicule de type SUV a percuté dimanche une foule rassemblée pour une parade de Noël à Waukesha dans le Wisconsin, aux Etats-Unis, faisant "des morts" et plus de 20 blessés, a annoncé la police.

Il y a eu "des morts", a indiqué le chef de la police, Dan Thompson, lors d'une conférence de presse, sans en préciser le

nombre. Des responsables locaux ont de leur côté indiqué que 11 adultes et 12 enfants avaient été transportés à l'hôpital.

"La parade de Noël de Waukesha se déroulait lorsqu'un SUV rouge a renversé les barrières côté ouest pour se diriger sur Main Street (la rue principale)", a-t-il expliqué. "La voiture a renversé plus de

20 personnes, certaines d'entre elles étaient des enfants et il y a eu des blessés à cause de cet incident", a-t-il encore dit.

"La police de Waukesha a retrouvé un véhicule suspect.

Une enquête est en cours", a-t-il encore dit, ajoutant que les autorités avaient identifié une personne dans le cadre de cette enquête.

## TRAVERSÉE DE LA MANCHE

**250 migrants secourus vendredi et samedi**

Près de 250 migrants ont été secourus en mer dans la nuit de vendredi à samedi et au cours de la journée de samedi après s'être retrouvés en difficulté en tentant de traverser la Manche, de la France vers l'Angleterre, a annoncé samedi soir la préfecture maritime.

Ces 243 migrants ont été récupérés et déposés à quai dans les ports de Boulogne-sur-Mer, Dunkerque et Calais, où ils ont été "pris en

charge par la Police aux frontières (PAF) et le service départemental d'incendie et de secours (SDIS)", écrit la préfecture maritime de la Manche et de la Mer du Nord dans un communiqué.

Le centre opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) du cap Gris-Nez "a engagé de nombreux moyens maritimes" pour ces opérations de secours, indique le communiqué, pointant la dangerosité de ce secteur aux

vents forts, trafic dense et température de l'eau actuellement en chute.

Vendredi, le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord cité par l'AFP avait noté "une nouvelle accélération" en novembre des tentatives de traversées, qui avaient déjà doublé ces trois derniers mois, alors que leur rythme ralentissait à l'automne les années précédentes.

Ses services avaient comptabilisé 15,400 tentatives de

départ et 3,500 passagers secourus sur les huit premiers mois de l'année.

"Aujourd'hui, nous avons plus que doublé ces chiffres: nous sommes à 31,500 migrants ayant quitté les côtes et 7,800 migrants ayant été sauvés", s'est alarmé vendredi Philippe Dutrieux.

On avait compté un seul décès confirmé l'an dernier entre janvier et août, il y en a eu sept cette année, a-t-il ajouté.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

**L'ONU appelle à rendre les routes plus sûres**

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé dimanche pays, entreprises et citoyens à travers le monde à soutenir les efforts pour rendre les routes plus sûres, à l'occasion de la Journée mondiale du souvenir des victimes de la circulation routière, "Toutes les 24 secondes, une vie est fauchée dans un accident de la route.

La Journée mondiale du souvenir des victimes des accidents de la route est l'occasion de réfléchir sur la mort tragique de millions de personnes", a déclaré M.

Guterres dans un message.

Le thème de la journée cette année met l'accent sur la réduction de la vitesse de la circulation.

En effet, une vitesse faible a le potentiel d'éviter de nombreux décès et des blessures graves, en particulier pour les piétons et les autres usagers vulnérables - enfants, personnes âgées et personnes handicapées.

"J'exhorte chaque pays et entreprise ainsi que chaque citoyen et citoyenne à soutenir l'action menée aux niveaux local et mondial pour rendre les routes plus sûres, notamment dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, où sont enregistrés plus de 90 % des décès liés à des accidents de la route dans le monde", a déclaré le Secrétaire général. Le chef de l'ONU a, en outre, encouragé tous les Etats Membres à adhérer aux conventions des Nations unies sur la sécurité routière et à se doter de plans d'action mobilisant l'ensemble de la société.

Il a aussi exhorté tous les donateurs à accroître leurs précieuses contributions financières et techniques dans le cadre du Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière.

"Alors que nous préparons la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale visant à améliorer la sécurité routière, prévue l'année prochaine, rap-

pelons-nous que chacun et chacune d'entre nous a un rôle à jouer pour ce qui est d'assurer la sécurité routière.

En ce jour et chaque jour, engageons-nous à rendre les routes plus sûres pour tous et pour toutes, partout dans le monde", a conclu M. Guterres dans son message. Selon le Rapport de situation sur la sécurité routière dans le

monde 2018 de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le nombre de décès sur les routes dans le monde reste élevé, avec une estimation de 1,35 million de morts chaque année.

En outre, les traumatismes dus à des accidents de la circulation sont désormais la principale cause de décès chez les enfants et les jeunes adultes entre 5 et 29 ans.

## AFRIQUE DU SUD

**Deux Allemands arrêtés pour trafic de reptiles menacés**

Deux Allemands ont été arrêtés en Afrique du Sud pour avoir illégalement attrapé et tenté de vendre des reptiles appartenant à des espèces menacées, a annoncé dimanche soir le ministère de l'Environnement.

Ils ont été arrêtés vendredi près d'Askham, dans la province du Northern Cape (nord-ouest), tout près de la frontière du Botswana mais aussi de la Namibie, aux portes du désert du Kalahari, précise ce communiqué, ajoutant qu'ils étaient également en possession de stupé-

fiant. Leur interpellation est le résultat d'une opération de recouvrement de reptiles à laquelle ont collaboré plusieurs polices, parcs nationaux et responsables publics de l'environnement, souligne le ministère.

Les deux hommes sont accusés d'avoir capturé illégalement des reptiles, dont des lézards d'amardille qui sont une espèce menacée et protégée, des geckos et des tortues, "dans l'intention de les faire sortir clandestinement d'Afrique du Sud

## GRÈCE

**Un migrant meurt noyé au large de la Crète**

Un migrant a été retrouvé mort noyé dimanche au sud-est de la Crète, ont annoncé les garde-côtes grecs après une opération de sauvetage.

Les garde-côtes avaient été alertés par un appel de détresse dimanche lorsque six migrants parmi les 69 se trouvant sur un voilier étaient tombés à l'eau.

Une personne a été retrouvée noyée dans cette opération de sauvetage d'envergure.

Les garde-côtes ont transporté dimanche les 68 passagers, parmi lesquels cinq femmes et trois enfants, au port de Palaiochora.

Trois personnes, légèrement blessées, ont été prises en charge par les secours selon l'agence de presse grecque Ana.

Le 27 octobre, deux enfants et deux adultes étaient morts noyés lors d'un naufrage au large de l'île de Chios.

Selon le Haut commissariat aux réfugiés (HCR), plus de 2,500 personnes ont fait la traversée de la mer Egée cette année à partir de la Turquie voisine, contre 9,700 en 2020, année pour laquelle le HCR a recensé plus de 100 morts ou disparus.

Pour 2021, le HCR-Grèce a recensé jusqu'ici trois naufrages en mer Egée entre janvier et mars ayant fait six morts dont l'un dans les eaux territoriales grecques au large de l'île de Lesbos.

Pour sa part, l'Organisation internationale des migrations a signalé trois autres naufrages entre avril et septembre dans la même zone ayant fait 13 morts dont huit au large de la Crète.

## INDE

**Pollution : Delhi prolonge le travail à domicile jusqu'au 26 novembre**

Le gouvernement local de New Delhi a prolongé lundi le recours au travail à domicile ainsi que l'interdiction d'entrée des camions transportant des articles non essentiels dans la ville jusqu'au 26 novembre, dans le but de réduire les niveaux alarmants de pollution dans la capitale indienne.

Les bureaux du gouvernement resteront fermés jusqu'au 26 novembre, à l'exception de ceux impliqués dans les services essentiels.

Il est conseillé aux bureaux privés de permettre également à leur personnel de travailler à domicile jusqu'au 26 novembre", a indiqué une ordonnance du gouvernement de New Delhi. Par ailleurs, les établissements d'enseignement, tous cycles confondus, resteront fermés jusqu'à nouvel ordre. Selon l'Institut indien de météorologie, la qualité de l'air devrait rester dans le niveau d'alerte "dangereux", alors que les nuages de fumée résultant du brûlage de résidus de cultures en provenance des Etats voisins de New Delhi continuent d'envenimer la capitale, en sus de l'augmentation des émissions industrielles et celles du trafic routier. Selon la revue médicale The Lancet, près de 17,500 personnes sont décédées à New Delhi en 2020 en raison de la pollution atmosphérique. New Delhi est la ville la plus polluée au monde, selon un rapport de l'organisation suisse IQAir publié en 2020.

pour les livrer au lucratif commerce international des animaux de compagnie exotiques". Toutes les tortues sud-africaines et certains des lézards sont listés par la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de la faune et de la flore sauvages menacées d'extinction), précise encore le communiqué.

Les suspects doivent comparaître lundi devant un tribunal de la province.

## ORAN

## Covid19 : plus de 70 pharmacies impliquées dans la vaccination



Plus de 70 pharmacies d'officine de la wilaya d'Oran sont impliquées jusqu'à présent dans la campagne de vaccination contre la Covid-19, a-t-on appris, dimanche, de la direction locale de la santé et de la population (DSP).

Une opération qui se déroule dans de bonnes conditions dans ces officines au nombre de 73, mais qui, à l'instar des autres centres de vaccination, connaît, ces derniers temps, un engouement timide de la part des citoyens, a expliqué à l'APS, le chef de service de prévention et chargé de communication de la DSP, Dr Youcef Boukhari.

"Nous souhaitons davantage d'engouement pour la vaccination de la part des citoyens, outre les centres de vaccinations que nous avons ouvert un peu partout dans la wilaya, certaines pharmacies ont été autorisées à assurer la vaccination contre la Covid-19.

Les doses de vaccin sont disponibles donc il faut se protéger et se faire vacciner", a-t-il précisé.

Les pharmacies aptes à assurer la vaccination sont quotidiennement approvisionnées en doses de vaccins par la DSP, selon leur demande, a précisé le responsable, "jusqu'à 100 doses sont livrées quotidiennement à certaines pharmacies selon la demande qui reste toujours insuffisante", a-t-il ajouté.

A noter que les personnes souffrant de maladies chroniques, alitées ou en difficulté ne pouvant se déplacer aux centres de vaccination peuvent être vaccinées à domicile.

"Chaque établissement public de santé de proximité (EPSP) dispose d'un véhicule pour les soins à domicile.

De ce fait, toute personne souffrant de maladies chroniques, obèse, alitée entre autres, n'a qu'à contacter l'EPSP le plus proche de son domicile pour exprimer son désir de se faire vacciner.

Une équipe se déplacera chez elle pour la vacciner", a précisé le même responsable.

La wilaya d'Oran a réalisé un taux de vaccination qui tourne autour de 52%, ce qui reste encore insuffisant selon les responsables du secteur de la santé pour atteindre l'immunité collective.

## BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

## 159 nouveaux cas, 108 guérisons et 5 décès

Cent cinquante-neuf (159) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 108 guérisons et 5 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé lundi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 209.111, celui des décès à 6026 cas, alors que le nombre de patients guéris est

passé à 143.413. Par ailleurs, 22 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

En outre, 31 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 11 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 6 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

## ENFANCE - SANTÉ

## Meriem Cherfi donne à Tiaret le coup d'envoi d'une caravane de prise en charge de la santé mentale des enfants

La déléguée nationale de l'Organe de protection de l'enfance, Meriem Cherfi a donné, dimanche à Tiaret, le coup d'envoi d'une caravane de prise en charge de la santé mentale des enfants, en présence du représentant du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie, Aslem Boukhari.

A cette occasion, Mme Cherfi a souligné que cette caravane sanitaire organisée sous le slogan "Promouvoir, soigner et protéger la santé mentale des enfants" dans le cadre de la journée mondiale des droits de l'enfant célébrée le 20 novembre, avec la participation de médecins et de psychologues, sillonnera toutes les wilayas du pays à longueur d'année. La déléguée nationale de l'organe de protection de l'enfance a déclaré que l'objectif de cette initiative est d'assurer une prise en charge des enfants atteints de maladies mentales dès leur plus jeune âge et de leur éviter des com-



PLICATIONS. Meriem Cherfi a affirmé que tous les efforts seront déployés pour assurer une bonne prise en charge sanitaire des enfants, annonçant, d'autre part, le lancement d'un riche programme de communication directe entre les spécialistes à travers une plateforme numérique qui entrera prochainement en service, assurant que cette plateforme numérique contribuera à épargner des déplacements

aux spécialistes et à trouver des solutions à distance et à offrir le meilleur dans le domaine de la santé mentale pour les enfants, en particulier à un âge précoce. Pour sa part, le représentant de l'UNICEF en Algérie a indiqué dans une déclaration à la presse qu'il y a du progrès tangible en Algérie en matière de protection de l'enfance, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation, déclarant

"nous aspirons à relever les défis afin de réaliser le meilleur et nous demandons toujours plus, en coopération avec tous les organismes gouvernementaux, dont les ministères de la santé, de la Solidarité et de l'Éducation et l'Organe national de la protection de l'enfance (ONPPE).

Par ailleurs, Meriem Cherfi a assisté, en compagnie du représentant de l'UNICEF en Algérie, au centre psycho-pédagogique pour enfants handicapés mentaux de Tiaret, à des consultations à plusieurs enfants qui sont pris en charge par les centres spécialisés de la wilaya et au niveau de leurs familles.

Le wali de Tiaret, Mohamed Amine Dramchi a fait part, à cette occasion, de la création prochaine d'annexes des centres spécialisés de prise en charge psychologique et pédagogique des enfants déficients mentaux dans la wilaya, comme à Ksar Chellal et Tiaret.

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

## Obligation de renseignement hebdomadaire des quantités de matières premières

Les établissements de fabrication pharmaceutique sont dans l'obligation de renseigner de manière hebdomadaire les quantités de matières premières disponibles, selon une note publiée dimanche par le ministère de l'Industrie pharmaceutique.

Selon cette note publiée sur la page officielle du ministère, il a été procédé à l'actualisation du canevas de la déclaration des états de stocks qui doit être transmise de manière hebdomadaire par courrier électro-

nique. "Il est porté à la connaissance des directeurs techniques des établissements pharmaceutiques de fabrication qu'additionnellement aux déclarations figurant dans les états hebdomadaires de stocks, une colonne supplémentaire est à renseigner dans le nouveau canevas téléchargeable sur le site internet du ministère", explique la même source.

Cette mesure intervient dans le cadre des dispositions prises par le ministère de l'Industrie pharmaceu-

tique relatives au suivi "rigoureux" de la disponibilité des médicaments. Pour rappel, le ministère a rendu obligatoire l'envoi de la déclaration des états de stocks chaque jeudi avant 12:00, avec l'obligation de déclarer à la direction de la veille stratégique du ministère tout changement dans le programme de fabrication dans un délai de trois mois minimum "afin d'anticiper toute tension ou rupture pouvant affecter ces produits".

## SIDI BEL-ABBÈS

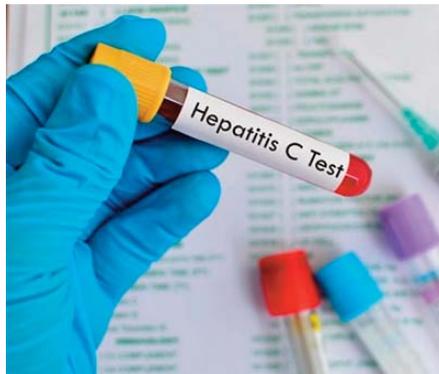
## Lancement d'une campagne de sensibilisation et de dépistage précoce des hépatites virales

Une vaste campagne de sensibilisation et de dépistage précoce des hépatites virales a été lancée dimanche à Sidi Bel-Abbès.

Cette campagne vise à sensibiliser les citoyens sur l'hépatite virale et l'importance d'un dépistage précoce pour parer aux risques de la maladie, a indiqué Dr.

Fatima Hammache, spécialiste des maladies du foie, de l'estomac et des intestins au CHU "Abdelkader Hassani" du chef-lieu de wilaya, précisant que le dépistage s'effectue gratuitement. "Le dépistage précoce gratuit s'effectue selon une technique qui repose sur un test rapide du sérum sanguin. Le résultat est obtenu dans un délai d'un quart d'heure au niveau d'une tente dressée à cet effet dans une rue très fréquentée du chef-lieu de la wilaya", a indiqué Dr Hammache.

La spécialiste a signalé que les cas positifs diagnostiqués seront pris en charge et traités au niveau du service d'hépatologie et de gastro-entérologie du CHU Abdelkader Hassani.



Concernant le nombre de citoyens examinés durant la période matinale, Dr Chiali Mahmoud a révélé que 147 dépistages ont été effectués dont sept cas positifs détectés.

Le dépistage précoce de la maladie permet, a relevé Dr.

Chiali, d'éviter les complications et de prodiguer les soins adéquats, appelant les citoyens à se rendre à ce point de dépistage ouvert dans le cadre de cette opération. Il s'agit de la deuxième campagne du genre après celle organisée en juin dernier, au cours de laquelle 340 examens ont été effectués et sept cas positifs détectés et orientés pour traitement vers le service spécialisé du CHU.

Initiée par le service d'hépatologie et de gastro-entérologie de l'hôpital de Sidi Bel-Abbès en coordination avec la Direction locale de la santé et de la population, l'opération de dépistage se poursuivra jusqu'à lundi.

## P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

## BILAN DANS LE MONDE

**Au moins 5.148.939 morts**

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 5.148.939 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles lundi.

Plus de 256.913.380 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie. La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois.

Sur la journée de dimanche, 4.373 nouveaux décès et 394.226 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont la Russie avec 1.241 nouveaux morts, l'Ukraine (326) et l'Inde (249).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 771.118 décès pour 47.730.591



cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 612.659 morts et 22.017.276 cas, l'Inde avec

465.911 morts (34.518.901 cas), le Mexique avec 292.471 morts (3.863.362 cas), et la Russie avec 265.336 morts (9.366.839 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou

est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 609 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Bulgarie (391), la Bosnie (372), le Monténégro (357), la Macédoine du Nord (357), la Hongrie (339) et la République tchèque (300).

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient lundi à 11h00 GMT 1.534.930 décès pour 46.464.227 cas, l'Europe 1.485.491 décès (81.032.638 cas), l'Asie 889.965 décès (56.826.805 cas), les Etats-Unis et le Canada 800.611 décès (49.495.712 cas), l'Afrique 221.579 décès (8.585.811 cas), le Moyen-Orient 213.203 décès (14.213.621 cas), et l'Océanie 3.160 décès (294.571 cas).

## FRANCE

**La montée de la 5<sup>e</sup> vague est "fulgurante" (gouvernement)**

La progression en cours de la 5<sup>e</sup> vague de Covid-19 en France est "fulgurante", a alerté dimanche Gabriel Attal, le porte-parole du gouvernement.

"Cette 5<sup>e</sup> vague, elle démarre de façon fulgurante", a déclaré à plusieurs médias le secrétaire d'Etat.

Le nombre de cas quotidiens a quasiment doublé en une semaine: il était de 17453 samedi, contre 9.458 le samedi

précédent. Et cette hausse est exponentielle: avant cela, il avait fallu trois semaines pour que le nombre de cas quotidiens augmente dans les mêmes proportions.

Mais comme lors des vagues précédentes, l'enjeu est de savoir si cette flambée des infections entraînera un afflux massif à l'hôpital.

Pour l'instant, ça n'est pas le cas, ce

que les autorités attribuent à la vaccination, qui reste très efficace pour empêcher les formes graves de la maladie (même si elle l'est moins contre les contaminations au variant Delta).

Samedi, 7.974 malades du Covid étaient hospitalisés, dont 1.333 dans les services de soins critiques, contre respectivement 6.500 et 1.000 un mois auparavant.

## TUNISIE

**Deux décès et 79 nouveaux contaminés recensés ces dernières 24 heures**

Le ministère de la Santé a annoncé dimanche soir que deux décès et 79 nouveaux contaminés au coronavirus ont été recensés à l'issue de la publication des résultats de 2547 analyses effectuées ces dernières 24 heures, soit un taux de positivité de 3,10%.

Ainsi, le bilan des cas de contamination en Tunisie a atteint depuis l'apparition du virus 716262 cas dont 25344 décès. Le

nombre de patients guéris est passé à 689948 après le rétablissement de 56 personnes à la date du samedi 20 novembre 2021.

Selon la même source, le nombre de patients covid admis actuellement dans les établissements hospitaliers (publics et privés) s'élève à 137 personnes dont 8 nouveaux cas, 47 cas placés en soins intensifs et 12 autres sous respirateurs artificiel.

**Plus de 174.000 personnes vaccinées contre la COVID-19 en une journée**

Plus de 174.000 personnes ont été vaccinées ce dimanche, à l'occasion de la journée nationale portes ouvertes de vaccination massive contre le nouveau coronavirus, a révélé dimanche soir le ministère tunisien de la Santé. D'après le ministère, 174.004 Tunisiens ont répondu présents à cette journée nationale, dans les

354 centres de vaccination répartis sur les 24 provinces du pays. En parallèle, le ministère a annoncé avoir signalé 79 nouvelles infections par la COVID-19 et deux décès supplémentaires au cours des dernières 24 heures. Au total, la Tunisie compte 716.262 cas confirmés de COVID-19 et 25.344 décès, depuis l'apparition de la

pandémie dans le pays en mars 2020.

Actuellement, 137 patients atteints du nouveau coronavirus sont hospitalisés en Tunisie, dont 47 en soins intensifs et 12 sous l'assistance respiratoire.

En date du 20 novembre courant, 4.856.968 Tunisiens ont été entièrement vaccinés contre la COVID-19.

## BELGIQUE

**Vaccination obligatoire pour les soignants**

Le gouvernement belge a donné son feu vert à la vaccination obligatoire des soignants contre le Covid-19, au terme de négociations laborieuses sur cette question entre les partenaires de la coalition fédérale.

En vertu de cet accord, l'obligation vaccinale des soignants en Belgique entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Les soignants non vaccinés qui acceptent de se soumettre à des tests de dépistage réguliers pourront

continuer à travailler jusqu'au 31 mars.

Ceux qui refusent veront leur contrat suspendu et basculeront dans le régime du chômage temporaire. Selon le texte, tout membre du personnel soignant qui ne s'est pas fait vacciner entre temps verra son contrat rompu à partir du 1<sup>er</sup> avril et aura droit directement au chômage complet. S'il décide de démissionner, il n'aura pas accès directement au chômage. L'obligation vaccinale

du personnel soignant et ses modalités avaient fait l'objet d'un premier accord au sein du gouvernement lundi, qui prévoyait un licenciement à partir du 1<sup>er</sup> avril en cas de refus de la vaccination.

L'accord sera présenté aux partenaires sociaux, qui pourront proposer des mesures alternatives, et sera également discuté au Conseil national du travail.

Les propositions alternatives seront prises en considération si elles sont unanimes. L'avis du Conseil

d'Etat est attendu dans un délai de 30 jours.

L'obligation vaccinale des soignants a provoqué l'ire des syndicats belges, qui dénoncent une mesure de nature à exacerber la pénurie de main-d'œuvre qui touche déjà ce secteur en première ligne du combat contre le coronavirus.

Deux grandes organisations syndicales en Belgique ont déposé un préavis de grève avec effet immédiat, pour protester contre cette mesure.

## CHINE

**Un médicament entre en phase finale d'essai sur l'homme**

Un médicament antiviral chinois contre la Covid-19, appelé JS016, a commencé les essais cliniques de phase 3 à l'étranger, a annoncé lundi son développeur.

Le médicament candidat breveté contre la Covid-19 a été développé conjointement par l'Institut de microbiologie de l'Académie des sciences de Chine et la Shanghai Junshi Biosciences Co., Ltd.

En juin 2020, l'organe chinois de réglementation des médicaments a autorisé les développeurs à effectuer des tests humains.

Selon l'institut, le médicament JS016 est devenu le premier anticorps monoclonal Covid-19 au monde à mener des essais cliniques chez des personnes en bonne santé.

Des chercheurs ont achevé ce mois-ci les essais internationaux multicentriques de phase 2.

Les résultats des premiers essais confirment la sécurité et l'efficacité de JS016, suggérant qu'il peut abaisser le titre viral chez les participants et réduire le risque de devenir un cas grave.

"Ce médicament a été utilisé pour le traitement d'urgence dans 15 pays, et plus de 500.000 doses ont été envoyées à l'étranger", a déclaré Yan Jinghua, chercheuse de l'Institut de microbiologie.

Le ministère chinois des Sciences et des Technologies a également alloué 3.000 doses de médicaments pour le traitement de patients atteints de la Covid-19 dans le pays, a-t-elle ajouté.

## KENYA

**L'accès interdit aux services publics aux non-vaccinés**

Les autorités kényennes ont décidé d'interdire l'accès aux services publics aux personnes qui n'ont pas été complètement vaccinées contre la Covid-19 à partir du 21 décembre, selon un responsable.

Le Secrétaire à la santé, Mutahi Kagwe, a déclaré, dimanche lors d'une conférence de presse, que le gouvernement avait eu recours à cette mesure radicale pour soutenir son programme de vaccination contre la Covid-19 et s'assurer que tous les Kenyans sont à l'abri de la pandémie.

"Toute personne sollicitant des services publics devra être entièrement vaccinée et disposer d'une preuve de vaccination avant le 21 décembre 2021".

Ces services comprennent, sans s'y limiter, les services de la KRA, (Administration fiscale kényenne), l'éducation, les services d'immigration, les visites dans les hôpitaux et les prisons, la NTSA (Administration nationale des transports et de la sécurité), ainsi que les services portuaires.

"Ceux qui ont été vaccinés ne risquent pas leur vie en servant ceux qui ont refusé de se faire vacciner.

La raison principale pour laquelle nous devons tous être vaccinés est de veiller à ce que l'économie continue à fonctionner", a ajouté Kagwe.

Vingt-deux personnes ont été testées positives à la maladie dimanche au Kenya, sur un échantillon de 3 191 personnes testées au cours des dernières 24 heures.

Le taux de positivité dans le pays est désormais de 0,7%.

Le nombre total de cas positifs confirmés dans le pays est de 254 710, tandis que le nombre de décès s'élève à 5 328.

Le nombre de tests effectués jusqu'à présent s'élève à 2 798 001.

# CONSTIPATION COMMENT CHOISIR UN LAXATIF ?

*Quand on souffre de constipation, on n'ose pas toujours avoir recours aux laxatifs, de crainte d'une action trop rapide et pas forcément au bon moment ! Si tous ne sont pas indiqués pour une constipation occasionnelle, certains laxatifs doux peuvent toutefois aider à réguler le transit.*

Selon un sondage qui avait été commandé en 2015 par le laboratoire Bayer, 41% des femmes qui souffrent de constipation ne se soignent pas dès l'apparition des premiers symptômes. Elles repoussent la prise de laxatifs par peur de l'accoutumance et par crainte de leur action trop rapide et pas forcément au moment le plus opportun. Pourtant, selon le Dr Laurent Abramowitz, médecin responsable de l'unité de proctologie au CHU Bichat, à Paris, "une prise en charge tardive peut causer des douleurs abdominales parfois intenses et avoir de réelles répercussions sur la qualité de vie alors qu'il existe différentes classes de laxatifs aux modes et aux délais d'action variables et qui permettent de libérer le transit en douceur".

Trois classes de laxatifs sont particulièrement adaptées pour les cas de constipation occasionnelle : les laxatifs osmotiques, les laxatifs de lest et les laxatifs lubrifiants. Les deux autres classes (les laxatifs stimulants et rectaux) exigent plutôt un avis du médecin.

## LES LAXATIFS OSMOTIQUES

Ces laxatifs (Transpégel, IB, Movicol, Forlax...) ramollissent les selles en créant un appel d'eau dans l'intestin et facilitent ainsi leur émission. Ils sont méconnus du grand public puisqu'en automédication, ils ne re-



présentent que 2 laxatifs vendus sur 10. En revanche, 7 prescriptions médicales sur 10 s'orientent en priorité vers cette classe de médicaments.

### Délai d'action : de 1 à 2 jours

Effets secondaires : ballonnements et douleurs abdominales au début du traitement sauf pour les laxatifs osmotiques hydratants. Ces derniers sont à préférer chez la femme enceinte.

### LES LAXATIFS DE LEST

Ces laxatifs (Spagula, Translaine...) augmentent de volume en présence d'eau et modifient la consistance des selles. Ils nécessitent de boire beaucoup pour être actifs. Délai d'action : 1 à 3 jours. Efficacité maximale après plusieurs jours de traitement.

Effets secondaires : gaz et ballonnements. Il est conseillé de les prendre à distance des autres médicaments que vous prenez.

### LES LAXATIFS LUBRIFIANTS

Ces laxatifs (Lansoyl, Lubentyl...) facilitent l'émission des selles en les lubrifiant et les ramollissant.

### Délai d'action : 6 heures à 3 jours

Effets secondaires : ils peuvent être responsables de suintements ou d'irritations au niveau de l'anus. L'usage prolongé peut réduire l'absorption de

certaines vitamines (A, D, E, K).

### LES LAXATIFS STIMULANTS

Ces laxatifs (Dulcolax, dragées Fucalax...) stimulent l'intestin et augmentent la sécrétion d'eau. "A utiliser en dernier recours en cas d'échec des laxatifs osmotiques car c'est une réponse aigüe à un problème chronique" explique le spécialiste.

Délai d'action : à partir de 6 heures après la prise.

Effets secondaires : diarrhée, douleurs abdominales, fatigue ou réactions allergiques. Dans ce cas, il faut cesser le traitement. Ils ne doivent pas être utilisés pendant la grossesse ou si vous souffrez de constipation chronique.

### LES LAXATIFS PAR VOIE RECTALE

Ces laxatifs (Microlax, Norgalax...) déclenchent le réflexe de défécation. "Il est recommandé de prendre l'avis d'un médecin avant de prendre des laxatifs par voie rectale car ils sont déconseillés en cas de lésions anales" ajoute le spécialiste.

### Délai d'action : entre 5 et 60 minutes

Effets secondaires : leur utilisation répétée ou prolongée est déconseillée car elle peut provoquer un risque d'irritation au niveau de l'anus.

## LES BONS LAXATIFS NATURELS... ET CEUX À ÉVITER

En février dernier, l'Académie nationale de pharmacie publiait un rapport sur les effets néfastes de certaines plantes laxatives en vente libre. Pour être sans danger, ces traitements doivent être choisis et utilisés avec soin, même quand ils sont d'origine naturelle.

### PSYLLIUM (OU ISPAUGHUL) : ON N'HÉSITE PAS

Seule spécialité de phytothérapie pouvant être utilisée tous les jours sans risque, en complément de mesures hygiéno-diététiques : le psyllium, connu aussi sous le nom d'ispaghul. Au contact de l'eau, les graines de cette plante forment dans l'estomac un gel qui augmente le volume du bol alimentaire et facilite ainsi son expulsion en cas de côlon un peu paresseux. Ce laxatif dit "de lest" est particulièrement intéressant

quand on supporte mal les fibres alimentaires. On trouve le psyllium en pharmacie et en magasin de diététique, sous forme de graines ou en gélules. Il est recommandé de le prendre le soir, en buvant beaucoup d'eau de façon à optimiser son action.

### SÉNÉ, BOURDAINE, ALOÉ VERA : ON OUBLIE

Problème : leur usage prolongé provoque une dépendance, ce qui signifie qu'au bout d'un certain temps, il n'est plus possible d'aller à la selle sans médicament. De nombreux compléments alimentaires destinés à traiter la constipation contiennent du séné, de la bourdaine, du casc d'aloé vera, du cassier, du suscara, du nerprun ou de la racine de rhubarbe. Or ces plantes renforcent

des molécules aux propriétés laxatives stimulantes qui, ainsi que le rappelle l'Académie nationale de pharmacie, "sont irritantes pour le tube digestif et responsables d'une perte de sels minéraux par l'organisme. À long terme, des lésions définitives de la paroi interne de l'intestin peuvent apparaître".

### DESMODIUM, ROMARIN : ON STIMULE AUSSI SON FOIE

Même si elles n'ont pas de vertus à proprement dit laxatives, d'autres plantes s'avèrent intéressantes. On peut en effet être constipé non pas à cause d'un intestin paresseux ou trop long mais par paresse biliaire. C'est assez fréquent après une opération, une maladie grave, un épisode inflammatoire ou en cas de

stress. Il faut alors agir sur le foie. Soit en buvant 3 fois par jour une tisane de romarin bio (1 cuillerée à café pour 1 tasse d'eau), soit en prenant matin et soir 1 cuillerée à soupe d'EPS Desmodium dans de l'eau, pendant 1 mois.

### LES SOLUTIONS HOMÉOPATHIQUES

Les remèdes suivants, proposés par le Dr Dominique-Jean Sayous, auteur de L'Homéopathie, tout simplement (éditions Eyrolles), peuvent être pris aussi longtemps que nécessaire jusqu'à l'amélioration des symptômes.

Constipation passagère, liée par exemple à une grossesse, et s'accompagnant d'hémorroïdes : *Collinsonia canadensis* 4 CH, 5 granules matin et soir. Suite à des excès de table et d'alcool : *Nux*

*Vomica* 5 CH, 5 granules matin et soir.

Constipation occasionnelle au cours de voyages : *Platina* 7 CH, 5 granules matin et soir.

Constipation chronique, avec des selles dures, peu de besoins d'aller à la selle, et accompagnée de sécheresse de la peau et des muscles : *Alumina* 7 CH, 5 granules le soir. Nécessitant de grands efforts de poussée : *Causiticum* 7 CH, 5 granules le soir. Après un abus de laxatifs ou un traitement médicamenteux : *Opium* 7 CH, 5 granules le soir. Constipation chronique avec des sensations de besoins inefficaces, des spasmes de l'anus, des ballonnements : *Lycopodium clavatum* 7 CH, 5 granules le soir. Avec des selles importantes, sèches et dures : *Bryonia alba* 7 CH, 5 granules le soir.

## LA CONSTIPATION PERTURBE LA VIE QUOTIDIENNE DE 9 FEMMES SUR 10

Selon une récente enquête de l'Ipso pour Hépàr, 9 femmes constipées sur 10 ont une vie professionnelle, personnelle et amoureuse perturbée à cause de ce trouble du transit.

La constipation est un trouble du transit qui se manifeste à travers des selles trop dures et fréquentes, trop dures et difficiles à évacuer. Relativement répanda, ce trouble du transit s'accompagne souvent de ballonnements, de gaz intestinaux, de maux de ventre, voire de fatigue et de maux de tête.

Souvent minimisée, la constipation a pourtant un impact réel (et négatif) sur la vie quotidienne. Ainsi, selon une enquête de l'Ipso pour la marque Hépàr®, 88 % des femmes qui souffrent de constipation chronique voient régulièrement leur vie personnelle et sociale "chahoutée" par ce trouble du transit et 74 % ont même constaté des perturbations au niveau de leur vie professionnelle et amoureuse...

## LA CONSTIPATION A UN IMPACT SUR LA LIBIDO, LE STRESS ET L'EFFICACITÉ AU BUREAU

Côté cœur, 74 % des femmes constipées ont du mal à profiter pleinement de leur vie amoureuse : 28 % d'entre elles se sentent en effet moins désirables tandis que 25 % ont même des soucis de libido liés à leur transit capricieux. Côté travail, 34 % des femmes souffrant de constipation n'osent pas utiliser les toilettes du bureau, 20 % ont du mal à se concentrer à cause de ce trouble du transit et 21 % ne peuvent pas s'habiller comme elles le souhaitent, sous peine de se sentir mal à l'aise...

50 % des femmes concernées par la constipation ont déjà abordé le sujet avec leur médecin généraliste. Au quotidien, en cas de crise, c'est le système D qui prime : 43 % des femmes constipées s'assurent d'avoir toujours une bouteille d'eau à portée de main, 30 % repèrent en priorité les toilettes où elles vont quelque part, 23 % mangent peu ou pas du tout lors des repas.

Sans surprise, pour 25 % des femmes constipées, ce trouble du transit est plus important en période de stress. Mais la constipation peut également engendrer un mal-être, du stress, un sentiment de honte, de la tristesse et un repli sur soi - c'est un cercle vicieux !

# COMMENT STIMULER LE TRANSIT SANS LAXATIFS

*Vous avez l'impression d'avoir déjà tout essayé pour ne plus avoir le ventre douloureux, ballonné ? Ce programme va vous permettre d'améliorer votre transit en douceur et sans laxatifs.*

Dans le secret de ses toilettes, près d'une femme sur trois souffre de constipation. 44 % d'entre elles sont gênées de façon régulière, soit au moins une fois par mois, et la proportion augmente encore parmi les femmes enceintes, celles qui sont ménopausées et les personnes âgées (sédentarité, traitements médicamenteux). Des chiffres inchangés depuis des années !

Le fait d'aller moins de 3 fois par semaine à la selle - c'est la définition officielle de la constipation - ne se solde pas seulement par un ventre ballonné, voire douloureux. Un transit ralenti va aussi avoir tendance à favoriser les cystites, les mycoses, les hémorroïdes, et à fragiliser le périnée. Mais améliorer les choses n'est pas si simple : il ne suffit pas de se masser le ventre dans le sens des aiguilles d'une montre et de manger des pruneaux tous les matins, même si cela fait partie des bons réflexes à adopter.

## IL N'EXISTE PAS UNE MAIS DES CONSTIPATIONS

Souvent, la constipation est installée depuis l'enfance. Et les femmes ont entendu leurs propres mères s'en plaindre. Pourtant, il n'est jamais trop tard pour s'en occuper. En changeant durablement son hygiène de vie, il est possible d'être beaucoup moins gênée par la constipation. Chez certaines, la constipation apparaît de temps en temps au cours d'un voyage, d'un changement des habitudes de vie ou du régime alimentaire, puis disparaît d'elle-même après quelques jours. Mais chez d'autres, la constipation se manifeste régulièrement et même parfois de façon chronique. Lorsque l'adaptation de l'hygiène de vie n'a pas d'effet, lorsque les traitements classiques sont inefficaces, elle finit vraiment par perturber la qualité de vie.

### Les médecins font la différence entre :

la constipation de transit liée à une faible motricité du côlon et à des selles dures et sèches, la constipation terminale qui est surtout une difficulté d'expulsion, la constipation fonctionnelle qui concerne ceux chez qui aucune cause n'est trouvée et pour qui les symptômes peuvent avoir une origine psychique. Heureusement, des traitements existent et soulagent la plupart du temps. Mais avant de vous jeter sur le premier laxatif venu, voici les premières règles à adopter pour vivre en paix avec votre intestin.

### 1/9 - On pense aux fibres tous les jours

Pour stimuler son transit, il faut également consommer suffisamment de fibres, 20 à 35 g par jour dans l'idéal. Comment ? En mettant au menu de chacun de ses repas des fruits et légumes frais de saison, de préférence bio, les pesticides pouvant induire une constipation. Mais aussi des légumes et fibres secs ainsi que des féculents semi-complets. À titre d'exemple, pour 100 g, les lentilles cuites contiennent 7,8 g de fibres, les figues sèches 11 g, le pain complet 7 g, les épinards cuits 3 g, la pomme avec sa peau 2,1 g... Si l'on est prédisposé aux ballonnements, on augmente ces apports progressivement.

### 2/9 - On mange suffisamment

L'alimentation joue bien sûr un rôle primordial dans le fonctionnement du transit. Mais avant de se demander quotidiennement "comment faut-il manger suffisamment" - il est normal d'avoir peu de déchets à évacuer si l'on se nourrit peu. Il faut aussi prendre son temps lors des repas, en mastiquant correctement : bien "casser" les aliments facilite leur progression dans le tube digestif et leur évacuation.

### 3/9 - On choisit bien ses aliments

Contenus à ce que l'on a longtemps pensé, aucun aliment n'est réellement interdit. Bananes, chocolat et riz ne constituent pas forcément. Leurs



effets sont très variables d'une personne à l'autre. Mieux vaut être à l'écoute de son corps et prendre le temps de repérer les dérègles qui lui conviennent le mieux. Seules précautions : éviter les produits transformés/raffinés, ne pas manger de viande rouge plus d'une fois par semaine, ne pas finir les repas par des produits sucrés. À part un peu de compote de temps en temps, de l'ananas ou de la papaye, dont les enzymes facilitent la digestion.

### 4/9 - On essaye les poudres d'herbe

Les poudres d'herbe de blé, d'orge ou la spiruline, apportent beaucoup de minéraux et fluidifient le transit. On les prend dans de l'eau ou dans les jus et smoothies. Mais on commence par de petites doses, avant d'augmenter progressivement pour atteindre 1 c. à soupe par jour.

### 5/9 - On boit au moins 1,5 litre chaque jour

Pour que les résidus alimentaires progressent correctement dans les intestins, ils doivent être bien hydratés. Il est donc primordial de boire au moins 1,5 litre par jour, essentiellement de l'eau. La consommation d'Hépàr, en alternance avec de l'eau du robinet ou de l'eau de source, donne de bons résultats, sa forte teneur en magnésium et en sulfates ayant une action naturellement laxative. Si l'on n'aime pas son goût un peu particulier, on la boit aromatisée si besoin de quelques feuilles de menthe, de tranches de citron ou de concombre. On peut compléter avec des tisanes de mauve et de guimauve. Et souffrir des cures de jus de myrtille 100 % maison, à raison d'un verre par jour pendant deux semaines.

### 6/9 - On marche au moins 30 minutes par jour

Pour favoriser une bonne motricité intestinale, il est essentiel de marcher. Marche à un rythme soutenu, de préférence après le repas, et oubliez ascenseurs et escalators. En parallèle, il faudrait compléter avec au moins une activité sportive hebdomadaire, quelle qu'elle soit. L'essentiel est d'être en mouvement et de prendre du plaisir pour garder une motivation suffisante.

### 7/9 - On adopte certaines postures de yoga

Les postures les plus efficaces sont celles qui vont compresser en douceur ou travailler tout autour de la zone d'apana (entre le nombril et le pubis), avec des expirations longues et profondes qui parent du plancher pelvien. Les postures en torsion vont permettre de stimuler les viscères en profondeur tout en améliorant la souplesse de la colonne, notamment au niveau de la région lombaire, qui est sollicitée en cas de ventre très tendu par les ballonnements. Mais si l'on a peu d'expérience en yoga, les postures allongées sur le dos sont plus accessibles que celles en position assise ou debout. Le dos est ainsi sécurisé sur le sol.

### 8/9 - On chasse le stress

La perspective d'une réunion importante ou d'un repas dans la belle famille suffit à bloquer certaines femmes pendant plusieurs jours. Pour d'autres, impossible d'aller à la selle en voyage. Cela n'a rien d'étonnant, puisque les intestins sont très sensibles au stress.

Il faut dire qu'ils hébergent autant de neurones que le cerveau, et que les interactions entre les deux organes sont permanentes. C'est la raison pour laquelle les gastro-entérologues encouragent de plus en plus leurs patients à se mettre à la sophrologie, au yoga, à l'acupuncture, au qi gong, au taichi, à la cohérence cardiaque, à la méditation...

### 9/9 - Quand faut-il consulter ?

Quand faut-il consulter ? Même si elle peut être très inconfortable, la constipation est rarement un symptôme grave. Mais si votre transit est bloqué alors que vous n'avez jamais été constipée auparavant et que cela ne correspond à aucun changement d'habitude, il faut consulter un médecin. Une constipation ancienne qui résiste à un traitement simple et efficace jusqu'à maintenant doit également vous alerter. Associée à des douleurs anales, un amaigrissement important et/ou du sang dans les selles, elle nécessite aussi un avis médical.

## SOUDAN

## Le président de la Commission de l'UA salue l'accord politique conclu

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a salué dimanche le dernier accord politique conclu au Soudan.

Selon un communiqué du bloc panafricain, M. Faki "a appris avec satisfaction la signature de l'accord conclu entre le président du conseil suprême soudanais, Abdel Fattah al-Bourhane, et le Premier ministre Abdalla Hamdok".

Le président de la Commission de l'UA a décrit l'accord comme une étape importante vers le retour à l'ordre constitutionnel inscrit dans les accords de Khartoum du 19 août 2019, qui encadraient la transition consensuelle et démocratique au Soudan. Il a encouragé tous les acteurs politiques et sociaux, civils et militaires, à approfondir cette orientation et à la mettre en œuvre de manière inclusive et efficace, dans un climat de paix et de réconciliation nationale.

M. Faki a en outre exhorté la communauté internationale à renouveler son engagement de solidarité avec le Soudan afin qu'il retrouve la paix et se prépare, dans un consensus démocratique, à des élections régulières et libres, qui selon lui sont la seule voie pour mettre un terme définitif à la tourmente institutionnelle que connaît le pays et assurer son développement durable.

Selon la télévision publique soudanaise, le Premier ministre soudanais déchu Abdalla Hamdok a repris ses fonctions dimanche après qu'il a signé avec le commandant général des Forces armées soudanaises Abdel Fattah al-Bourhane une déclaration politique pour mettre fin à la crise politique actuelle.

L'accord stipule également que M. Hamdok devra former un gouvernement civil avec des compétences civiles indépendantes.

## Les Etats-Unis saluent l'accord Hamdok/Burhane

Les Etats-Unis sont "encouragés" par l'accord conclu au Soudan entre le Premier ministre Abdallah Hamdok, qui a retrouvé dimanche son poste, et le général Abdel Fattah al-Burhane, a déclaré le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken. "Je suis encouragé par les informations selon lesquelles les pourparlers à Khartoum aboutiront à la libération de tous les prisonniers politiques, à la réintégration du Premier ministre Hamdok, à la levée de l'état d'urgence et à la reprise de la coordination", a écrit Antony Blinken sur Twitter. "Je réitère également notre appel aux forces de sécurité à s'abstenir de recourir à une force excessive contre les manifestants pacifiques", a-t-il également déclaré. Le Premier ministre Abdallah Hamdok, écarté lors du coup d'Etat militaire au Soudan, a retrouvé dimanche son poste après un accord avec le général Abdel Fattah al-Burhane. Après la signature solennelle du document, M. Hamdok a promis dans une courte allocution et sa première apparition publique depuis le refus de "faire cesser avant toute chose l'effusion de sang".

"Cet accord ouvre la porte en grand à la résolution de tous les défis de la transition", a-t-il encore dit. Pour sa part, le général Burhane, qui a promis des "élections libres et transparentes", lui, "l'a remercié pour sa patience", alors que l'ancien économiste ouisien n'a retrouvé que dimanche matin sa liberté de mouvement après environ un mois de résidence surveillée. Il doit désormais former un nouveau cabinet après cet accord prévoyant également la libération des dirigeants civils arrêtés le 25 octobre. Les futurs ministres seront des "technocrates", indique le texte signé dimanche.

## TUNISIE-ETATS UNIS

## Saïed à Blinken : la Tunisie a engagé la préparation des prochaines étapes pour un retour à la normalité

Le président tunisien Kaïs Saïed a eu, samedi soir, un entretien téléphonique avec le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, au cours duquel il a affirmé que la préparation des prochaines étapes était engagée "pour le passage de l'état exceptionnel à une situation de normalité".

Evoquant les raisons qui l'ont amené à recourir à l'article 80 de la Constitution, le président Saïed a indiqué qu'il devait prendre cette décision de par les responsabilités qui lui sont dévolues après que le Parlement est devenu un lieu de conflit et que ses travaux ont été bloqués à plusieurs reprises suite à des actes de violence matérielle et physique, rapporte l'agence TAP.

"Les allégations diffusées à l'étranger sont mensongères et montées de toutes pièces. Plus grave encore, le recours à des sociétés et à des fonds suspects pour nuire à la Tunisie", s'est indigné le président Saïed dont les propos sont rapportés dans un communiqué publié, di-



manche, par la Présidence tunisienne.

"La Constitution n'a pas été suspendue. Il a été procédé uniquement au gel des membres de l'Assemblée parlem entaire

jusqu'à la fin du péril auquel est exposé le pays", a assuré le président Saïed. Il a affirmé que la corruption a gagné tous les appareils de l'Etat ainsi que le Parlement. Les partenaires

de la Tunisie, a-t-il expliqué, doivent comprendre que la situation socio-économique est "le vrai problème". L'entretien a, aussi, porté sur plusieurs autres questions, dont en particulier les relations tuniso-américaines et les liens entre les deux pays. Les deux parties ont exprimé la volonté de développer davantage les relations bilatérales. De son côté, Blinken a exprimé le souhait des Etats-Unis de voir les réformes engagées par la Tunisie se concrétiser dans les plus brefs délais et réitéré la disposition des USA de continuer à soutenir la Tunisie, notamment auprès d'autres pays et organisations internationales une fois les délais des réformes fixés.

## PRÉSENCE MILITAIRE FRANÇAISE AU SAHEL

## Contestée au Burkina Faso, elle est de plus en plus décriée

Le Burkina Faso a été depuis jeudi, le théâtre de manifestations monstres appelant à la fin de la présence militaire française dans ce pays du Sahel où le sentiment anti-français est arrivé à son paroxysme.

Selon les organisateurs et les habitants, des milliers de personnes ont manifesté vendredi à Kaya, chef-lieu de la région du Centre-nord du Burkina Faso pour s'opposer au passage d'un important convoi logistique de l'armée française en transit vers le Niger voisin, et réclamer le "départ des troupes françaises". Signe de l'exaspération des manifestants, les slogans scandés pour dénoncer la présence française dans ce pays sahélien. "Armée française dégage!", "Libérez le Sahel", "Plus de convois militaires d'invasion et de recolonisation français", étaient notamment écrit sur des banderoles brandies par des manifestants, rassemblés à l'entrée de Kaya, selon des correspondants de presse sur place.

Samedi, au moins quatre personnes ont été blessées dans la même localité, où la tension est montée d'un cran entre les manifestants et les soldats de l'armée française. En provenance de la Côte d'Ivoire et à destination du Niger, l'avancée du convoi avait déjà été bloquée mercredi et jeudi par des

manifestants à Bobo Dioulasso (ouest), puis dans la capitale Ouagadougou où les forces de sécurité burkinabè ont dû faire usage de gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants, selon Roland Bayala, porte-parole de la Coalition des Patriotes africains du Burkina Faso (Copa-BF), qui a appelé à ces manifestations. Ce sentiment anti-français qui s'est cristallisé au Burkina Faso à travers plusieurs mouvements de contestation fait suite à celui déjà observé au Mali, où des mouvements de la société civile et des partis politiques maliens ont décidé de braver le protocole sanitaire en investissant la rue dès le mois de janvier pour protester contre la présence française au Mali depuis 2013. Ces manifestations, qui se sont poursuivies jusqu'au mois d'octobre, sont intervenues dans un contexte marqué par la multiplication des bavures militaires françaises au Sahel, dont la plus sanglante avait fait en janvier 19 morts, parmi les civils à la lisière du village de Bounti, dans le centre du Mali.

Plusieurs organisations nationales et internationales à l'instar de la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et l'Association malienne des droits de l'Homme (AM DH) avaient alors demandé

une "enquête indépendante, approfondie et impartiale". Suite à ces bavures militaires ayant entaché la réputation de la France, déjà ternie dans la région, le président français, Emmanuel Macron a fini par annoncer, le 10 juin dernier, la fin de la mission Barkhane dans ce pays sahélien, actant l'échec d'une politique militaire qui a duré huit ans, alors qu'un sondage réalisé début janvier par l'institut Ifop a révélé que la moitié des Français désapprouvent l'intervention française au Mali.

"Nous allons amorcer une transformation profonde de notre présence militaire au Sahel", avait déclaré le président français lors d'une conférence de presse, en référence aux 5.100 soldats déployés dans le cadre de la force française Barkhane. Cette transformation impliquera "la fin de l'opération Barkhane en tant qu'opération extérieure" et la "mise en œuvre d'une alliance internationale associant les Etats de la région et tous nos partenaires, strictement concentrée sur la lutte contre le terrorisme", avait-il ajouté. Auparavant, l'ensemble de l'opération française, en cours depuis 2014, avait poussé le Sénat français à programmer un débat public, le 9 février dernier, pour faire le bilan.

## NORD-OUEST DU NIGERIA

## Deux camps de "bandits" bombardés par l'armée

L'aviation nigérienne a bombardé samedi deux camps établis par des groupes criminels dans l'Etat de Sokoto, dans le nord-ouest du pays, faisant "de nombreux morts", ont affirmé dimanche à la presse des autorités locales.

Le nord-ouest et le centre du Nigeria sont le théâtre depuis plusieurs années des activités de bandes de criminels, appelés "bandits" localement, qui attaquent, pillent et enlèvent les villageois, dont ils volent le bétail et brûlent les maisons. Ils ont récemment intensifié leurs attaques, notamment dans l'Etat de Sokoto.

L'aviation nigérienne a bombardé ces deux camps situés dans le district de Isa, et gérés par deux groupes responsables d'attaques meurtrières contre des villages situés en zone rurale ces dernières semaines, ont affirmé ces sources.



Il s'agit des premières frappes aériennes effectuées par l'armée contre des bandits dans cet Etat, où a été récemment enregistré une montée des violences.

"Les militaires ont conduit des frappes aériennes sur les villages de Tsaika et Dangwandi où un nombre important de

bandits ont été tués", a affirmé un responsable local.

"Il est cependant difficile de communiquer un nombre exact de personnes tuées, mais le bilan est assez important alors que ces camps étaient habités par de très nombreux bandits", a ajouté cette source, qui a de-

mandé à garder l'anonymat.

Selon une source sécuritaire régionale, les bombardements sur les deux différents camps ont été menés "simultanément" et ont conduit à des "dégâts matériels et humains importants". "Les deux camps ont été détruits, les cadavres et les débris jonchent désormais ces camps", a déclaré cette source. Les détails sur cette opération mettent du temps à émerger alors que les réseaux téléphoniques ont été récemment coupés dans la zone pour empêcher les bandits d'opérer. Les deux sources ont été jointes au téléphone alors qu'elles se trouvaient dans la capitale de Sokoto, à 80 kilomètres des camps attaqués. Depuis septembre, l'armée du Nigeria procède à des frappes aériennes contre des camps de bandits dans l'Etat voisin de Zamfara.

## PALESTINE

**Le gouverneur d'Al Qods occupée et sa famille, agressés par l'armée sioniste**

Le gouverneur d'Al Qods occupée Adnan Ghaith et sa famille, ont été agressés lundi par une unité spéciale de l'armée sioniste qui a pris d'assaut son domicile à Al-Qods occupée, rapportent des médias palestiniens, citant des témoins.

Les soldats d'occupation ont lancé les bombes assourdissantes à l'intérieur du domicile du gouverneur, agressé "sauvagement" M. Ghaith, ses fils et ses cousins, selon l'agence palestinienne de presse, WAFA.

Les forces d'occupation sioniste ont également blessé des membres de sa famille, dont trois ont été arrêtés "après les avoir brutalement battus". Il s'agit de Walid Adel Ghaith, et les deux frères Rabi et Hamza



Nidal Ghaith, selon WAFA.

Depuis son entrée en fonction, Adnan Ghaith, a été arrêté 17 fois par les forces d'occupation. Il a été convoqué des dizaines de fois par les services de renseignement israéliens.

Il a également été interdit de se rendre en Cisjordanie occupée, de ne pas entrer en contact avec les personnalités nationales, et de ne pas participer aux événements nationaux et sociaux.

## BELGIQUE

**Heurts pendant une manifestation contre des mesures anti-Covid à Bruxelles**

Des heurts ont éclaté dimanche lors d'une manifestation contre les nouvelles mesures anti-Covid à Bruxelles, où, selon la police, des dizaines de milliers de personnes ont participé au rassemblement. La marche a démarré pacifiquement mais la police a utilisé des canons à eau et des gaz lacrymogènes face à un groupe de personnes qui lançaient des projectiles, selon des médias. Dans cet affrontement, plusieurs manifestants portaient des cagoules et brandissaient des drapeaux nationalistes flamands. Le face-à-

face avec les forces anti-émeutes s'est déroulé près du quartier européen et du gouvernement à Bruxelles. Quelque 35.000 manifestants, selon la police, ont participé à cette marche contre les nouvelles mesures anti-Covid annoncées par le gouvernement mercredi. La manifestation tenue sous le mot d'ordre "Ensemble pour la liberté", a principalement dénoncé l'interdiction faite aux personnes non vaccinées d'accéder à des lieux comme des restaurants. La Belgique, qui a annoncé mercredi la généralisation

du port du masque, veut également rendre le télétravail obligatoire pour les emplois qui le permettent en vue d'enrayer le fort rebond de l'épidémie dans le pays. Avec près de 10.300 nouvelles infections par jour en moyenne sur la semaine écoulée, la Belgique retrouve un rythme de propagation du virus qui n'avait plus été atteint depuis un an. Le pays connaît des niveaux d'hospitalisation de patients Covid qu'elle n'avait plus enregistré depuis mai, avec plus de 2.000 patients, dont plus de 23% en soins intensifs.

## BULGARIE

**Le président sortant vainqueur du second tour de l'élection présidentielle**

Le président sortant bulgare Roumen Radev est sorti vainqueur de manière indiscutable du second tour de l'élection présidentielle de dimanche, a rapporté la télévision nationale bulgare. Selon l'agence Alpha Research, M. Radev aurait obtenu 63,9% des voix contre 33,1% pour

Anastas Gerdjikov, tandis que 3% des votants auraient préféré l'option "aucun des deux ci-dessus". Gallup International avait pour sa part donné une estimation de 65,7% pour M. Radev, 31,5% pour M. Gerdjikov et 2,8% pour "aucun des deux ci-dessus". Les résultats officiels devraient

être annoncés mercredi. Un total de 23 candidats avaient participé au premier tour de l'élection présidentielle dimanche dernier. M. Radev, qui était soutenu par plusieurs formations politiques telles que la coalition "Continuons le changement", le Parti socialiste bulgare et "Il y a un tel

peuple", était arrivé en tête avec 49,42%. M. Gerdjikov, recteur de l'Université de Sofia soutenu par le parti de centre-droit GERB, s'était classé deuxième avec 22,83%. Le président bulgare est élu directement par le peuple pour cinq ans. Le mandat de M. Radev expirera fin janvier 2022.

## GRANDE BRETAGNE

**Attentat de Liverpool : le chauffeur de taxi se dit miraculé**

Le chauffeur de taxi qui a survécu à l'attentat de Liverpool il y a une semaine, dont l'auteur est mort dans l'explosion, a déclaré dimanche que c'est un "miracle" qu'il n'ait pas été tué. Les images de vidéosurveillance de la scène montrent David Perry, sonné, quittant son véhicule juste après son explosion devant la maternité de Liverpool (nord de l'Angleterre) dimanche dernier. Légèrement blessé, il a été brièvement hospitalisé. "C'est un miracle que je sois en vie", a déclaré le chauffeur dans un communiqué transmis par la police, dans lequel il exprime son

soulagement que "personne d'autre n'ait été blessé" par cet "acte diabolique". "J'ai à présent besoin de temps pour accepter ce qui s'est passé et me concentrer sur ma guérison, à la fois mentale et physique", a-t-il ajouté lors de sa première déclaration publique. La bombe d'Emad Al Swealmeen, 32 ans, d'origine irakienne, a explosé alors qu'il se trouvait comme passager dans le taxi devant l'établissement de santé, au moment des commémorations des victimes des guerres. La police britannique considère en l'état qu'il s'agit d'un acte terroriste,

même si selon les médias, aucun motif idéologique n'a été pour l'heure identifié. L'enquête a permis d'établir qu'Emad Al Swealmeen, demandeur d'asile débouté qui s'était converti au christianisme, avait préparé son attaque "au moins" depuis qu'il avait loué un logement en avril, selon la police. Après cette attaque, le Royaume-Uni a relevé lundi à "grave" le niveau de la menace terroriste sur le sol britannique, un mois après le meurtre le 15 octobre du député David Amess pendant une permanence parlementaire à une soixantaine de kilomètres de Londres.

## PRÉSIDENTIELLE AU CHILI

**Kast (extrême droite) et Boric (gauche) en tête du 1<sup>er</sup> tour (résultats partiels)**

Le candidat de l'extrême droite, José Antonio Kast, et celui de la gauche, Gabriel Boric, étaient en tête dimanche du premier tour de la présidentielle au Chili, selon des résultats partiels portant sur 49,6% des bulletins, selon l'autorité électorale.

José Antonio Kast, ancien député et avocat de 55 ans, recueille 28,6% des voix, suivi par le député de gauche et ancien leader étudiant, Gabriel Boric, qui obtient 24,4% des suffrages, selon des résultats communiqués par le Service électoral (Servel). Quelque 15 millions d'électeurs - sur une population de 19 millions - étaient appelés aux urnes pour départager sept candidats à la présidence, renouveler la totalité de la Chambre des députés, la moitié du

Sénat, ainsi que les conseils régionaux. Le candidat de la coalition de gauche "Apruebo dignidad" qui comprend notamment les communistes, et le chef du mouvement ultra-conservateur Parti républicain étaient les favoris des sondages les plus récents. Tous deux faisaient figure d'outsiders, se situant en dehors des coalitions de droite et de centre gauche qui ont gouverné le pays depuis la fin de la dictature d'Augusto Pinochet (1973-1990). Gabriel Boric, plus jeune candidat à la présidentielle de l'histoire du pays sud-américain, pouvait compter sur le soutien de millions de Chiliens, dont de nombreux jeunes, qui aspirent à une société plus égalitaire, après la vague de contestation sociale sans précédent de fin 2019.

## AFFAIRE DES SOUS-MARINS

**L'Australie signe un accord avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni**

L'Australie s'est officiellement engagée lundi dans un programme très contesté pour s'équiper de sous-marins à propulsion nucléaire dans le cadre d'une nouvelle alliance de défense avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Le ministre de la Défense Peter Dutton a signé avec les diplomates britannique et américain un accord autorisant l'échange d'"information sur la propulsion nucléaire navale" entre leurs pays. Il s'agit du premier accord signé et rendu public depuis l'annonce en septembre par les trois pays de leur nouvelle alliance de défense, nommée AUKUS, pour faire face aux tensions stratégiques croissantes entre les Etats-Unis et la Chine dans le Pacifique. Cette alliance s'était accompagnée de l'annulation par l'Australie d'un mégacontrat portant sur l'achat de douze sous-marins français à propulsion conventionnelle pour une valeur de 90 milliards de dollars australiens (55 milliards d'euros), provoquant une brouille durable entre Paris et Canberra. "L'accord permettra une coopération qui améliorera encore notre position de défense mutuelle", a déclaré le président américain Joe Biden vendredi dans un communiqué en amont de la cérémonie de signature lundi en présence de M. Dutton, du chargé d'affaires américain Michael Goldman et de la haut-commissaire britannique en Australie Victoria Treadell. Selon l'accord AUKUS, l'Australie doit acquérir huit sous-marins à propulsion nucléaire à la pointe de la technologie, capables d'effectuer des missions futures à longue portée. Il prévoit également le partage de capacités cybernétiques, d'intelligence artificielle, quantiques et sous-marines non spécifiées. L'alliance a irrité la Chine qui la décrit comme une menace "extrêmement irresponsable" pesant sur la stabilité de la région.

## ROUMANIE

**Accord sur un gouvernement de coalition après deux mois de crise**

Les libéraux au pouvoir en Roumanie et leurs anciens rivaux sociaux-démocrates ont abouti à un accord, dimanche, pour former un gouvernement de coalition, deux mois après le début d'une grave crise politique en pleine flambée de la pandémie. Ces deux formations, qui avaient déjà partagé le pouvoir entre 2012 et 2014 avant de se brouiller, ont également décidé d'une "rotation" inédite des Premiers ministres, jusqu'aux législatives de décembre 2024. Le candidat des libéraux (PNL) Nicolae Ciuca et celui des sociaux-démocrates (PSD) Marcel Ciolacu devraient ainsi se succéder à la tête de l'exécutif, avec un mandat d'un an et demi chacun. "Nous avons achevé les pourparlers sur la structure politique du futur gouvernement", a déclaré aux journalistes M. Ciolacu, à l'issue d'une rencontre avec le PNL et le parti de la minorité hongroise (UDMR), partenaire dans cette coalition. Il ne reste plus qu'à se mettre d'accord lundi sur le nom du premier chef du prochain gouvernement, avant de soumettre dans la foulée ce choix au président Klaus Iohannis, a indiqué M. Ciucă. Ce dernier, un général à la retraite converti à la politique, avait échoué début novembre à former un gouvernement, les libéraux s'étant opposés dans un premier temps à s'allier aux sociaux-démocrates. Mais ces deux formations ont fini par enterrer la hache de guerre, estimant que le pays avait besoin d'un gouvernement stable. La Roumanie est dans l'incertitude depuis que le Parlement a censuré début octobre le gouvernement libéral de Florin Cîtu, lâché par son ancien allié USR, qui l'accusait d'autoritarisme.

## VENEZUELA

**Victoire écrasante du pouvoir lors des élections régionales**

Le pouvoir du président Nicolas Maduro a remporté une victoire écrasante aux élections régionales de dimanche, selon l'annonce officielle du Conseil national électoral (CNE). Le pouvoir a remporté 20 des 23 postes de gouverneur et la mairie de Caracas

face à une opposition divisée qui participait pour la première fois à un scrutin depuis 2017, après avoir boycotté la présidentielle et les législatives. L'Union européenne avait déployé une mission électorale, la première depuis 15 ans dans ce pays. La mission pré-

sentera un rapport mardi. Le taux de participation s'est élevé à 41,8% avec 8,1 millions de votants, selon les résultats officiels provisoires avec 90,21% des votes comptabilisés. L'opposition a remporté trois états : l'île de Nueva Esparta, Cojedes et surtout le Zu-

lia, état pétrolier le plus peuplé du pays dont la capitale est Maracaibo, deuxième ville du Venezuela. "Beau triomphe, belle victoire, belle récolte, produit du travail", a aussitôt exulté le président Maduro, parlant de "résultats écrasants".

## THÉÂTRE

## Consacrer la prise en charge des problématiques de la langue et la culture amazighes (Si El-Hachemi Assad)

Le colloque national sur le théâtre algérien d'expression amazighe, ouvert dimanche au centre universitaire Abdelhafid Boussouf de Mila, est une "consécration des traditions de prise en charge des problématiques de la langue et de la culture amazighes au sein de l'espace universitaire", a affirmé le Secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad.

La tenue de ce premier colloque national sur "Le théâtre algérien d'expression amazighe, modes de réflexion et formes de créativité, entre tradition et modernité", constitue "une initiative remarquable qui a des échos et des perspectives du fait de développer des approches scientifiques basées sur l'objectivité et la crédibilité", a considéré le secrétaire général du HCA.

Si El-Hachemi Assad a invité les institutions officielles et les acteurs de la société civile à puiser dans le patrimoine algérien amazigh "rassembleur et riche" au regard de son impact sur la créativité humaine, notamment concernant les origines du théâtre ancien dans le bassin méditerranéen. Ce patrimoine a contribué à donner de nouvelles dimensions à la recherche sur les divers genres théâtraux dont les carnavaux, les traditions et les légendes, a-t-il ajouté, estimant que cela "nous invite à être fiers de notre patrimoine civilisationnel, à le valoriser et à le promouvoir de toutes les manières et sur les différents médias".

Il a également salué la déclaration du Premier ministre, ministre des Finances, Aïme Benabderrahmane, sur la nécessité de revaloriser les diverses étapes et les personnalités histo-



riques qui ont façonné le parcours de la nation algérienne à travers l'histoire.

Le secrétaire général du HCA a également exprimé son espoir d'actualiser certaines lois pour accompagner la nouvelle Constitution et les acquis de la langue et la culture amazighes, notamment après l'installation de la Cour constitutionnelle, notant à ce propos que la loi d'orientation sur l'éducation nationale date de 2008.

Il a également mis en exergue les divers acquis de la langue amazighe dans plusieurs structures officielles et équipements

publics, saluant l'initiative de l'agence Algérie presse service qui utilise depuis 2015 la langue amazighe. Il a évoqué, en outre, le recours de l'Autorité nationale indépendante des élections à la langue amazighe avec l'arabe, d'une manière simple, facilitant son adoption par le citoyen particulièrement en cette période de parachèvement de l'édification institutionnelle de la nouvelle Algérie. Dans une conférence de presse, tenue avant une rencontre de concertation avec les enseignants de la langue amazighe à Mila, Si El Hachemi Assad a passé en revue les efforts visant la

consolidation de la place de cette langue, rappelant le dernier accord avec le ministère de l'Éducation nationale relative à la généralisation progressive de cette langue à travers le pays, en qualifiant de "timide" son enseignement à Mila.

Répondant à une question sur la protection du patrimoine oral amazigh "menacé d'extinction", il a affirmé que le HCA a mis en place tous les moyens de prise en charge et conclu des partenariats avec les associations culturelles amazighes du pays auxquelles un budget pour leur soutien et accompagnement a été consacré, en plus du soutien de projets de jumelage avec d'autres partenaires dont le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Ce colloque national de deux jours verra la présentation de près de 40 communications par des chercheurs de plusieurs universités du pays, dont celles de Tizi-Ouzou, Bouira, Oum El Bouaghi, Constantine et Mila, a indiqué la présidente de la rencontre, Asma Hamblil.

La manifestation abordera les car actéristiques du discours théâtral amazigh à travers lesquelles il se distingue du type traditionnel dans la forme et le fond, a ajouté la même source.

## EGYPTE L'actrice égyptienne Souheir El Bably s'éteint à l'âge de 84 ans

L'actrice égyptienne Souheir El Bably est décédée dimanche à l'âge de 84 ans des suites de complications de son état de santé, ont annoncé des médias égyptiens.

Fille d'un enseignant de mathématiques et d'une femme au foyer, Souheir El Bably est née le 14 février 1935 dans la ville de Damiette et grandi à Mansourah.

Passionnée du 7<sup>e</sup> art depuis son jeune âge, la défunte a rejoint l'Institut supérieur des arts dramatiques et le conservatoire avant de faire ses premiers pas dans le monde artistique. La regrettée qui a débuté sa carrière en 1957, a à son actif de nombreuses pièces de théâtre à l'image de Al Kadia, Al Farafir, Nardjes, Madrassat El Mouchaghhibin (1973), Ala Errassif, Alma Bacha et la fameuse "Raya et Skina" en 1983 avec Chadia et Abdelmonaim Medbouli.

Au cinéma, la comédienne a eu un parcours très riche dont des films ayant marqué le grand écran égyptien tels que Yawm min Omri, Ganab Essafir, Amirat Hobi Ana, Hadouta Masryah et bien d'autres.

En revanche l'actrice n'a pas fait plusieurs apparitions sur le petit écran sauf quelques feuilletons à l'instar de Djirah Amika, Layl Tawil, Bakiza et Zaghoul etc....

En 1997 Souhir El Bably a mis fin à sa carrière avant de réapparaître en 2006 dans le feuilleton "Kalb Habiba".

APS

## AFGHANISTAN

## Les talibans demandent aux télévisions de ne plus diffuser de séries montrant des femmes

Le ministère taliban de la Promotion de la vertu et de la Prévention du vice a appelé les télévisions afghanes à ne plus diffuser de séries montrant des femmes, dans le cadre de nouvelles "directives religieuses" diffusées dimanche.

"Les télévisions doivent éviter de montrer des feuilletons et séries à l'eau de rose dans lesquels des femmes ont joué", indique un document du ministère à l'attention des médias.

Il leur demande également de faire en sorte que femmes journalistes portent "le

voile islamique" à l'écran. "Il ne s'agit pas de règles, mais de directives religieuses", a précisé le porte-parole du ministère, Hakif Mohajir cité par l'AFP.

Les télévisions afghanes sont aussi appelées à éviter les programmes "opposés aux valeurs islamiques et afghanes" ainsi que ceux qui insultent la religion ou "montrent le prophète et ses compagnons".

C'est la première fois que ce ministère tente de réguler la télévision afghane depuis la prise du pouvoir par les talibans à la mi-août.

## CINÉMA

## "S.O.S Fantômes: L'Héritage", suite des "Ghostbusters" maîtres du box-office nord-américain

"S.O.S Fantômes: L'Héritage", suite des Ghostbusters des années 80, a fait carton plein au box-office nord-américain pour sa sortie, récoltant plus de 44 millions de dollars en trois jours selon les estimations provisoires du cabinet spécialisé Exhibitor Relations publiées dimanche.

Le film avec Bill Murray, Sigourney Weaver et Paul Rudd, suit les aventures des descendants des premiers chasseurs de fantômes, qui reprennent la combinaison et l'aspirateur à ectoplasmes de leurs aînés.

Et viennent ainsi chasser les superhéros Marvel de "Les Eternels" de la tête du box-office nord-américain.

La brigade au casting cinq étoiles (Angelina Jolie, Salma Hayek...) envoyée par une force supérieure sur Terre pour protéger l'humanité est deuxième au podium, avec près de 11 millions de dollars amassés de vendredi à dimanche.

Ces superhéros n'ont pas effrayé le grand chien rouge "Clifford", dont les

aventures adaptées de livres pour enfants très cultes en Amérique, arrivent en troisième place du podium, engrangeant un peu plus de 8 millions de dollars de recettes.

C'est mieux que "la Méthode Williams" sur l'incroyable ascension des célèbres championnes de tennis, les soeurs Serena et Venus Williams, qui récolte 5,7 millions de dollars pour sa sortie.

"Dune", l'adaptation du roman interstellaire de 1965 de Frank Herbert, continue de faire bonne figure, en 4<sup>e</sup> place du classement: il a enregistré 3 millions de vendredi à dimanche (près de 100 millions depuis sa sortie).

Voici le reste du Top 10:

6. "Venom: Let There Be Carnage" (2,8 millions)
7. "Mourir peut attendre" (2,7 millions)
8. "The French Dispatch" (970.000)
9. "Belfast" (940.000)
10. "Ron débloque" (888.000).

APS

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU  
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU  
DE LA WILAYA DE DJELFA

## MISE EN DEMEURE 01

**Opération :** Réalisation du transfert d'eau potable à partir du champ captant de Sed Oum Droua vers Sidi Beizid , Dar Ch'houkh et Mouilah

**Projet :** Lot 04 : conduite principale gravitaire du réservoir de 2000m<sup>3</sup> au château d'eau de Dar ch'houkh.

**Marché :** 52/2014 le : 20/10/2014

**ODS :** 12/11/2014

**Arrêt :** 06/05/2015

**Reprise :** 22/10/2015

- Vu le marché n°52/2014 du 20/10/2014.

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux n°160/2015 du 22/10/2015.

- Vu le retard considérable constaté dans l'avancement des travaux.

- Vu l'état d'abandon sur lequel se trouve le chantier.

L'entreprise « BEN ABDALA Mohamed » domiciliée à Boussaâda est mise en demeure de reprendre les travaux et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels sous huitaine à compter de la date de parution du présent avis dans la presse.

Faute de quoi, les mesures prévues par la réglementation seront appliquées à l'encontre de l'entreprise.

## ROYAUME-UNI

## Une étude sur les biais discriminatoires des appareils médicaux

Le ministre britannique de la Santé a annoncé dimanche avoir lancé une étude indépendante afin d'identifier d'éventuels biais discriminatoires dans le fonctionnement des appareils médicaux, mis "en lumière" par le Covid-19.



Sajid Javid a déclaré qu'il travaillerait en collaboration avec son homologue aux Etats-Unis, Xavier Becerra, ainsi que d'autres pays partageant la même inquiétude "afin que nous puissions comprendre ce qui se cache derrière ces précieuses technologies".

Dans un article paru dans le Sunday Times, un journal anglais, Sajid Javid a mentionné des recherches indiquant que les oxymètres de pouls, des machines qui permettent de mesurer le niveau d'oxygène dans le sang, notamment utilisées pendant la pandémie, fonctionnent moins bien sur les personnes à

la peau foncée. "L'un des principes fondateurs de notre système de santé publique est l'égalité, et l'éventualité qu'un biais - même involontaire - puisse affecter la qualité des soins est totalement inacceptable", a-t-il écrit.

"Il est urgent que nous étudions davantage les biais de ces appareils et leur impact sur le terrain..."

"J'ai donc commandé une étude indépendante, visant à déterminer si un biais systématique existe dans les appareils actuels, et si c'est le cas, comment nous pouvons y remédier", a-t-il ajouté.

Sajid Javid, fils d'immigrés pakistanais et première personne issue

d'une minorité ethnique à prendre la tête du ministère britannique de la Santé, a assuré qu'il évaluerait l'ensemble des appareils médicaux, ainsi que d'autres potentiels biais discriminatoires, notamment liés au genre. Il a précisé qu'il s'est en partie intéressé à cette problématique après avoir constaté des disparités en matière de santé lors du pic d'une vague de Covid-19 l'hiver dernier.

Les personnes issues de minorités ethniques avaient représenté 28 pourcent des admissions en soins intensifs en Angleterre, soit le double de leur part dans la population britannique.

## INTERNET

## Google et l'AFP annoncent un accord sur une rémunération des droits voisins pendant cinq ans

Google et l'Agence France-Presse (AFP) ont annoncé mercredi la signature d'un accord européen inédit portant sur la rémunération des contenus de l'agence de presse internationale utilisés par le moteur de recherche pendant cinq ans, une étape décisive après 18 mois de négociations. Le montant, forfaitaire, que touchera l'AFP en vertu de cet accord n'a pas été divulgué.

Il s'agit du premier partenariat conclu par une agence de presse au titre de la directive européenne sur les droits voisins du droit d'auteur, une législation adoptée en mars 2019.

La France a été le premier pays à transposer cette directive dans son droit national cette année-là.

Dans le monde, la question du partage des revenus tirés du web est au cœur des tensions entre les géants du web et les médias.

"C'est un accord qui couvre toute l'UE, dans toutes les langues de l'AFP, y compris dans les pays qui n'ont pas transposé la directive", s'est réjoui le PDG de l'AFP Fabrice Fries, qui a qualifié cet accord de "pionnier".

L'AFP produit et diffuse des contenus multimédia auprès de ses clients dans six langues dans le monde entier.

"C'est l'aboutissement d'un long combat" qui a débuté lors de la négociation sur la directive européenne sur les droits voisins, a ajouté M.Fries. "On a bataillé pour que les agences soient pleinement éligibles.

La différence avec un partenariat commercial, c'est qu'un contrat de droits voisins a



vocation à être durable", a poursuivi le PDG de l'AFP. "On signe cet accord pour tourner la page et avancer. On est là pour montrer que les acteurs peuvent s'entendre et que l'on a trouvé une solution", a déclaré Sébastien Missoffe, le directeur général de Google en France à des journalistes de l'AFP, alors que les négociations semblaient bloquées à l'échéance.

"Cela nous permet d'ouvrir d'autres sujets", a ajouté le dirigeant en France du géant numérique américain.

L'accord sur les droits voisins doit être complété "très prochainement" par "un programme portant sur la lutte contre la désinformation", ont affirmé les deux entreprises dans un communiqué commun.

L'AFP proposera notamment des formations au fact-checking sur plusieurs continents.

APS

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU  
DAIRA DE TIZI-GHENIFF  
COMMUNE DE M'KIRA  
NIF : 0984 1526 51256 21

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02/2021 PORTANT

### APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRES EN PRODUITS ALIMENTAIRES POUR L'ANNEE 2022

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de M'kira lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Portant : Approvisionnement des cantines scolaires en produits alimentaires pour l'année 2022 répartis en Quatre (04) lots suivants :

- Lot N°01 : Produits de l'alimentation générale.
- Lot N°02 : Fruits et légumes frais
- Lot N°03 : Viande rouge fraîche avec os ET POULET.
- Lot N°04 : Pain amélioré.

NB : Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots

\* Le lot N° 04 est réservé uniquement aux micro-entreprises constituées dans le cadre de l'ENSEJ, la CNAC..... et ce conformément aux dispositions de l'article 87 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public.

Peuvent participer à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales toute

personne physique ou morale, inscrite au registre de commerce, qualifiée dans le domaine et disposant de moyens de transport adaptés et appropriés.

- > LOT N° 01 : Alimentation Générale Des Produits Destinées À L'alimentation Humaine, Disposant D'un Véhicule Couvert Et Fermé et disposant d'un véhicule frigorifique.
- > LOT N° 02 : Vente De Fruits Et Légumes, Disposant D'un Véhicule Couvert Et Fermé
- > LOT N° 03 : Boucherie, Disposant D'un Véhicule Frigorifique
- > LOT N° 04 : Boulangerie, Disposant D'un Véhicule Couvert Et Fermé

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent se rapprocher du bureau des marchés de la commune de M'kira contre paiement d'une somme de : Mille cinq cent dinars

(1.500,00) DA, à l'ordre du trésorier inter communal de Tizi-gheniff, pour les frais du cahier des charges.

Les offres doivent comporter : un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

La liste détaillée des pièces exigées est prévue dans l'article 06 du présent projet de cahier des charges.

Le « dossier de candidature », l'offre « technique » et une offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

Ces enveloppes, sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant uniquement la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 02 / 2021, Portant : Approvisionnement des cantines scolaires en produits alimentaires pour l'année 2022.

- Lot N°01 : Produits de l'alimentation générale.
- Lot N°02 : Fruits et légumes frais
- Lot N°03 : Viande rouge fraîche avec os ET POULET .
- Lot N°04 : Pain amélioré.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : « COMMUNE M'KIRA - BUREAU DES MARCHES -W-TIZI-OUZOU ».

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la première date de parution de ce présent appel d'offre.

Le dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à

10h 00 mn, les offres seront déposées au niveau du bureau des marchés de la commune de M'kira.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h 30 mn au niveau du siège de la commune de M'kira.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de Cent (100) jours à partir de la date de dépôt des offres.

# Programme de la soirée

**TF1 21:05**

**Koh-Lanta la légende**



Tous ont déjà vécu l'aventure « Koh Lanta » au moins une fois, mais les candidats n'en demeurent pas moins éprouvés par la difficulté de cette nouvelle expérience. Une surprise de taille les attend aujourd'hui, puisqu'une épreuve éliminatoire s'ajoute au conseil. Ce sont donc deux aventuriers qui devront quitter la compétition. L'état se resserre ainsi encore un peu plus. En l'absence de totem d'immunité, il reste une autre solution pour échapper à l'élimination : jouiller l'île afin de trouver un collier d'immunité.

**france 2 21:05**

**La fête de la liberté**



Daphné Bürki réunit au Bataclan une vingtaine d'artistes, issus de générations et d'origines différentes, au service d'un propos fort : la liberté. Ceux-ci interpréteront en musique des textes fondateurs de notre histoire commune comme la « Déclaration des droits de la femme » d'Olympe de Gouges ou le « Discours sur l'abolition de l'esclavage » de Victor Hugo. Avec : Patrick Bruel, ZAZ, François Cluzet, Camélia Jordana, Joey Star et Sofiane Pamart, Gautier Capuçon, Elodie Frégé, Ahmed Silla, Yseult, Amir, Caroline Vignault, Michel Fugain, François Bertéand, Zabou Breitman, Gil Alma, Mathieu Madenian, Julie de Bona, Helena Noguerra, Alice Ranavand, Arthur H, Awa Ly, Camille et Julie Berthollet, Janie, Anne Sila, The Opera Locos ou encore le trio Les Coquettes.

**france 3 21:05**

**Sophie Cross**



Désespérée par la perte de la seule piste réelle qu'elle possédait dans la recherche de son fils, Sophie se confie enfin à Thomas, qui décide de l'épauler. L'équipe est chargée d'enquêter sur la mort d'un détective privé. Aucun élément concret ne permet d'avancer jusqu'à ce que le légiste, en livrant son analyse, fasse repartir l'enquête cinq ans en arrière. Mystères, secrets, fausses pistes et IGPN ralentissent l'équipe. Sophie et Thomas ont trouvé des informations importantes concernant un trafic d'enfants. Arriveront-ils à retrouver leur fils Arthur ?

**CANAL+ 21:05**

**Un dragon en forme de nuage**



Vincenzo tient depuis quelques années une librairie sur une petite place de Montmartre. Sa vie est rythmée par les visites de Clemente, serveur d'un bistrot voisin, de Madame Milo, de ses clients réguliers et de Colombe, une infirmière, et de Gérard, un médecin, qui s'occupent de sa fille Albertine, mutique et coincée sur un fauteuil roulant. Cette existence trop bien réglée est un jour bouleversée par l'irruption de Yolande, visiblement paniquée, qui cherche son chien perdu. Bien accueillie par Vincenzo, la jeune femme, actrice de théâtre, va régulièrement revenir dans sa librairie.

**6 21:05**

**Sauver Lisa**



Le commandant Baranski et son adjoint Valin continuent leurs recherches pour retrouver Lisa, portée disparue. Ils interrogent l'assistante sociale qui leur donne l'identité de Rose Keller. A Bordeaux, Rose et Lisa, fiévreuse, trouvent refuge chez Isabel Alvarez, qui tient un salon de coiffure en centre-ville. Mélanie, l'une des sœurs de Rose, découvre par hasard l'existence de la petite fille. Leur mère Diane la questionne, mais la discussion tourne au règlement de compte familial.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2467

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

5				3	8	6													
3	1			9	8			2	5										
9																			
8	4																		
7			5			3													
						4	6												
7	3		4	2		8	1				2	3		6	8			9	5
6	5	3				9				3			5	1	4				3




*"J'ai vu plus loin que les autres parce que je me suis juché sur les épaules de géants."*

Isaac Newton

### Mots croisés n°2447

- Horizontalement :**
- Procédé de détection
  - Plaque qui limite la vue - Armée féodale
  - Fixé par des cordages - Messagère des dieux
  - Porteur de mortier - Pronom masculin - Bidsasse aux U.S.
  - Hurle comme un cerf - Il permet de faire une scène
  - Partie de lustre - Déplorée
  - Blindées - Riches décorations
  - Illumination - Remarque abrégée - Parfum de raki
  - Particulière au pays
  - Temps de règne - Coupure de vers
- Verticalement :**
- Energisante
  - Immatériel - Levée qui rapporte
  - Il fait hausser le ton - Titre religieux
  - Rivière bretonne - Babiote
  - Vieux philosophes - Symbole chimique
  - Point de la rose - Cas à traiter de suite
  - Sélection - Volcan antarctique
  - Deviens propriétaire - Déchiffré
  - Petite partie d'archipel - Il grossit le Rhin
  - Appel désespéré - Mollesse
  - Cité bourguignonne - Soulager
  - Gaine - Crocs d'étaier

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1167

innovante	chamignon	sorte de graine	en cet endroit	jaillit	se développer	ancien chapeau
impolie	mâcherai	court-circuit	enliseras	expérimenteras		aigra
sons harmonieux				fera des ravages en tenue d'Eve	période chaude	ambitionnerais
il vaut le titane	rien				fleur bulbeuse	il réduit la liste
chat familial	brosser vivement		dépôts de vapeur cancre			un ton sous mi
affuble		sonnera le tocsin chimérique				illusion
pot pour pâtés				acide		irrationnelles
masque de mariée	appuieras			unités agraires	point de vue délogement	
	travailleraient		arçon de formule vieilles capacités		relations	
				ethnies		appris
conquis	épuiseras communication					gâteau breton
			pillage			calibrais
réalité				servitude culture de céréales		
léquimeuses		mais oui	concrète			
		coûteux	roues à gorge			possessif
doctrine réservée					agence spatiale	
fanfaronnerez					important	sillons
durée de vie		égorgea	fruit de durs travaux			fleuve débutant
distants			enchâsseras convaincu			enchanté
réprimandant	obtenus		chauffeur de Flamsès sous si		brosse en soies	forme de ferrure
	c'est le gallium					parasite intestinal
imposera				conversa		

Solution

**Sudoku n°2467**

4	5	7	2	1	3	8	6	9
3	1	6	7	9	8	4	2	5
9	2	8	5	4	6	3	1	7
8	4	1	6	3	9	5	7	2
6	7	2	1	5	4	9	3	8
5	9	3	8	7	2	1	4	6
1	8	4	9	6	7	2	5	3
7	3	9	4	2	5	6	8	1
2	6	5	3	8	1	7	9	4
1	3	7	8	6	5	4	2	9
9	4	6	1	2	7	3	8	5
5	2	8	4	9	3	1	6	7
6	4	8	9	7	2	3	1	5
2	7	5	3	1	8	4	6	9
9	1	3	4	6	5	8	7	2
4	3	1	8	2	7	5	9	6
8	9	7	6	5	3	1	2	4
5	6	2	1	4	9	7	8	3
3	8	4	2	9	1	6	5	7
1	5	9	7	3	6	2	4	8
7	2	6	5	8	4	9	3	1

**Mots Croisés n°2467**

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	
1	R	A	D	I	E	S	T	H	E	S	I	E
2	O	E	I	L	L	E	R	E	O	S	T	
3	B	R	E	L	E	I	R	I	S	U		
4	O	I	S	E	A	U	I	L	G	I		
5	R	E	E		T	R	E	T	E	A	U	
6	A	N		R	E	G	R	E	T	T	E	E
7	T		M	I	S	E	E	S	O	R	S	
8	I	D	E	E		N	B		A	N	I	S
9	V	E	R	N	A	C	U	L	A	I	R	E
10	E	R	E		C	E	S	U	R	E		S

**Grille géante n°1167**

•	C	•	C	•	S	•	I	•	F	•	M	•	P
•	I	•	R	•	E	•	S	•	P	•	E	•	T
•	R	•	E	•	P	•	E	•	S	•	E	•	S
•	R	•	A	•	M	•	E	•	S	•	E	•	S
•	M	•	I	•	N	•	E	•	T	•	E	•	S
•	T	•	V	•	E	•	R	•	R	•	I	•	S
•	V	•	E	•	R	•	R	•	I	•	N	•	S
•	•	•	A	•	I	•	D	•	E	•	A	•	S
•	•	•	V	•	O	•	I	•	L	•	L	•	S
•	•	•	J	•	E	•	M	•	E	•	L	•	S
•	•	•	U	•	V	•	E	•	R	•	S	•	S
•	•	•	E	•	R	•	S	•	S	•	C	•	S
•	•	•	C	•	R	•	A	•	G	•	E	•	S
•	•	•	F	•	I	•	E	•	R	•	S	•	S
•	•	•	E	•	N	•	G	•	U	•	L	•	S
•	•	•	T	•	A	•	X	•	E	•	R	•	S

## CYCLISME - CHAMPIONNATS ARABES SUR PISTE (KIRINE) Houili en argent, le bronze pour Gasmi

Les cyclistes algériennes Nesrine Houili et Lydia Gasmi ont remporté, respectivement, les médailles d'argent et de bronze aux épreuves de Kirine, dimanche soir lors de la deuxième journée des Championnats arabes sur piste (20-23 novembre) qui se déroulent au Caire en Egypte.

Houili qui vient de décrocher sa troisième médaille au rendez-vous arabe sur piste, après l'or au poursuite individuelle et l'argent au vitesse par équipe, a réédité l'exploit en allant chercher la médaille d'argent au Kirine (juniors filles).

De son côté, Lydia Gasmi a remporté la médaille d'argent aux épreuves Kirine (Elite dames). A l'issue de la deuxième journée du championnat arabe sur piste, le total de la récolte algérienne s'élève à 10 médailles (2 or, 4 argent et 4 bronze).

Lors de la première journée disputée samedi, les sélections algériennes avaient remporté quatre médailles (1 or, 1 argent et 2 bronze). La médaille d'or a été l'œuvre de la sélection "Elite/Messieurs", composée de Yacine Chalel, Lotfi Tchambaz, El Khas-sib Sassane et Hamza Mansouri, qui a remporté haut la main l'épreuve de la poursuite.

Pour sa part, le tandem féminin, composé de Nesrine Houili et Chahra Azzouz s'est adjugé, un peu plus tôt, la médaille d'argent au Sprint (Par équipes/Dames). Enfin, les deux breloques en bronze ont été l'œuvre de Salah-Eddine Al-Ayoubi



Cherki et Hamza Amari au Scratch, respectivement chez les (Juniors/Messieurs) et (Elite/Messieurs). Treize coureurs (13) algériens dont trois filles et cinq juniors ont été engagés dans cette compétition arabe. Après avoir dominé les courses du

championnat arabe sur route avec un total de 22 médailles (11 or, 7 argent et 4 bronze), les Algériens aspirent à remporter le maximum de médailles dans les épreuves sur piste qui entrent dans le cadre du Festival arabe de cyclisme.

## Sur piste (Scratch) : l'Algérienne Azzouz en argent

La cycliste algérienne Chahra Azzouz a remporté la médaille d'argent aux épreuves de Scratch (juniors filles), lundi lors de la troisième journée des Championnats arabes sur piste (20-23 novembre) qui se déroulent au Caire en Egypte. C'est la deuxième médaille d'argent pour l'Algérienne Azzouz après celle décrochée aux épreuves de vitesse par équipes. Les épreuves sur piste se poursuivent au Caire avec la participation de treize coureurs (13)

algériens dont trois filles et cinq juniors. Avec cette nouvelle médaille, le total de la récolte algérienne s'élève à 11 médailles (2 or, 5 argent et 4 bronze). Après avoir dominé les courses du championnat arabe sur route avec un total de 22 médailles (11 or, 7 argent et 4 bronze), les Algériens aspirent à remporter le maximum de médailles dans les épreuves sur piste qui entrent dans le cadre du Festival arabe de cyclisme.

### CYCLISME - CHAMPIONNAT ARABE 2021 DE VTT

## L'Algérie avec 15 athlètes au Caire (Fédération)

Quinze cyclistes, spécialisés en vélo tout terrain (VTT), représenteront l'Algérie au Championnat arabe de la spécialité, prévu du 24 au 27 novembre au Caire (Egypte), a annoncé la Fédération algérienne (FAC).

La sélection algérienne sera à pied d'œuvre dans la capitale égyptienne dès ce lundi, sous la conduite des entraîneurs Salah-Eddine Djebar, Mohamed Ramoul, Khaled Ghoubache et Zoheir Mekdas. L'Algérie sera engagée dans les différentes épreuves inscrites au programme de ce

Championnat arabe 2021, particulièrement en XCO, où elle sera représentée en cadets, en juniors et en seniors. Chez les seniors, les couleurs nationales seront représentées par Oussama Cheblaoui, Abderrahouf Bengayou, Ayoub Sahiri et Abderrahmane Mansouri, alors que chez les juniors, l'Algérie sera représentée par le trio Walid Zaid, Abderrahmane Rechache et Abdelkrim Belarbi.

Enfin, chez les cadets, les couleurs nationales seront représentées par le quator

: Anes Bey-Omar, Ismaïl Haddad, Nadir Benhadji et Anes Riâhi, alors que le quinzième et dernier athlète engagé dans cette compétition concourra dans l'épreuve de descente (Downhill mountain biking).

Le départ en Egypte de la sélection nationale de VTT coïncide avec le retour de son homologue de cyclisme sur route, ayant achevé sa compétition au Caire, avec en poche le titre de cette édition 2021, devant les Emirats arabes unis (2es) et le Maroc (3e).

### CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE JUDO (SENIORS)

## La 43<sup>e</sup> édition fixée fin mai à Oran

La 43<sup>e</sup> édition du Championnat d'Afrique (messieurs/dames) de judo se déroulera du 26 au 29 mai 2022, au palais des Congrès de l'hôtel Meridien (Oran), ont convenu, dimanche, les organisateurs de cette épreuve lors d'une réunion tenue à Oran.

Cette décision a regroupé des représentants de la Fédération algérienne de judo (FAJ), à leur tête son président, et des membres du comité d'organisation des Jeux méditerranéens (JM), prévus dans la même ville l'été prochain.

Le directeur local de la jeunesse et des

sports (DJS), Yacine Siefi, a également pris part à ce conclave pour noter les besoins en matière d'équipements de cette compétition entrant également dans le cadre des épreuves expérimentales (tests-Events) programmées dans la capitale de l'Ouest en vue de la 19<sup>e</sup> édition des JM.

En effet, ce Championnat d'Afrique "seniors" constituera une bonne préparation pour les organisateurs avant d'accueillir le grand événement sportif méditerranéen.

Le dernier Championnat d'Afrique de judo organisé par l'Algérie remonte à l'an-

née 2000. Il s'agissait de la 22<sup>e</sup> édition de cette compétition, abritée par la salle Harca Hacène (Alger) entre le 9 et le 14 mai 2000.

A la fin du tournoi, c'est l'Algérie qui a été sacrée avec 4 médailles en or, 3 en argent et 3 en bronze, devant la Tunisie (3 or, 3 argent et 9 bronze), au moment où l'Egypte avait complété le podium, avec 3 or, 2 argent et 5 bronze, rappelle-t-on. Le document officiel attribuant à l'Algérie, l'organisation de ces 43<sup>e</sup> championnats d'Afrique "seniors" de judo en 2022, a été

signé par l'ancienne secrétaire d'Etat, chargée du sport d'élite, Salima Souakri, et le président de l'Union africaine de la discipline, le Malgache Randrianasoloniako-Niaiko Siteny. La cérémonie de signature de ce document s'est déroulée, en juin dernier, en marge de l'Assemblée générale de la Fédération internationale de judo (FIJ), tenue à Budapest (Hongrie), et au cours de laquelle, Salima Souakri avait été élue membre au bureau exécutif, alors que son compatriote Mohamed Meridja a été réélu au sein de cette même structure.

### TENNIS - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (U14)

## L'Algérienne Badache sacrée championne

L'Algérienne Maria Badache a remporté le titre africain des U14, après son succès en deux sets (2-0) devant la Tunisienne Chahd Tourkhani, en finale du Championnat d'Afrique de tennis des U14 (garçons et filles), clôturé dimanche à Sousse (Tunisie).

Badache, tête de série N3, a remporté le premier set 7-6 devant la Tunisienne, tête de série N4, avant de dominer facilement le second 6-2. Lors

de la demi-finale, disputée samedi, Badache s'est qualifiée aux dépens de la Marocaine Sofia Hadab, tête de série N2 en deux sets (7-5, 7-5).

Jointe par l'APS, la jeune Badache a exprimé sa joie après le sacre continental en terre tunisienne. " Dieu merci, j'ai décroché aujourd'hui le titre africain de ma catégorie. J'avoue que la finale était difficile mais je n'ai pas baissé les bras et je me suis donné à fond

jusqu'au bout. Je remercie toutes les personnes qui m'ont soutenu dans mon parcours et j'offre ce titre au peuple algérien".

En revanche, les autres algériennes Imene Ghetas et Wissal Boudjamaoui ont été éliminées au premier tour après leur défaite respectivement face à la Marocaine Sofia Hadab, tête de série N2 (6-0, 6-0) et l'Egyptienne Hassan Essaad Hassan (6-2, 6-3).

Pour sa part, Chakib

Laiham a perdu au second tour devant la Tunisienne Zakaria Hamrouni, tête de série N2 (6-2, 6-2). Au premier tour, l'Algérien avait dominé le Botswanaï Teo Moalosi en deux sets 6-4, 6-2. La direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de tennis (FAT) avait fixé comme objectif "de monter sur le podium", lors de ce rendez-vous continental.

APS



### SPORT AUTO-CHAMPIONNATS MENA DE KARTING (ZONE MOYEN ORIENT ET AFRIQUE DU NORD)

## Un Algérien sacré en "Juniors Max"

Le jeune pilote algérien, Samy Robinson a remporté haut la main l'épreuve "Juniors Max" du Championnat MENA de karting (Zone Moyen Orient et Afrique du Nord), clôturé samedi sur le circuit de Mascate (Sultanat d'Oman), alors que sa compatriote Besma Khettal s'est contentée de la 9<sup>e</sup> place dans la même catégorie d'âge. L'Algérie était représentée par un total de 11 pilotes dans cette compétition, à savoir: Besma Khettal et Samy Robinson en "Junior Max", Malik Tlemçani et Mohamed Amine Baya en "Seniors", Sofian Salhi et Soheil Khettal en "DD2", Riad Meguari en "DD2 Master", Ismaïl Saber Chérif et Oussama Saker en "RD1 endurance", Baya Hamouda, Malik Tlemçani et Soheil Khettal en "RD1 sprint", et le tandem Ishak Lahnin - Reda Amrani en "Time 2".

Etabli en Angleterre, le jeune Samy (13 ans) est déjà mondiallement connu, pour avoir remporté le "X30 Minimes" des mondiaux IAME, disputés l'an dernier en Espagne. Il est également champion britannique en titre de karting. Autre bon classement pour l'Algérie dans cette compétition, celui de Souhil Khettal, ayant terminé 4<sup>e</sup> en catégorie DD2, alors que Malik Tlemçani, qui devait jouer les premiers rôles dans la catégorie "Senior Max" a souffert d'une blessure à l'avant bras, contractée dans un accrochage lors des courses qualificatives. Une blessure qui l'a considérablement handicapé aussi bien lors de la course pré-finale que lors de la finale.

Organisée du 16 au 20 novembre à Mascate, la compétition a drainé un total de 127 pilotes, représentant 18 pays. C'est la deuxième participation de l'Algérie à ce niveau de compétition, et ses "résultats ont été relativement satisfaisants", selon la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM), surtout qu'elle manque de moyens par rapport aux autres pays, particulièrement ceux du golf. L'Algérie avait pris part avec six pilotes, à la 1<sup>ère</sup> édition du Championnat MENA disputée en 2020, et a terminé la compétition en première position des nations africaines participantes.

## ATHLÉTISME - CHAMPIONNATS ARABES 2021 DES CADETS

# La sélection algérienne avec 39 athlètes à Tunis (Fédération)

La sélection algérienne d'athlétisme des cadets (Garçons et Filles) embarquera ce dimanche après-midi pour Tunis, en vue des Championnats arabes 2021 de la catégorie, prévus du 25 au 28 novembre courant, au stade du complexe sportif à Radès, a-t-on appris auprès de la fédération algérienne de la discipline (FAA).

"La sélection nationale se compose d'un total de 39 athlètes (19 garçons et 20 filles), sous la conduite du Directeur des jeunes talents sportifs (DJT), Amine Djouhri", a encore précisé l'instance dans un bref communiqué.

La sélection algérienne s'était préparée au complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger en prévision de cet important événement, dans lequel elle s'est fixée pour objectif de réussir "de bons résultats" et de "bien représenter les couleurs nationales", a ajouté la même source. Vingt

épreuves sont inscrites au programme de ces Championnats arabes de jeunes, à savoir : 100m, 200m, 400m, 800m, 1500m, 10 km marche, 110m/haies, 400m/haies, 30060m, 2000m/steeple, relais/mixte, saut en hauteur, saut en longueur, triple saut, perche, la ncer de poids, disque, javelot, marteau et de-athlon.

Il y aura, bien évidemment des différences dans certaines épreuves entre les garçons et filles, notamment, le décathlon pour les uns, et l'heptathlon pour les autres.



## HAND - CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS

# Une délégation de l'UAH attendue à Oran le 10 décembre prochain

Une délégation de l'Union arabe de handball (UAH) est attendue le 10 décembre prochain à Oran pour inspecter les installations sportives et hôtelières de la ville et celles d'Arzew concernées par le championnat arabe des clubs vainqueurs de coupes (hommes et dames) prévu en mars prochain, a appris lundi l'APS des organisateurs. La délégation de l'instance arabe sera présidée par le secrétaire général de cette instance, qui sera accompagné pour la circonstance par le vice-président, a indiqué Amine Benmoussa, le président de l'ES Arzew, club organisateur de la compétition.

La signature de l'accord entre l'UAH et l'ESA officialisant l'organisation par ce dernier de la prochaine édition du Championnat arabe des clubs vainqueurs de coupes, a été effectuée le 29 juin dernier à Oran, rappelle-t-on.

Ce championnat, prévu en octobre passé, a été reporté "afin de donner plus d'opportunités pour le succès de cet événement sous les difficultés rencontrées par des différents clubs de sortir de leurs pays à cause de la crise sanitaire liée au Coronavirus", a souligné le même responsable.

Cette compétition fait également

partie des épreuves pilotes-tests organisées dans le cadre des préparatifs de la 19ème édition des Jeux méditerranéens, prévue l'été 2022 à Oran.

Les salles des sports d'Arzew (3.000 places) et le palais des sports "Hamou Boutelelis" d'Oran (5.000 places), ont été choisies pour accueillir les matchs officiels du rendez-vous arabe. Les salles omnisports de Gdyl, Bir El Djir et Akid Lotfi ont été sélectionnées pour recevoir les entraînements des clubs participants, où les organisateurs parient sur une participation record, selon les déclarations du président de l'ESA, Amine Ben Moussa.

## TENNIS - CLASSEMENT ATP

# Djokovic toujours N.1

Le Serbe Novak Djokovic est toujours confortablement en tête du classement ATP publié lundi au sein duquel l'Italien Jannik Sinner réintègre le Top 10. Djokovic était déjà assuré depuis deux semaines de terminer la saison au rang de N.1 mondial pour la septième fois de sa carrière, un record. L'Allemand Alexander Zverev, vainqueur du Masters dimanche à Turin après avoir battu Djokovic en demi-finale, reste en troisième position derrière sa victime en finale, le Russe Daniil Medvedev.

Agé de 20 ans, Jannik Sinner, éliminé dès la phase de poules du Masters, grimpe d'une place, à la 10e position, au détriment du Canadien Félix Auger-Aliassime, 21 ans.

Le Chilien Christian Garin, en hausse d'un rang, retrouve son meilleur classement en carrière à la 17e place juste devant le Russe Aslan Karatsev. L'Argentin Sebastian Baez, 20 ans, intègre lui pour la première fois le top 100, à la 97e place mondiale, après avoir remporté dimanche son sixième Challenger de la saison, à Campinas (Brésil).

### Classement ATP publié lundi:

1. Novak Djokovic (SRB) 115,40 pts
2. Daniil Medvedev (RUS) 86,40
3. Alexander Zverev (GER) 78,40
4. Stefanos Tsitsipas (GRE) 65,40
5. Andrey Rublev (RUS) 51,50
6. Rafael Nadal (ESP) 48,75
7. Matteo Berrettini (ITA) 45,68
8. Casper Ruud (NOR) 41,60
9. Hubert Hurkacz (POL) 37,06
10. Jannik Sinner (ITA) 33,50 (+1)
11. Félix Auger-Aliassime (CAN) 33,08 (-1)
12. Cameron Norrie (GBR) 29,45
13. Diego Schwartzman (ARG) 26,25
14. Denis Shapovalov (CAN) 24,75
15. Dominic Thiem (AUT) 24,25
16. Roger Federer (SUI) 23,85
17. Christian Garin (CHI) 23,53 (+1)
18. Aslan Karatsev (RUS) 23,51 (-1)
19. Roberto Bautista (ESP) 22,60
20. Pablo Carreño (ESP) 22,30.

## GOLF

# Premier titre sur le circuit PGA pour Talor Gooch au RSM Classic



L'Américain Talor Gooch a décroché son premier titre sur le circuit PGA de golf en remportant à l'âge de 30 ans le RSM Classic, dimanche à Sea Island en Georgie (Etats-Unis). Gooch, qui a rapporté une ultime carte de 64 à six coups sous le par avec six birdies, précède au final, avec un total de 260, le Canadien Mackenzie Hughes.

Celui-ci, malgré un dernier parcours de haute tenue (62 avec neuf birdies) qui lui a permis de ravir la 2e place au Colombien Sebastian Munoz, finalement troisième, termine à trois longueurs du vainqueur. Classement final du RSM Classic à l'issue du 4e et dernier tour, dimanche sur le parcours de Seaside à Sea Island (par 70):

1. Talor Gooch (USA) -20 (64-65-67-64)
2. Mackenzie Hughes (CAN) -17 (63-68-70-62)
3. Sebastian Munoz (COL) -16 (60-70-69-65)
4. Tyler McCumber (USA) -13 (69-68-70-60)
5. Cameron Smith (AUS) -13 (64-71-68-64)
6. Tom Hoge (USA) -13 (65-68-67-67)
7. Seamus Power (IRL) -13 (63-69-67-68)
8. Taylor Moore (USA) -12 (66-65-71-66)
9. Webb Simpson (USA) -12 (69-67-66-66)
10. Denny McCarthy (USA) -11 (66-72-65-66)
11. Luke List (USA) -11 (68-67-66-68).

## NBA

# Les Clippers de Los Angeles s'imposent sur le fil face aux Mavericks de Dallas

Les Clippers de Los Angeles, toujours portés par Paul George, se sont imposés à domicile 97-91 face aux Mavericks de Dallas, orphelins de leur génie slovène Luka Doncic, dans une revanche du premier tour des play-offs 2020.

Grâce à Kawhi Leonard, stratosphérique, les Clippers étaient venus à bout des Mavs de Luka Doncic, bluffant, au terme d'un duel homérique (4-3) en juin dernier. Mais dimanche, les deux meilleurs joueurs des franchises étaient absents, blessés. En leur absence, les Clippers ont pu compter sur leur allier Paul George (29 points à 12 paniers réussis sur 25 tentés, 4 rebonds et 6 passes), pour battre à nouveau les Texans dans un match indécis jusqu'au bout.

Menés 47-46 à la mi-temps, les Californiens ont fait la différence dans le troisième quart-temps (25-15), et ont su tenir, de justesse, leur résultat, malgré le bon match du Letton Kristaps Porzingis (25 pts à 10/18, 8 rbd), efficace dans le quatrième quart-temps.

En toute fin de match, alors que les Mavericks n'étaient qu'à cinq points, Reggie Jackson a offert aux spectateurs du Staple Center l'action de la soirée, en inscrivant un lay-up en pirouette, dos au panier, alors qu'il était cerné par les défenseurs (96-89). Les Clippers renouent donc avec la victoire, après deux défaites contre Memphis et la Nouvelle-Orléans. Les Californiens sont toujours privés de Nicolas Batum et Marcus Morris Sr., mais ont pu compter sur Serge Ibaka, de retour sur après un passage en G-League (la ligue inférieure) consécutif à une longue blessure. Le pivot a été très actif mais maladroît (6 pts, 2/8). Mardi, les deux équipes se retrouveront pour une revanche à laquelle participera peut-être Doncic.

Un peu plus tard dans la nuit de dimanche à lundi (heures françaises), l'autre franchise de LA, les Lakers, se déplacera à Detroit pour y affronter les Pistons de Cade Cunningham, joueur sélectionné en première position de la draft 2021, tandis que les Denver Nuggets du MVP en titre Nikola Jokic affronteront les Suns de Phoenix.

## LIGUE AFRICAINE DE BASKET-BALL (BAL)

# Résultats du tirage au sort de l'Elite 16

La Ligue africaine de basket-ball (BAL) a dévoilé samedi les résultats du tirage au sort de la phase de poules de la compétition (Elite 16), dont les rencontres sont prévues début décembre à Yaoundé (Cameroun) et Johannesburg (Afrique du Sud). La capitale camerounaise, Yaoundé, accueillera les rencontres de la division Ouest composée des groupes (G1 et G2), du 11 au 16 décembre, alors que la ville sud-africaine Johannesburg sera l'hôte des matchs de la division Est (H1 et H2) du 2 au 7 décembre. Les 16 équipes qualifiées pour cette phase ont été réparties en quatre poules, dont les deux premiers de chaque poule se qualifieront aux demi-finales des divisions Est et Ouest, selon la formule de compétition. Les finalistes des divisions Est et Ouest ainsi que les deux troisièmes auxquels s'ajoutent les champions d'Angola, d'Egypte, du Nigeria, du Rwanda, du Sénégal et de Tunisie, prendront part à la phase finale de la 2e édition de la BAL.

### Résultats du tirage au sort des groupes de l'Elite 16 de la BAL:

#### Division Ouest à Yaoundé du 11 au 16 décembre:

##### Groupe G1:

- F.A.P (Cameroun)
- A.S.P
- olice (Mali)
- S.O.A (Cote d'Ivoire)
- ASPAC (Bénin)

##### Groupe G2:

- AS Salé (Maroc)
- SLAC (Guinée)
- A.S Nigelec (Niger)
- Espoir Fukashi (RD Congo)

#### Division Est à Johannesburg du 2 au 7 décembre:

##### Groupe H1:

- Cape Town Tigers (Afrique du Sud)
- New Stars (Burundi)
- Kurasini Heats (Tanzanie)
- Matero Magic (Zambie)

##### Groupe H2:

- Ferroviaria da Beira (Mozambique)
- Ulinzi Warriors (Kenya)
- City Oilers (Ouganda)
- Cobra Sport (Sud Soudan)

## FOOTBALL - LIGUE 2

**Le président de l'USMBA ouvre la porte à sa succession**

Le président de l'USM Bel-Abbes, Abdelghani El Hannani, a ouvert, lundi, la porte à sa succession à la tête de la formation de Ligue deux de football, déplorant "l'indifférence" de ses pairs actionnaires au sein de la société sportive par action (SSPA) envers l'équipe qui traverse une conjoncture difficile.

S'exprimant au micro de la cellule de communication de l'USMBA, le président de ce dernier a fait savoir qu'il n'était plus le premier responsable du club "sur le plan réglementaire, vu que mon mandat de cinq ans a expiré", a-t-il précisé.

"Néanmoins, je n'ai noté aucune intention de la part d'autre actionnaire de notre SSPA pour me succéder.

Je me retrouve d'ailleurs seul en train de faire face à tous les problèmes que rencontre le club", a-t-il regretté.

La formation de la "Mekerra" a payé fort le prix de sa crise multidimensionnelle qui l'a envoyé en Ligue deux à l'issue de la saison passée, et ce, trois années seulement après son deuxième trophée en coupe d'Algérie. Croulant sous le poids des dettes, le club de l'Ouest du pays est interdit de recrutement obligeant sa direction et son entraîneur Sid Ahmed



Slimani a monter un effectif composé de joueurs de la réserve pour éviter le forfait. Néanmoins, cette stratégie risque de valoir au club une autre relégation vu qu'il occupe la 15e et avant-dernière place au classement de L2 avec 3 points d'une victoire contre quatre défaites, sachant qu'elles seront quatre équipes à quitter le deuxième palier en fin de

championnat. Le président El Hannani s'est montré, en outre, "pessimiste" quant à l'avenir du club, notamment sur le plan financier, "étant donné que tous nos comptes bancaires sont gelés ce qui nous empêche de recevoir d'éventuelles subventions de la part des autorités locales", a-t-il souligné.

Les dettes de l'USMBA

envers la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) sont estimées à 260 millions DA, selon la Ligue de football professionnelle.

D'autres dettes envers des opérateurs économiques sont également non encore payées par le club contraignant les créanciers à geler ses comptes bancaires, a regretté El Hannani.

**Ligue 2 : la 6<sup>e</sup> journée avancée au 29 novembre**

La 6<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 2 amateur de football, prévue initialement mardi 30 novembre, a été avancée au lundi 29 novembre, a annoncé la Ligue nationale de football amateur (LNFA), dimanche sur son site officiel.

"Ce changement intervient en raison de la tenue des assemblées générales extraordinaires et ordinaires de l'instance, respectivement les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre", précise la LNFA dans un communiqué.

Pour le même motif, la Ligue inter-régions (LIRF) a également



annoncé samedi soir, le report de 5<sup>e</sup> journée, prévue initialement lundi 29 novembre, aux 3 et 4 décembre prochain. La Fédération algérienne (FAF) a dévoilé jeudi le nouveau calendrier des assemblées générales des Ligues nationales. La LIRF tiendra son assemblée extraordinaire (AGEX) le lundi 29 novembre, suivie le lendemain par l'assemblée ordinaire (AGO), avec à l'ordre du jour l'adoption des bilans moral et financier.

Par ailleurs, l'assemblée générale élective (AGE) aura lieu le lundi 20 décembre prochain.

## BECHAR

**Hommage à l'ancien international Belbahri Mohamed**

Le club sportif des anciens joueurs de Bechar a rendu un vibrant hommage à l'ancien joueur du CR Belouizdad et de l'équipe nationale algérienne, Belbahri Mohamed, lors d'une cérémonie organisée dimanche soir au stade communal "Ennasr" de Bechar.

L'international Belbahri Mohamed, né le 7 mars 1953 à Béchar, a évolué durant toute sa carrière au poste d'avant centre et a été sélectionné huit fois en équipe nationale de 1973 à 1976, où il a inscrit deux buts.

Sa première sélection en équipe nationale remonte au 13 août 1973, lors d'une rencontre amicale contre l'équipe nationale des Emirats arabes unis (victoire 2-0). Il joue son dernier match en E.N le 24 février 1976, au cours d'une



rencontre amicale contre la Yougoslavie (défaite 1-2). En clubs, Belbahri a évolué principalement avec la JS Saoura, le MC Saïda, et le CR Belouizdad et remporte avec ce dernier la Coupe

d'Algérie en 1978. Mohamed Belbahri, qui vit actuellement à Saïda, s'est déclaré très heureux de cette initiative, de même qu'il a tenu à remercier l'ensemble des organisa-

teurs et participants à la cérémonie d'hommage qui lui a été rendu. L'hommage à ce joueur a été aussi marqué par une rencontre entre deux équipes d'anciens joueurs de la région, en présence d'un public nombreux et de représentants du secteur de la jeunesse et des sports ainsi que des dirigeants de clubs sportifs locaux.

Des hommages ont aussi été rendus à cette occasion à plusieurs anciennes gloires du football local, à l'exemple de Benhamadi Amiri, Seghir Farradji et Aissani Abdelkader.

"Nous avons voulu créer une tradition contre l'oubli des anciens joueurs et athlètes qui ont tant donné pour le sport national", a affirmé le président de l'association (Club des anciens joueurs de Bechar), Mohamed Maati.

## FOOTBALL - ALGÉRIE

**Décès à 70 ans de l'entraîneur Mohamed Hamoui**

L'ex-joueur, puis entraîneur de l'USM El Harrach, Mohamed Hamoui s'est éteint samedi, à l'âge de 70 ans, après un riche parcours, durant lequel, il avait rendu de louables services à plusieurs clubs et contribué à l'accession d'autres, dont la plus importante a probablement été celle qu'il avait réussie avec l'USM Alger, au début des années 1990.

Latéral gauche de formation, Mohamed Hamoui qui a été inhumé ce dimanche, au cimetière de Ben Omar (Kouba), avait remporté en tant que joueur la Coupe d'Algérie avec l'USMH, en 1974, avant d'en diriger la catégorie "juniors" après sa reconversion.

Il a remporté trois autres Coupes d'Algérie comme entraîneur de cette catégorie.

Outre l'USMH et l'USMA, Hamoui avait dirigé plusieurs autres formations, hors d'Alger, notamment l'USMM Hadjout et l'Union Nezla, à Ouargla.

Les funérailles du défunt Mohamed Hamoui se sont déroulées en présence de plusieurs personnalités connues sur la scène footballistique algéroise, notamment, l'ancien international du RC Kouba, Salah Assad, l'entraîneur Abdrrahmane Mahdaoui, et l'ancien président de l'USM Alger, Saïd Allik.

**LIGUE 1 FRANÇAISE Huis clos à titre conservatoire pour l'Olympique Lyon**

La Commission de discipline de la Ligue française de football professionnel (LFP), réunie ce lundi, a décidé de prononcer un huis clos "à titre conservatoire jusqu'au prononcé de la mesure définitive", au Groupama Stadium, après les incidents survenus dimanche soir durant Olympique Lyon - Olympique Marseille, rapporte L'Equipe.

La prochaine rencontre à domicile de l'Olympique Lyonnais contre le Stade de Reims, programmée le mercredi 1<sup>er</sup> décembre (21h), se jouera donc sans public, précise la même source. Une décision définitive sera rendue le mercredi 8 décembre par la Commission de discipline, concernant la responsabilité de l'OL et le sort du match face à l'OM. Ce dimanche, le match a été arrêté après 2 heures de tergiversations, à la décision de l'arbitre du match, Ruddy Buquet, après qu'un projectile lancé depuis une tribune du Groupama Stadium par un supporter lyonnais ait heurté le Marseillais Dimitri Payet, aux alentours de la 4<sup>e</sup> minute.

Une autre réunion va se tenir ce mardi entre le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin, la ministre des Sports Roxana Maracineanu et les différentes instances du football. Selon des sources concordantes, les forces de l'ordre ont procédé à quatre interpellations, dimanche soir, quelques minutes après le coup d'envoi de OL-OM.

**Xavi fait déjà l'unanimité en interne !**

Pour son premier match sur le banc du FC Barcelone, Xavi s'est imposé dans le derby contre l'Espanyol (1-0). Des débuts validés par Mateu Alemany. Arrivé sur le banc du FC Barcelone durant la trêve internationale, Xavi disputait son premier match samedi soir avec la réception de l'Espanyol. Un derby pour débiter, et surtout une victoire grâce à un penalty de Memphis Depay. Pour l'occasion, Xavi avait fait des choix très forts en alignant d'entrée les talents de la Masia à savoir Nico, Gavi et surtout Ilias Akhomach, 17 ans, qui disputait son premier match en professionnel. Des choix payants qui ravissent Mateu Alemany.



**MASON MOUNT DANS LE VISEUR DU REAL MADRID ?**

En mal de temps de jeu à Chelsea depuis l'arrivée de Thomas Tuchel, Mason Mount aurait des envies d'ailleurs. D'autant que le Real Madrid s'intéresserait à l'international anglais. Mason Mount serait convoité par le Real Madrid selon des informations rapportées par des médias espagnols. En effet, Fichajes.net affirme que le club espagnol suivrait avec attention la situation du milieu de terrain anglais. Ce dernier, peu satisfait de son temps de jeu sous Thomas Tuchel, réfléchirait à la suite à donner à sa carrière. Et l'international anglais ne serait pas insensible à la marque d'intérieur du club madrilène.

Le club espagnol n'est pas le seul à s'intéresser à l'international anglais. Manchester City et Liverpool suivraient également avec attention l'évolution de la situation pour le joueur âgé de 22 ans et qui a explosé à Chelsea grâce à la confiance que lui accordait Frank Lampard. Mais le changement de manager intervenu la saison dernière au sein du club londonien a changé la donne.

Mason Mount qui a été formé à Chelsea est sous contrat jusqu'en juin 2024 avec le club anglais. Sa valeur est estimée actuellement par Transfermarkt à 75 millions d'euros. Cette saison, il a fait 9 apparitions en Premier League (3 buts - 2 passes décisives) pour 48 % du temps de jeu joué.

**ASENSIO SOUHAITE QUITTER LE REAL**

**L'international espagnol souhaite quitter le Real Madrid lors du prochain mercato d'hiver.**

Alors que son contrat se termine en juin 2023, Marco Asensio n'est pas satisfait de son temps de jeu et souhaiterait changer d'air lors du prochain mercato d'hiver. Courtisé par des clubs anglais, l'international espagnol de 25 ans pourrait finalement rejoindre l'Italie.

Selon le média El Nacional, ce dernier serait fortement courtisé par la Juventus Turin. Le natif de Mallorca se serait entendu avec les Bianconeri en vue d'un futur contrat. Néanmoins l'affaire est encore loin d'être bouclée puisque les deux clubs sont très éloignées concernant l'indemnité de transfert. Le club de la Vieille Dame aurait proposé 10 millions d'euros pour rafter la mise alors que les dirigeants madrilènes réclameraient près de 40 millions d'euros.



**POCHETTINO PREMIER CHOIX DE MAN UNITED ?**

Mauricio Pochettino, l'actuel coach du PSG, figurerait en bonne place sur la liste des potentiels successeurs d'Ole-Gunnar Solskjaer sur le banc de Manchester United. Selon des informations rapportées par Sky Sports, les dirigeants de Manchester United songeraient à faire de Mauricio Pochettino leur prochain manager. Ole-Gunnar Solskjaer a été limogé de son poste ce dimanche et désormais, les dirigeants des Red Devils se sont mis en quête de son successeur. Celui-ci pourrait être nommé l'été prochain. En attendant, ce serait Michael Carrick qui aurait pour objectif d'expédier les affaires courantes pendant les six-sept prochains jours.

**LA JUVENTUS SE POSITIONNE SUR ANDREA CAMBIASO**

Andrea Cambiaso serait dans le viseur des Bianconeri pour cet hiver.

Distancée en championnat, la formation de la Juventus Turin compte sur le mercato d'hiver pour apporter quelques changements dans son effectif. Massimiliano Allegri aimerait pouvoir compter sur un latéral gauche supplémentaire.

Ainsi selon les informations publiées par Calciomercato, le nom d'Andrea Cambiaso aurait été coché. Agé de 21 ans, ce dernier évolue actuellement sous les couleurs du Genoa. Cette saison, il a inscrit un but et délivré deux passes décisives en 12 rencontres de championnat. Estimé à 8 millions d'euros par ses dirigeants, le natif de Gênes serait également dans le viseur du FC Seville.



**MILAN AC : ACCORD IMMINENT AVEC THEO HERNANDEZ**

Un accord serait sur le point d'être trouvé entre les deux parties.

Alors que son nom a plusieurs fois circulé du côté de Manchester City, le latéral gauche Theo Hernandez (24 ans) n'envisage pas de quitter le Milan AC. L'international tricolore (4 sélections, 1 but) souhaite poursuivre l'aventure avec les Rossoneri et une prolongation de contrat serait sur le point d'être annoncée. Selon le journaliste Nicolò Schira, les deux parties auraient trouvé un accord. Le natif de Marseille aurait accepté un nouveau bail jusqu'en juin 2026 avec à la clé un salaire annuel de 4,5 millions d'euros. L'officialisation devrait se faire avant la fin de l'année.

## COUR CONSTITUTIONNELLE

### Le Président Tebboune reçoit les membres à l'occasion de leur prise de fonction

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu lundi lors d'une cérémonie au Palais du peuple (Alger) le président et les membres de la Cour constitutionnelle à l'occasion de leur prise de fonction.

La cérémonie s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benaberrahmane, de l'ancien président du Conseil constitutionnel, Kamel Feniche, du chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, de membres du gouvernement, des conseillers du président de la République et de hauts responsables. A cette occasion, le président de la République a salué les anciens président et membres du Conseil constitutionnel et le président et les membres de la Cour constitutionnelle. Le président et les membres de la nouvelle Cour constitutionnelle ont ensuite rejoint le président Tebboune pour la photo de famille.

Le président et les membres de la Cour constitutionnelle avaient prêté serment,



jeudi dernier, au siège de la Cour suprême au lendemain de la signature par le président de la République des décrets présidentiels portant composition de la Cour constitutionnelle, conformément aux articles 91 alinéa 7, 186 et 188 de la Constitution.

La Cour constitutionnelle est composée de membres nommés par le président de la République, à savoir Omar Belhadj (président), Leïla Aslaoui, Bahri Saadallah et Mesbah Menas, de membres élus, à savoir Djilali Miloudi de la Cour suprême et Amal Ed-

dine Boulouar de Conseil d'Etat, ainsi que des professeurs de Droit constitutionnel Fatima Benabbou, Abdelouahab Khrif, Abbas Ammar, Abdelhafidh Oussoukine, Omar Boudiaf et Mohamed Bouferatas. Le président de la Cour constitutionnelle est désigné pour un mandat unique de six (6) ans. Les autres membres remplissent un mandat unique de six (6) ans et sont renouvelés par moitié tous les trois (3) ans.

Selon l'article 186 de la Constitution, la Cour constitutionnelle est composée de

douze (12) membres: quatre (4) désignés par le président de la République, dont le président de la Cour, un (1) élu par la Cour suprême parmi ses membres, un (1) élu par le Conseil d'Etat parmi ses membres, et six (6) élus au suffrage parmi les professeurs de droit constitutionnel. Le président de la République détermine les conditions et les modalités d'élection de ces membres.

La Cour constitutionnelle est, aux termes de l'article 185 de la Constitution, une institution indépendante chargée d'assurer le respect de la Constitution. Elle est l'organe régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics. Parmi ses attributions, figure l'examen des recours relatifs aux résultats provisoires des élections présidentielles, des élections législatives et du référendum et proclame les résultats définitifs de toutes ces opérations. De même qu'elle peut être "saisie d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat".

## TAMAZIGHT - ENSEIGNEMENT

### Engouement pour l'apprentissage de la langue amazighe à travers le pays (si El Hachemi Assad)

Le secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) Si El-Hachemi Assad a déclaré dimanche à Mila qu'"il existe un intérêt et un engouement pour l'apprentissage de la langue amazighe à travers le pays". L'apprentissage de la langue amazighe suscite de l'intérêt et son enseignement s'oriente progressivement vers la généralisation", a précisé Si El Hachemi Assad, lors de son passage au Forum de la Radio à partir de Mila, soulignant que "l'apprentissage de la langue amazighe se heurte à certains obstacles", évoquant notamment l'insuffisance du volume horaire qui lui est alloué, le manque de supports, ainsi que la problématique de poursuivre l'enseignement de cette langue dans les trois paliers. Si El Hachemi Assad a souligné que l'objectif du HCA est de "rendre obligatoire l'enseignement de cette langue par étapes, en commençant par surmonter le problème existant dans la loi d'orientation sur l'éducation qui stipule que la langue amazighe est facultative et celui relatif à la poursuite de son enseignement dans les divers paliers, notamment à la lumière du statut de la langue amazighe dans la nouvelle Constitution. Abordant la réunion consultative qu'il avait tenue avec les professeurs de langue amazighe et le directeur de l'éducation de la

wilaya de Mila, le SG du HCA a révélé que cette langue est enseignée dans deux des 32 communes que compte la wilaya, ce qui nécessite, a-t-il dit, "de déployer davantage d'efforts par le secteur local de l'éducation pour élargir l'enseignement de la langue amazighe dans d'autres communes de Mila, dès la prochaine rentrée scolaire".

Estimant l'enseignement de tamazight comme étant "un projet de dimension nationale et non restreint à certaines wilayas seulement", M. Assad a évoqué le travail effectué par le HCA pour redonner la dimension civilisationnelle à l'Algérie, en mettant l'accent sur la dimension nationale de la langue amazighe, ainsi que la mise en place des mécanismes pour accompagner les recherches liées à l'amazighité et œuvrer à la classification des éléments du patrimoine amazigh immatériel au niveau de l'Organisation des Nations-unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Il a, dans la foulée, évoqué également la récente transcription de la variante linguistique "Korandjé", un mélange des langues amazighe, arabe et africaine, utilisé dans la région de Tabelbala, à Beni Abbes dans la wilaya de Bechar. Concernant le prix du Président de la République de littérature et de langue ama-

zigue dans sa deuxième édition, M. Assad a révélé que 84 œuvres sont en lice et concourent autour de quatre axes de ce prix, assurant que "la phase d'évaluation des œuvres est en cours". Les noms des lauréats seront annoncés et la remise des prix se déroulera lors des célébrations officielles du nouvel an amazigh qui se tiendront à Tamanrasset, a-t-il détaillé, affirmant que toutes les conditions sont réunies pour la réussite de cet événement avec la participation des autorités locales, des notables et des différents acteurs de la société civile. En réponse au problème du retard dans le recrutement des diplômés des instituts de langue amazighe, le secrétaire général du HCA a expliqué que le dossier nécessite un "soutien exceptionnel" pour les prendre en charge, du fait, a-t-il soutenu, que près de 6000 diplômés de ces instituts sont en quête d'un emploi et ne peuvent être pris en charge uniquement dans le secteur de l'éducation. Dans le même contexte, il a précisé qu'"une première démarche a été prise par le Haut Commissariat à l'Amazighité, à travers des contacts établis avec les services de la fonction publique pour la prise en charge de ces diplômés au niveau d'autres secteurs tels que la culture et les arts, l'intérieur, les collectivités locales et l'aménagement du territoire".

## ALGÉRIE-NIGERIA

### L'avantage économique du gazoduc TSGP sera "énorme" (ambassadeur nigérian)

L'avantage économique du projet de gazoduc Trans-Saharan Gas-Pipeline (TSGP), reliant le Nigeria à l'Europe via l'Algérie, sera "énorme" pour toutes les parties concernées, a indiqué dimanche l'ambassadeur du Nigeria à Alger, Mohammed Mabdul.

"C'est un projet très important qui générerait beaucoup d'argent à la fois pour le Nigeria et les autres pays qui y participent", a souligné l'ambassadeur dans un entretien accordé au quotidien nigérian "Punch". Selon le diplomate, le Nigeria pourrait fournir à travers ce gazoduc 30 milliards M3 de gaz par an, précisant que les réserves de gaz au Nigeria sont "quasi-illimitées". Dans ce cadre, M. Mabdul a mis en avant les capacités dont dispose l'Algérie en matière de transport et de liquéfaction du gaz. "A l'heure actuelle, l'Algérie fournit une bonne partie des besoins en gaz de la plupart des pays européens. Elle dispose d'un réseau de gazoducs de plus de 2.000 km. Son principal gisement de gaz, Hassi R'mel, possède la quatrième plus grande réserve de gaz au monde", a-t-il fait valoir. Grâce à son infrastructure gazière et son réseau de gazoduc, l'Algérie est en mesure de connecter le champ gazier de Hassi R'mel à celui du Nigeria en passant par le Niger", a-t-il soutenu. Interrogé sur le niveau de mise en œuvre du projet TSGP, l'ambassadeur a indiqué que la réalisation du tronçon traversant le Nigeria "avance très vite et dès qu'il atteindra Kano (région frontalière avec le Niger) il sera connecté à la frontière nigérienne et de là passera vers l'Algérie".

Abordant les autres projets de partenariat engagés par les deux pays, Mohammed Mabdul a évoqué le projet de câbles à fibre optique qui vise à renforcer la connectivité internet entre l'Afrique et l'Europe ainsi que le projet de la route transsaharienne de 9.900 km qui traverse également le Tchad et le Mali, a atteint un taux d'achèvement d'environ 90 %, a-t-il indiqué, relevant que "la partie algérienne a terminé la sienne et n'attend que l'inauguration".

Ce projet sera soutenu, selon le diplomate, par la connexion entre trois ports en eau profonde qui seraient construits pour booster l'activité économique de la région. Il s'agit du port en eau profonde à Lagos, d'un port qui serait construit dans une ville côtière en Algérie et un troisième prévu à Gabès, en Tunisie. "Les marchandises en provenance d'Europe et d'autres parties du monde transiteraient par ces ports et seraient acheminées via ces réseaux routiers communs. C'est un énorme projet qui créerait une chaîne d'activités pour les transporteurs, les hommes d'affaires, les commerçants. C'est une aubaine pour ces régions de s'épanouir", s'est-il réjoui.

Par ailleurs, M. Mabdul a souhaité la concrétisation de lignes aériennes reliant Alger à Abuja et Lagos, pour faciliter les déplacements des communautés d'affaires des deux pays. Évoquant les relations bilatérales, l'ambassadeur les a qualifiées de "très profondes, cordiales et respectueuses", relevant la mise en place de la Commission mixte qui avait défini les relations entre les deux Etats.

## BANQUE D'ALGÉRIE Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage en dinar algérien, valables du 21 au 27 novembre 2021, communiquées par la Banque d'Algérie.

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	136,54	144,88
1 EUR	154,80	164,29
1 GBP	184,47	195,78
100 JPY	119,71	127,07
1 CHF	147,27	156,32
1 CAD	108,35	114,97
1 DKK	20,82	22,09
1 SEK	15,43	16,38
1 NOK	15,60	16,56
1 AED	37,47	39,45
1 SAR	36,40	38,62
1 KWD	450,94	479,73
Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	137,93	144,88
1 EUR	156,37	164,29
1 GBP	186,34	195,78
100 JPY	120,93	127,07
1 CHF	148,76	156,32
1 CAD	109,45	114,97
1 SEK	15,59	16,38

## JUSTICE

### Tribunal de Sidi M'hamed : 7 ans de prison ferme requis à l'encontre de l'ancien Premier ministre Abdelmalek Sellal

Le Procureur de la République près le Pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a requis lundi une peine de sept (7) ans de prison ferme et une amende d'un (1) million DA à l'encontre de l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, impliqué dans une affaire liée à la corruption dans la wilaya de Bejaïa. Une peine de trois (3) ans de prison ferme et une amende de 100.000 DA à également été requise à l'encontre de son directeur de cabinet, Mustapha Rahiel, de l'ancien wali de Bejaïa, Ouled Salah Zitouni et de l'ancien Secrétaire général de la wilaya ainsi que de l'homme d'affaires Laâlaoui Mahmoud. L'ancien Premier ministre et son directeur de cabinet sont poursuivis dans des affaires de corruption au niveau de la wilaya de Bejaïa, notamment pour "abus de

fonction et octroi d'indus avantageux". Lors de l'audition des accusés, Abdelmalek Sellal a nié l'existence d'une relation avec l'homme d'affaires Laâlaoui. De son côté, l'ancien directeur de cabinet, Mustapha Rahiel a nié son intervention pour octroyer des facilitations pour la réalisation d'un hôtel touristique, déclarant que "l'intervention de la Primature à l'époque était dans le cadre des facilitations accordées aux investisseurs afin de créer de nouveaux postes d'emploi". Le tribunal a également additionné l'homme d'affaires Mahmoud Laâlaoui ainsi que plusieurs cadres de la wilaya de Bejaïa, des services techniques de la Direction de la Protection civile de wilaya et de la Sonelgaz. Le procès se poursuit avec les plaidoiries du collectif de la défense des accusés.